

# ECHOS

JUDICIAIRES - GIRONDINS

VENDREDI 7 AVRIL 2023 - 2,20 €

N°7016-7017

## PESSAC

La Monnaie de Paris frappe fort

## BORDEAUX

2023, année charnière pour Technowest

## GIRONDE

Le cri d'alarme de la CCI

# BOOM LE DE LIBOURNE



# SOMMAIRE

## GIRONDE ACTU

**4 INTERVIEW**  
Le boom de Libourne

**12 ACTU / GIRONDE**  
Pessac : La Monnaie de Paris frappe fort

**14 ACTU / GIRONDE**  
Le cri d'alarme de la CCI

**16 L'ACTU PRÈS DE CHEZ VOUS**



**ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS** Édités par la Société ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS - SAS au capital de 45 000 € - Siège social : 108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex • SIRET 456 200 476 00038 • 05 56 52 32 13 • Réunion des cinq journaux d'informations judiciaires : **AFFICHES BORDELAISES** (fondées en 1904) **ANNALES DÉPARTEMENTALES** (fondées en 1933) **ANNONCES DU SUD-OUEST** (fondées en 1924) **INFORMATEUR JURIDIQUE** (fondé en 1948) **PETITES AFFICHES DE LA GIRONDE** (fondées en 1848) • Directeur de la publication : Guillaume **LALAU** • Directeur adjoint : Nicolas **THOMASSET** • Directeur des rédactions : Vincent **ROUSSET** • Rédactrice en chef : Astrid **GOUZIK** • Direction artistique : David **PEYS** • Maquettistes : Sarah **ALBERT**, Noëlie **SANZ** & Raphaëlle **MOURET** • Secrétaire général des rédactions : Michel **CASSE** • Rédaction : Nathalie **VALLEZ**, Jennifer **WUNSCH** & Marie-Amélie **HUSSON** • Responsable Organisation et Systèmes d'Information : Ophélie **BROUTTIER** • Chargée de Webmarketing et Community Manager : Cyrielle **MORFEA** • Assistante Communication Digitale : Magalie **RICCETTI** • Responsable Annonces Légales : Emmanuelle **GESLAIN** • Service Annonces légales : Nicolas **KARNAY**, Adèle **BROCHARD**, Sandrine **CARCENAC** & Estelle **MENAUT** • Direction financière et administrative : Katia **DE STEFANO** • Responsable comptabilité : Florence **MANOEUVRIER** • Service abonnement : Catherine **DEPETRIS** • Service comptabilité : Élodie **VIGNEAU** • Service commercial annonces légales : Anthony **BLUTEAU**, Christophe **CLERTEAU** & Franck **DUPERIÉ** • **PUBLICITÉ** : Guillaume **LALAU** & Christine **SABOURIN** • Tél. 05 56 52 32 13 • publicite@echos-judiciaires.com • Dépôt légal à parution Hebdomadaire - Parution le vendredi • Impression : **ROTIMPRES** Carrer del Pla de l'Estany, sn, 17181 Aiguaviva, Girona, Espagne • Routage **SUD MAILING** • Commission paritaire n° 0223 I 82797 ISSN 0420-4360 • Prix unitaire : 2,20 € • Abonnement 1 an : 69 € au 05 57 14 07 55



**22 CHRONIQUE DES NOTAIRES DE LA GIRONDE**  
La délégation judiciaire, mode d'emploi

## RÉGION ACTU

**26 ECHOS EN RÉGION**

**28 DORDOGNE**  
Signature F dans un fauteuil

## TENDANCES BUSINESS

**30 ÉCONOMIE**  
L'emploi à son plus haut

**32 ENTREPRISES**  
Ne jetez plus votre mobilier

**34 TERRITOIRES**  
La « sobriété foncière » menacée



## CULTURE & SPECTACLES

**36 SORTIR EN GIRONDE**  
Les podcasts en fête

**38 CINÉMA**  
*Les Trois Mousquetaires : D'Artagnan*



## 43 ANNONCES LÉGALES

VENTES AU TRIBUNAL  
APPELS D'OFFRES  
AVIS D'ENQUÊTES PUBLIQUES  
VIE DES SOCIÉTÉS  
MANDATAIRES JUDICIAIRES  
IMMOBILIER



# BOOM DE LIBOURNE

Alors qu'elle approche le cap des 25 000 habitants, la ville située au nord de la Gironde connaît un regain de vitalité. Avec plus de 6 500 entreprises et 27 000 emplois salariés, le territoire de la communauté d'agglomération du libournais (Cali) s'affirme comme second pôle économique du département. Souvent éclipsée par sa voisine bordelaise, Libourne sort de l'ornière à la faveur d'une politique territoriale ambitieuse et de projets urbains structurants : RER métropolitain, projets de réhabilitation, aide fiscale pour les entreprises. Quand la métropole bordelaise arrive à saturation, Libourne continue sa mue et devient de plus en plus attractive.

Par Nathalie VALLEZ



PHILIPPE BUISSON

# « REDONNER CONFIANCE À LA VILLE »

Philippe Buisson, maire de Libourne, ville lauréate du plan « Action cœur de ville », a déployé deux projets urbains d'envergure concernant les identités et les mobilités.

Par Nathalie VALLEZ

**Échos Judiciaires Girondins :**  
La ville de Libourne a fait l'objet de projets urbains qui ont profondément modifié sa structure et son image...

**Philippe Buisson :** « Le 1<sup>er</sup> projet « Libourne 2025 », toujours en cours de déploiement, concerne les identités. Le 2<sup>e</sup> que nous sommes en train de finaliser pour la fin de cette année, « Libourne 2030 », est le projet des mobilités, du développement durable et de la renaturation de la ville. »

**EJG : Quel a été votre premier engagement à votre arrivée en tant que maire en 2011 ?**

**P. B. :** « Mon premier constat a été que Libourne avait perdu à la fois ses identités et confiance en elle. Le centre-ville se paupérisait, toutes les questions des villes moyennes se posaient. On a commencé, dans

ces 3 premières années de mandat, à écrire le début d'un projet urbain. Ça a été précieux parce que ça m'a permis de questionner les Libournais : on est une ville bastide ; une ville viticole (mais sans appellation) ; une ville portuaire, avec ses armoiries. On a rebâti des identités et on a commencé à écrire le projet « Libourne 2025 ». Il a finalement rendu extrêmement lisible notre ambition économique. Là où j'apparaissais comme un personnage très politisé, j'ai démontré ma capacité à avoir un projet pragmatique, ambitieux et sécurisant pour la ville. »

« Libourne se retrouve dans l'aire métropolitaine, dans son attractivité, et on l'assume. »

**EJG : Où en est-on des principaux axes ?**

**P. B. :** « On a requalifié le centre-ville, réhaussé ce patrimoine de ville bastide, ce qui l'a rendu beaucoup plus marchand. On a rénové les quais et relancé, avec Alain Juppé, le tourisme fluvial en Gironde. Aujourd'hui ce sont 25 000 touristes croisiéristes qui débarquent chaque année sur le ponton Libourne-Saint-Emilion ! Ça nous a permis d'amorcer et d'apaiser le dialogue, et de créer une relation mieux imbriquée et pertinente entre deux territoires : le monde viticole et la métropole. Ça a beaucoup pesé dans la réussite de mes mandats : construire l'ambition de Libourne et l'expliquer à nos partenaires. On a aussi su structurer une intercommunalité très forte : la CALI, un outil institutionnel pertinent, générateur de ressources, et une politique publique innovante. On a ramené de la fierté, un récit, du marketing territorial. »

PHILIPPE  
**BUISSON**  
maire de Libourne



© Atelier Perit Retro





« Aujourd'hui, 25 000 touristes croisiéristes débarquent chaque année sur le ponton Libourne-Saint-Émilion ! »

**EJG :** Ce sont les réussites de ce premier projet qui vous ont permis de déterminer la seconde phase du projet urbain ?

**P. B. :** « En assumant le fait métropolitain, on s'est inscrits comme étant porteurs d'une politique publique avec des ambitions fortes. Libourne est un territoire apaisé qu'on choisit d'habiter. L'enjeu des mobilités est au cœur du projet urbain « Libourne 2030 », à commencer par le projet de RER métropolitain. La première ligne, grâce à la Région et à la métropole, c'est Libourne-Bordeaux-la fac-Arcachon qui est en train de monter en puissance. C'est un formidable atout, la promesse de rejoindre Bordeaux en 20 minutes avec des trains pratiquement tous les quarts d'heures. Ce RER doit être accompagné du pôle d'échanges multimodal dans le quartier de la gare, un projet à 25 millions, qui correspond à la reconquête de ce quartier. Libourne se retrouve dans l'aire métropolitaine, dans son attractivité, et on l'assume. On est revenu

dans cette double fonction : être la ville centre d'un arrière-pays (celui de la Vallée de l'Isle et de la Vallée de la Dordogne) et être une ville péri-métropolitaine. Les mobilités actives englobent aussi les déplacements doux, la place du vélo électrique dans la ville et sur l'ensemble du territoire de la Cali. Elles reposent aussi le débat du contournement de Bordeaux qui permettrait de mieux entrer dans Bordeaux et d'aménager le territoire nord-est aquitain. Et puis, il y a les enjeux plus larges : la renaturation de la ville et le changement climatique qui s'impose à nous. »

**EJG :** Vous avez été lauréat en 2018 du plan national « Action Cœur de Ville » pour redynamiser les villes moyennes. C'est ce qui vous a permis d'initier ces chantiers ?

**P. B. :** « Action Cœur de Ville » est né à Libourne. De 2014 à 2017, j'ai été chargé de mission à l'Élysée, sous François Hollande. Je suis resté en contact



avec le secrétaire général de l'Élysée, Pierre-René Lemas, parti diriger la Caisse des dépôts et consignations. Il m'a questionné sur les besoins des villes moyennes de 25 000 habitants environ. C'était l'époque où on n'arrivait plus à emprunter, il y avait un assèchement des partenaires bancaires et les communes étaient en difficultés. On n'était pas vraiment concernés mais ce n'était pas une période facile pour confirmer des ambitions qu'on pouvait avoir. Pour Pierre-René Lemas, la Caisse des dépôts devait être partenaire des collectivités comme Libourne, à la condition que cela s'inscrive dans le temps long, le temps d'écriture d'un projet urbain, de la concertation, de sa pertinence et d'établir un business plan. Les collectivités n'ont pas cette culture. C'est ainsi que la Caisse des dépôts a développé la Banque des territoires. Ça



nous a permis de financer la 1<sup>re</sup> partie du projet urbain, et j'espère que ça va continuer avec le projet de pôle d'échange multimodal. »

**EJG : La récente présentation des notaires sur l'immobilier en Gironde montrait que Libourne est en plein boom, une nouvelle population arrive ?**

**P. B. :** « On voit une forme de boboïsation. J'en suis heureux, ce n'était pas forcément notre destin. Ça aurait pu devenir le lieu où viennent se loger tous ceux qui ne peuvent plus vivre à Bordeaux, c'est-à-dire une forme de paupérisation sociale. On a sûrement un peu ce phénomène, mais on a aussi des gens qui font le choix de venir vivre dans une ville d'art et d'histoire, on aura le label dans quelques mois. On observe donc une hausse de l'immobilier quand ça stagne ailleurs. Et comme on partait de très bas, on a toujours des prix très attractifs. Le seul bémol c'est qu'on est sûr de l'habitat de reconquête de friches du centre-ville. On est dans une



## BIO EXPRESS

**1969 :**

Naissance et enfance à Chirac (Charente)

**FIN DES ANNÉES 80 :**

Arrivée à Bordeaux pour faire des études de maths sup/maths spé à Montaigne

**1993 :**

Adhère au parti socialiste et rencontre Gilles Savary.

**1997 :**

Rencontre Gilbert Mitterrand.

**2011 :**

Succède à Gilbert Mitterrand, parti prendre la présidence de la Fondation France Liberté, à la mairie de Libourne à mi-mandat.

**2014 :**

Élu maire de Libourne et président de la Cali.

**2014-2017 :**

Chargé de mission à l'Élysée, c'est là qu'est élaboré le plan « Action cœur de ville » dont Libourne est une des 222 villes lauréates.

**2020 :**

Réélu maire de Libourne dès le 1<sup>er</sup> tour et président de la Cali.

## « Libourne est une ville qui se boboïse mais pas qui se gentrifie »

ville de caractère qui respecte son patrimoine. Mais attention, c'est une ville qui se boboïse mais pas une ville qui se gentrifie. »

**EJG :** Vous avez aussi favorisé l'attractivité de la ville vis-à-vis des grosses entreprises ?

**P. B. :** « On les a gardées grâce au projet urbain. Il y a 6 ou 7 ans, Ceva Santé Animale envisageait de déplacer son siège mondial. C'est parce qu'ils ont été intégrés dans le projet urbain, dans les identités de ville, qu'ils se sont réinvestis dans Libourne. D'ailleurs ils sont en train de refaire construire un site. »

**EJG :** Les start-up sont aussi présentes ?

**P. B. :** « Oui, certaines sont l'essai-mage de Ceva. Je pense à Fermentalg qui grossit, sécurise son business plan et, j'espère, va exploser dans les années qui viennent. Il y a aussi le partenariat avec Bordeaux Technowest, qui a ouvert une antenne à Libourne pour créer un incubateur de start-ups dans le domaine de la winetech et de la foodtech. »

**EJG :** Où en est le projet des anciennes casernes ?

**P. B. :** « En 2010, dans le cadre de la révision générale des politiques publiques (RGPP) voulue par le président Sarkozy, l'école de sous-officiers de gendarmerie a fermé ses portes. On s'est retrouvé avec 8 hectares dans le centre-ville, un patrimoine magnifique. L'État a lancé un appel à manifestation d'intérêt, sans succès. Tout nouvellement maire, j'ai décidé de racheter les

casernes qui étaient à l'abandon pour 2 millions d'euros. Et j'ai relancé un appel à manifestation d'intérêt. Un premier projet de grand hôtel a été abandonné puis revendu à Michel Ohayon qui voulait en faire un pôle œnotouristique d'envergure européenne, voire mondiale, avec la promesse d'investir plusieurs millions d'euros ici. Avec les turbulences qu'il connaît actuellement, je pense que ce projet ne se fera pas tel que l'a pensé Michel Ohayon. Il restera peut-être un interlocuteur. Mais ce qui est extrêmement satisfaisant c'est que je ne passe pas 2 jours sans qu'un investisseur, parmi les plus prestigieux, ne m'appelle pour reprendre et réinvestir ces casernes. Il y a 8 ans, ça n'intéressait personne ! Aujourd'hui on en est là. On est

dans une bonne dynamique, même si on est toujours sur un chemin de crête et que les choses demeurent fragiles. »

**EJG :** C'est grâce à cette dynamique que vous avez été réélu dès le 1<sup>er</sup> tour aux dernières élections municipales ?

**P. B. :** « J'ai l'impression que les Libournais ont retrouvé leur confiance. Et ce qui est incroyable c'est la manière dont on regarde Libourne de l'extérieur. C'est devenu un modèle, y compris pour des villes de taille supérieure, dans sa stratégie, dans sa trajectoire et dans sa méthode. Mais l'histoire n'est pas finie. On va écrire Libourne 2030, et peut-être que je me représenterai, ou pas. Cette écriture partenariale, populaire, citoyenne qui donne une trajectoire ne peut que fédérer. »

## « Avec les turbulences qu'il connaît actuellement, je pense que le projet de réhabilitation des casernes ne se fera pas tel que l'a pensé Michel Ohayon »



# PESSAC

# LA MONNAIE DE PARIS

# FRAPPE FORT



Après avoir redressé sa situation financière, l'institution, en charge notamment de frapper la monnaie de l'État, a dévoilé son plan stratégique 2023-2027 visant 200 millions d'euros de chiffre d'affaires. À Pessac, la Monnaie de Paris prévoit d'investir massivement pour construire un ensemble immobilier de 26 000 m<sup>2</sup> qu'il mettra en location afin de rentabiliser son foncier disponible.

Par Astrid GOUZYK

« **A**u cours des cinq prochaines années, nous allons, avec le soutien de l'État actionnaire, doubler nos investissements dans notre outil de production, nos actifs technologiques et nos nouveaux métiers ». À l'occasion de la présentation de son nouveau plan stratégique « Ambition 2027 », Marc Schwartz, PDG

de la Monnaie de Paris depuis 2018, esquisse les projets qui animeront l'institution pour les quatre années à venir. Les investissements devraient ainsi atteindre 70 millions d'euros, en cumulé, d'ici 2027. Son usine girondine, historiquement implantée à Pessac, bénéficiera de ces investissements massifs.

Au cœur de la zone industrielle de Bersol, le site bat monnaie depuis

1973. Il est spécialisé dans l'argent fin et les métaux communs, quand l'usine parisienne du quai de Conti frappe les pièces en or et fabrique les objets d'art, médailles et fontes. Entre 1,1 milliard et 1,3 milliard de pièces sortent chaque année des lignes de production pessacaises : des monnaies courantes pour la France et l'exportation, des monnaies de collection et des mini-médailles.

## ACCUEILLIR 800 PERSONNES

Outre ses capacités de production, les plus importantes du groupe en termes de volume, c'est le foncier disponible autour de l'usine actuelle qui capte l'attention de la Monnaie de Paris. Pour valoriser ses terrains inoccupés, une denrée rare sur la métropole bordelaise, l'établissement public va mener un vaste projet immobilier. 13 000 m<sup>2</sup> de bâtiments seront construits dans un premier temps d'ici la fin de l'année 2026 et au total près de 26 000 m<sup>2</sup> avec une deuxième phase : des ateliers, des locaux adaptés à la high tech et des bureaux pour accueillir d'autres entreprises, avec une offre de services complète (un restaurant d'entreprise, une crèche). L'ambition est d'accueillir 800 personnes supplémentaires dans ces locaux que la Monnaie de Paris mettra en location.

Ce projet va soutenir l'un des quatre piliers du plan « Ambition 2027 », développer les activités de l'entreprise pour atteindre 200 millions de chiffre d'affaires en 2027. La diversification des acti-

« Nous allons doubler nos investissements dans notre outil de production, nos actifs technologiques et nos nouveaux métiers »

vités devrait permettre de générer 40 millions d'euros de chiffre d'affaires, notamment grâce au projet immobilier de Pessac.

## DES CAPACITÉS DE PRODUCTION ACCRUES

Le développement des activités se jouera aussi au sein de l'usine dont les équipements seront modernisés. Les capacités de production devraient augmenter pour coller aux ambitions de l'entreprise, notamment dans le domaine stratégique des monnaies de collections. La Monnaie de Paris veut continuer à rajeunir sa clientèle cible avec des licences jeunesse, comme cela

a été le cas avec Harry Potter et Astérix. « Nous allons travailler sur de nouvelles coupures qui seront plus accessibles et permettront de recruter de nouveaux clients pour ces monnaies de collections », argumente Nicolas Dumont, directeur marketing et communication de la Monnaie de Paris. L'entreprise continuera aussi à développer son activité autour des mini-médailles, ces objets que l'on peut acheter lorsque l'on visite un site touristique. De quoi occuper les 175 salariés de l'usine de Pessac qui a décroché le contrat de fabrication des monnaies aux couleurs des Jeux olympiques de Paris 2024 et de la Coupe du monde de rugby 2023.



## EN CHIFFRES

**149,2 M€ de chiffre d'affaires réalisé en 2022**, le plus élevé depuis 2012.

**5 M€ de résultat net**, positif pour la troisième année consécutive.

**50 M€ de chiffre d'affaires réalisé à l'export** avec les monnaies courantes, de collections et les produits d'art.

**5 millions de médailles touristiques** produites en 2022, un record.

**450 salariés** au total dont 175 sur le site de Pessac

# LE CRI D'ALARME

Patrick Seguin, président de la chambre de commerce et d'industrie Bordeaux-Gironde, constate sur le terrain la lassitude des commerçants et leur inquiétude face à la multiplication des journées de manifestation contre la réforme des retraites. L'élu consulaire juge la situation préoccupante, à un moment où le tissu économique local est déjà fébrile.

Par Astrid GOUZIK

**Les Echos Judiciaires Girondins : Alors que les journées de mobilisation contre la réforme des retraites se multiplient en France et en Gironde, vous avez fait part de l'inquiétude du monde économique que vous représentez et du ras-le-bol des commerçants. Que vous disent-ils lorsque vous allez à leur rencontre ?**

**Patrick Seguin :** « Je constate sur le terrain, particulièrement chez les commerçants, une fatigue et une lassitude. On compte 110 000 entreprises en Gironde. Parmi elles, 30 000 commerces qui représentent 130 000 emplois. Ce sont souvent des particuliers qui ont franchi le pas d'acheter ou louer un fonds de commerce. Et c'est ce fonds de commerce qui constituera leur retraite le moment venu. Or ces fonds perdent de la valeur avec la baisse du chiffre d'affaires liée aux journées de manifestation. Bien entendu, nous sommes favorables au droit de grève. En revanche, quand cela impacte profondément des personnes qui connaissent la même situation que ceux qui manifestent, il faut trouver d'autres solutions pour agir contre le gouvernement. »

**EJG : Quelles pourraient être ces solutions ?**

**P. S. :** « La proposition de médiation formulée par Laurent Berger (le secrétaire général de la CFDT) est, selon moi, excellente. Le gouvernement ne devrait pas refuser cette médiation qui est l'outil adapté pour trouver une porte de sortie. En tant que représentants du monde économique du territoire, on demande à ce que l'État, comme les syndicats représentatifs, prennent des décisions pour sortir de cette impasse. Les commerçants ne peuvent pas continuer à vivre dans l'anxiété permanente de savoir s'ils pourront travailler. »

**EJG : Quelles sont les répercussions directes pour les entreprises du territoire ?**

**P. S. :** « Les lendemains de manifestation, les commerçants ont le moral dans les chaussettes. Actuellement, ils connaissent une baisse de leur chiffre d'affaires comprise entre 20 et 40 %, dans une période où toutes les charges augmentent. Les présidents des tribunaux de commerce de Bordeaux et Libourne nous ont alerté sur le fait qu'ils arrivent à saturation car le nombre de dossiers d'entreprises

qui demandent leur protection a presque doublé entre janvier-février 2022 et janvier-février 2023. Pour 90 % d'entre elles, cela se solde par une liquidation immédiate. On voit le chômage augmenter de nouveau alors qu'on connaissait une situation de plein emploi. »

**EJG : Comment expliquez-vous cette situation alarmante ?**

**P. S. :** « C'est la conjonction de plusieurs phénomènes. D'abord, le « quoi qu'il en coûte » s'est arrêté en fin d'année dernière. Puis l'État a donné des directives à l'Union de recouvrement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales (Urssaf) et à la direction régionale des finances publiques (DRFIP) pour relancer les impayés. Les mises en demeure tombent. Au même moment, les premières parties des prêts garantis par l'État (PGE) commencent à être remboursées. Si la grande majorité des entreprises a mis de côté l'argent qui n'avait pas été utilisé, d'autres ont consommé cela comme si c'était de la trésorerie. Tout cela ajouté à la conjoncture actuelle, bon nombre d'entreprises qui étaient un peu fragiles se retrouvent en grande difficulté.

« Les lendemains de manifestation,  
les commerçants ont le moral dans les chaussettes »

# DE LA CCI



© Atelier Gallien - Echos Judiciaires Girondins

**PATRICK SEGUIN**  
Président de la  
CCI Bordeaux-Gironde

« Actuellement, **les commerçants connaissent une baisse de leur chiffre d'affaires comprise entre 20 et 40 %**, dans une période où toutes les charges augmentent »

**EJG : Quelles actions sont mises en place par la CCI Bordeaux-Gironde pour accompagner ces entreprises ?**

**P. S. :** « Nous avons signé une convention avec les 25 clubs d'entreprises du territoire pour qu'ils nous alertent quand ils constatent qu'un chef d'entreprise rencontre des difficultés. Un centre d'information sur la prévention des difficultés des entreprises (CIP) vient également de voir le jour à Libourne. Puis nous avons créé une plateforme numérique, [quipeutaidermaboite.fr](http://quipeutaidermaboite.fr), où les entrepreneurs peuvent se connecter en toute confidentialité et, en 3 clics, signaler leurs problèmes (plus de trésorerie, la

banque refuse un prêt, etc.). Dans la journée, l'un de nos 40 collaborateurs les rappelle et les oriente vers l'interlocuteur adapté. On contrôle ensuite que la personne a bien été prise en charge. »

**EJG : Vous planchez aussi sur un projet de « fonds relais » destiné aux experts-comptables...**

**P. S. :** « Oui, à l'initiative de la présidente du tribunal de commerce de Bordeaux. Nous avons constaté que, parfois, les bilans ne sont pas faits depuis deux ans parce que l'expert-comptable n'est plus payé depuis longtemps. Pourtant c'est justement au moment où l'entreprise connaît des difficultés qu'elle

a besoin de sortir des chiffres fiables. On essaie donc de créer un fonds relais, avec l'aide de la Région et des tribunaux de commerce, pour faire en sorte qu'un expert-comptable, qui sent que l'entreprise est en difficulté, puisse continuer à travailler en ayant la garantie d'être payé. En contrepartie, il aura le devoir d'accompagner son client jusqu'au bout. Les experts-comptables pourraient devenir des lanceurs d'alerte. On voudrait que ce fonds soit opérationnel d'ici la fin de l'année pour l'expérimenter en Gironde et ensuite le proposer au réseau des CCI de France. »

# L'ACTU PRÈS DE CHEZ VOUS



Philippe Briant d'ArianeGroup, Stéphane Delpeyrat président de Technowest, Sébastien Reichstadt cofondateur de The Exploration Company et François Baffou, DG de Technowest.

## BORDEAUX MÉTROPOLE 2023, ANNÉE CHARNIÈRE POUR BORDEAUX TECHNOWEST

Si son futur siège s'ancre à Mérignac, au cœur de l'Aéroparc, c'est pour mieux permettre à Bordeaux Technowest de rayonner dans toute la Nouvelle-Aquitaine. Devenue « une référence sur le développement économique », selon son président Stéphane Delpeyrat, la technopole pèse un budget de près de 3 millions d'euros et a accompagné 84 start-ups en 2022. « Si l'on ajoute les entreprises de nos centres d'affaires, nous représentons 550 emplois », précisait François Baffou, son directeur général, lors de la présentation du bilan annuel à la presse le 29 mars. Tirée par les secteurs des deep tech, de l'aérospatiale-défense ou encore de l'écologie industrielle, Technowest souhaite développer son dispositif « d'open-innovation », par lequel les start-ups démarrent leur activité avec de grands partenaires, comme ArianeGroup. « Je souhaite étendre ce programme à toute la région et y mettre les moyens », a assuré François Baffou. La technopole, déjà présente à Blanquefort, Libourne ou Hourtins via son centre d'essais de drones (CESA), va s'étendre rive droite à Bassens. Dès septembre 2023, la direction prendra place à bord du « Cockpit », un bâtiment de 6 500 m<sup>2</sup> « avec un incubateur, une pépinière, un centre d'affaires, des ateliers, des services, des salles et terrasses pour l'événementiel, une volière pour drones... », a détaillé le DG. Un lieu à forte exigence environnementale dont le coût de construction s'élève à 26 millions d'euros. Parmi ses premiers occupants : The Exploration Company.

RONAN  
LEAUSTIC

© D.R.

# CARNET

**Ronan LEAUSTIC** sous-préfet d'Arcachon, a été désigné comme sous-préfet référent chargé d'accompagner le déploiement de France 2030 et d'accélérer les implantations industrielles et logistiques sur le territoire du département. Le plan d'investissement France 2030 a pour objectif permettre de rebâtir une indépendance productive et énergétique. Le réseau de sous-préfets référents doit permettre à tous les territoires et à toutes les entreprises, notamment les PME et les ETI, issues par exemple des Territoires d'industrie, de s'approprier la dynamique de réindustrialisation et d'innovation voulue par le Gouvernement, et à chaque entreprise et à chaque élu de trouver un relais sur le terrain.

## GIRONDE

### DE JEUNES DIRIGEANTS HONORÉS PAR *FORBES*

Deux entreprises créées à Bordeaux voient leurs dirigeants faire leur entrée dans le classement Forbes 30under30 Europe 2023, qui célèbre les jeunes leaders de moins de 30 ans à travers l'Europe. Choisis dans la catégorie « Manufacturing & Industry », Thomas Bourgoïn, Dylan Taleb et Pierre Marigo, les 3 cofondateurs de Handddle, se sont donnés pour mission « de transformer la façon dont nous produisons des choses durant les prochaines décennies en utilisant des processus numériques comme l'impression 3D », précise sur sa page LinkedIn Thomas Bourgoïn, « honoré d'être intégré, avec mes 2 meilleurs associés, au classement Forbes 30under30 ». Ils y figurent aux côtés de Sarah Lamaïson, cofondatrice avec David Wakerley de la société Dioxycle, qui a imaginé une solution de valorisation du CO<sub>2</sub> (voir Les EJG du 18/11/22). « C'est un grand honneur de faire partie de cette liste - mais surtout, c'est un grand honneur de représenter mon équipe, Dioxycle, dans cette liste », a-t-elle commenté.

SARAH LAMAISON  
CEO de DIOXYCLE

© Dioxycle



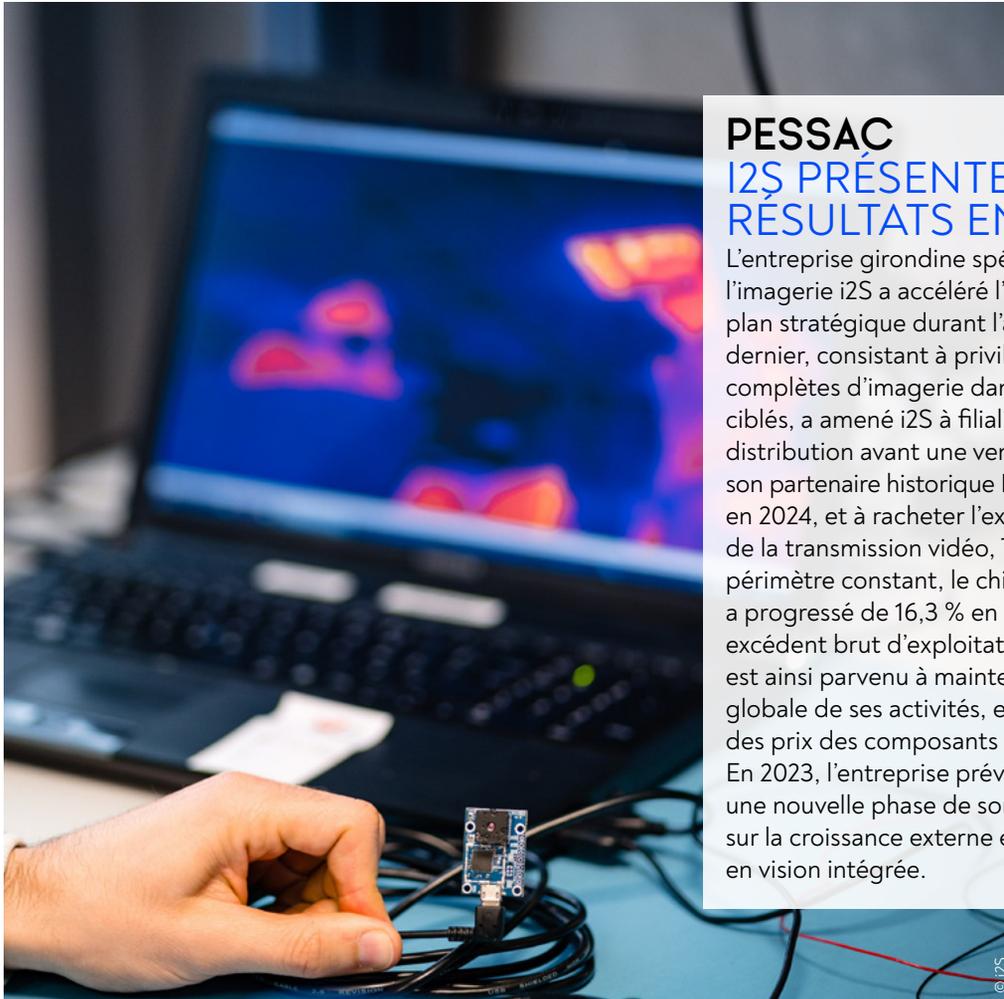
## LE VERDON-SUR-MER UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE POUR LE PORT DE BORDEAUX

Le Grand Port Maritime de Bordeaux (GPMB) et EDF Renouvelables ont signé le 20 mars un accord pour l'implantation d'une centrale photovoltaïque sur le terminal portuaire du Verdon-sur-Mer. Située sur une ancienne zone de stockage pétrolier, la future installation présentera une capacité maximale de 52 MWc. « Ce projet constitue une étape-clé et une première brique pour la réindustrialisation bas-carbone du port. GPMB se positionne désormais comme un acteur majeur pour la production et la fourniture d'énergie, notamment électrique, au service des activités industrielles, portuaires et logistiques du territoire », a réagi dans un communiqué Jean-Frédéric Laurent, DG du GPMB. « Nous sommes fiers d'avoir été désignés pour ce projet solaire, qui démontre notre expertise pour accompagner le GPMB et les acteurs industriels de la zone dans leur démarche de décarbonation », a ajouté Didier Hellstern, directeur du développement EDF Renouvelables.

## MÉRIGNAC CASH PISCINES VA OUVRIR 13 NOUVEAUX MAGASINS

L'entreprise spécialisée dans la vente en libre-service de matériels et accessoires de piscine et spas gonflables, dont le siège social se trouve à Mérignac, annonce l'ouverture de 13 nouveaux magasins en France en 2023. Complété par un ambitieux plan de recrutement de 350 personnes, qui doivent renforcer les 1 000 collaborateurs que compte déjà l'enseigne, il doit soutenir la croissance continue de Cash Piscines. Ses 135 magasins ont en effet réalisé un chiffre d'affaires de 260 millions d'euros en 2022, en progression de 5,5 % par rapport à 2021.





## PESSAC I2S PRÉSENTE DES RÉSULTATS EN HAUSSE

L'entreprise girondine spécialiste de l'imagerie i2S a accéléré l'application de son plan stratégique durant l'année 2022. Ce dernier, consistant à privilégier les solutions complètes d'imagerie dans des domaines ciblés, a amené i2S à filialiser son activité de distribution avant une vente définitive à son partenaire historique BASLER AG prévue en 2024, et à racheter l'expert toulousain de la transmission vidéo, TWIGA. À périmètre constant, le chiffre d'affaires a progressé de 16,3 % en 2022, pour un excédent brut d'exploitation de 9,9 %. i2S est ainsi parvenu à maintenir la rentabilité globale de ses activités, en dépit de la hausse des prix des composants électroniques. En 2023, l'entreprise prévoit d'entrer dans une nouvelle phase de son plan, reposant sur la croissance externe et la spécialisation en vision intégrée.

## BORDEAUX LEVÉE FINALE À 55,8 MILLIONS D'EUROS POUR COMPANION SPINE

L'entreprise franco-américaine Companion Spine annonce un financement additionnel de 5 millions d'euros pour sa levée de fonds en série A initiée en février 2022. Spécialisée dans « le diagnostic et le traitement interventionnel et chirurgical des pathologies du rachis et de la colonne vertébrale », Companion Spine est soutenue par Viscogliosi Brothers, société d'investissement en santé américaine qui a mené ce tour de table. Il doit permettre « le développement de notre portefeuille de solutions complètes capables de traiter précisément, sur le long terme, les différents stades et les multiples origines du mal de dos. Notre portefeuille unique de technologies permet un traitement interventionnel plus précoce, plus sûr et évolutif pour correspondre à l'état exact du patient tel qu'il est au moment du diagnostic, ou tel qu'il sera dans quelques jours, quelques mois, voire quelques années », précise dans un communiqué Erick Cloix, DG et cofondateur de Companion Spine.



**ERICK CLOIX**  
DG et cofondateur  
de Companion Spine

SÉBASTIEN  
HÉNIN

directeur général  
d'Aliénor Capital

ARNAUD  
RAIMON

président  
d'Aliénor Capital

© Atelier Gallien/EJG

## BORDEAUX ALIÉNOR CAPITAL LANCE INVESTCORE 2028

La société de gestion indépendante Aliénor Capital, basée à Bordeaux, annonce le lancement d'un nouveau fonds obligataire à échéance, InvestCore 2028. D'une durée de 6 ans, il investit dans des obligations d'entreprises européennes de premier plan. « La diversification du fonds est permise par un investissement dans plus de 30 obligations émises par des sociétés de secteurs d'activité différents. Ces obligations ont une durée de vie voisine de celle du fonds et ont vocation à être conservées jusqu'à leur échéance », pour atteindre le rendement moyen annuel estimé d'un peu moins de 5 %, précise Aliénor Capital dans un communiqué. L'objectif affiché par la société est de lever plus de 50 millions d'euros avec ce nouveau fonds.

## SAINT-JEAN-D'ILLAC LE SITE D'AUDUREAU SUD-OUEST REPRIS PAR STG

Le groupe breton STG, spécialiste du transport et de la logistique sous température dirigée, a annoncé la reprise du site et des activités d'Audureau Sud-Ouest à Saint-Jean-d'Ilac. Grâce à ce nouveau site, STG offre à ses clients nationaux (industriels de l'agroalimentaire, distributeurs, enseignes de la RHF) des solutions de distribution en Gironde, dans les Landes et le Lot-et-Garonne avec notamment des livraisons quotidiennes du bassin d'Arcachon et du Médoc. « C'est une nouvelle étape pour nous positionner partout en France en acteur de confiance du transport et de la logistique sous température dirigée » précise Stéphane Point, président du groupe STG. Le site de Saint-Jean-d'Ilac comporte une plateforme de près de 3 200 m<sup>2</sup> en froid positif disposant d'une chambre en froid négatif, 36 portes de quai, le tout sur un terrain de 20 000 m<sup>2</sup>. Il intégrera prochainement les équipes de STG déjà présentes à Bordeaux et réunira ainsi plus de 70 collaborateurs



© D.R.



## SAINT-LOUBÈS NETLAB PHARMA SE DÉVELOPPE AVEC LA RÉGION

La société Netlab Pharma est spécialisée dans la formulation, la fabrication et la distribution de compléments alimentaires d'origine naturelle et d'aliments diététiques. Son activité se répartit en deux segments : la formulation et fabrication à façon ; la fabrication d'une cinquantaine de références de produits en marque blanche et en marque propre pour le bien-être, la forme, le sport et la minceur. Afin de rester compétitive, l'entreprise a décidé de se diversifier et d'augmenter ses capacités de production. Elle a choisi de produire des gommes à base de pectine afin de conserver son positionnement végétal, qualitatif et haut de gamme. Ces investissements sont indispensables pour faire face à la concurrence internationale (notamment allemande), qui se diversifie également vers les gummies. Il est prévu le recrutement de dix personnes à trois ans (quatre dès cette année). La Région soutient ce projet de développement par une subvention de 121 140 euros à Netlab Pharma.

© Netlab Pharma

## GIRONDE LA BANQUE DES TERRITOIRES SOUTIENT LE RENOUVELLEMENT DE L'ÉCLAIRAGE

La Banque des Territoires a signé avec le Syndicat départemental d'Énergies et d'Environnement de la Gironde (SDEE) une convention de 9 millions d'euros pour accélérer le renouvellement de l'éclairage public girondin. Le coût de l'éclairage public représente 37 % de la consommation totale d'électricité des communes. Dans un contexte d'explosion des coûts de l'énergie, le SDEEG cherche à en diminuer le poids pour les communes. Le programme objet du partenariat vise à installer des luminaires à leds. Il concerne 18 300 points lumineux (soit à peu près 10 % du parc entretenu par le SDEEG) sur 48 communes essentiellement hors Métropole pour un montant de 16 M€. La Banque des Territoires soutient l'initiative et propose au SDEEG un financement intracting sous la forme d'une avance remboursable de 9 millions d'euros sur une durée de 11 ans, grâce aux économies réalisées soit plus de 880 000 €/an tout en permettant aux communes d'économiser en complément 720 000 € en faveur de leur budget de fonctionnement.



© SDEEG



PIERRE  
SAUMIER

# LA DÉLÉGATION JUDICIAIRE

## MODE D'EMPLOI

Le notaire intervient principalement dans des dossiers amiables, tels que la vente immobilière, mais il existe des cas où son action prolonge l'intervention du juge dans la résolution des conflits, en agissant par délégation judiciaire. Quel est le rôle du notaire dans ce cas et comment se déroule son intervention ?

Par M<sup>e</sup> Pierre SAUMIER  
Notaire à Floirac

**L**a délégation judiciaire intervient dans le cadre d'une demande en partage lorsque des indivisaires ne s'entendent pas sur ses modalités. Le juge saisi désigne alors un notaire pour procéder aux opérations de compte, liquidation et partage et commet un juge pour les surveiller. Le notaire agit alors en qualité d'auxiliaire de justice ; cette substitution intervient principalement dans le domaine du droit des personnes et de la famille lors de divorces, ruptures conjugales ou à la suite d'un décès. En Gironde, le jugement prononce en premier lieu l'ouverture des opérations de liquidation, puis commet le Président de la Chambre Départementale des notaires pour y procéder ; lequel substitue à son tour un notaire de sa compagnie.

### L'INTERVENTION DU NOTAIRE

Il peut être désigné en cours de procédure, et ce uniquement en matière de divorce, en étant nommé comme notaire expert (article 255-9 du code civil) ou comme notaire liquidateur (article 255-10 du code civil). Le but est ici de prévenir la survenance de conflits en amont du prononcé du divorce, ce qui permet au juge de trancher les points de désaccord ou facilite l'évaluation de la prestation compensatoire. Il intervient également et principalement au terme de la procédure judiciaire, une fois le divorce prononcé ou à l'issue d'un jugement tranchant les points litigieux qui bloquent le partage des biens d'un couple ou le règlement d'une succession.

Le tribunal ordonnera le partage s'il peut avoir lieu ou la vente par licitation.

[Des mesures annexes pourront être décidées par le juge dans cet objectif, à savoir :](#)

- la désignation d'un expert afin d'évaluer les biens objet du partage ou pour proposer la composition des lots à attribuer ;

- la réalisation d'un tirage au sort.

En pareille hypothèse, il incombera au notaire de liquider purement et simplement l'indivision par l'identification des biens qui la composent et des avances reçues ou dépenses versées par un indivisaire, d'évaluer de ce que chacun a vocation à recevoir et enfin de proposer l'attribution des biens.

### LES CONSÉQUENCES POUR LE COPARTAGEANT

Il est important de noter que le notaire n'intervient pas en qualité de conseil des parties. Il intervient avec neutralité à l'image du juge qui a procédé à sa nomination. Lors de sa désignation, la chambre des notaires veille à ce que le notaire désigné ne soit jamais intervenu dans le cadre du dossier en question.

Chaque partie est alors libre d'être accompagnée par le conseil de son choix car le notaire commis se bornera à liquider méthodiquement la masse à partager et

○○○



## Cette substitution intervient principalement dans le domaine du droit des personnes et de la famille lors de divorces, ruptures conjugales ou à la suite d'un décès.

recueillera leurs observations. Les règles de la procédure judiciaire se reportent sur son intervention, et notamment le principe du contradictoire. Il implique que chaque copartageant doit avoir la faculté de prendre connaissance et de discuter de toute pièce ou observation présentée au notaire commis.

Cette exigence concerne l'ensemble des pièces qui pourraient être communiquées au notaire, qu'elles aient ou non une importance pour l'établissement de l'état liquidatif. Chaque communication doit donc être portée à

la connaissance de tous, le notaire étant en droit de refuser toute communication téléphonique.

### UN DÉLAI D'UN AN

Le Code de Procédure Civile laisse un délai d'un an au notaire commis pour accomplir la mission qui lui est confiée. Le juge sera chargé de surveiller le respect de ce délai et pourra demander si besoin le remplacement du notaire. Il accompagne le notaire et pourra mettre en place des mesures visant à assurer le bon déroulement de sa mission par la délivrance d'une ordonnance de prorogation de

délai, l'envoi d'injonctions aux parties ou la désignation d'un expert en cours de procédure.

S'il existe toujours des blocages entre les copartageants à l'approche de ce délai, il devra convoquer les parties à la signature d'un procès-verbal de difficultés afin de faire remonter au juge les motifs du blocage ; à charge pour la partie la plus diligente de saisir le juge. En l'absence de blocage, le notaire devra procéder à la signature d'un procès-verbal de lecture de l'état liquidatif ; il s'agit là d'un partage classique qui viendra clôturer la procédure judiciaire.

## LE COÛT DE L'INTERVENTION

La rémunération du notaire varie selon son intervention. A chaque rendez-vous chez le notaire commis, un procès-verbal doit être en principe dressé pour recueillir les dires des parties et faire état de l'avancée de sa mission au juge. Ces procès-verbaux de dires préparatoires sont soumis à un émolument fixe d'un montant de 226,392 € TTC, augmenté d'un droit d'enregistrement de 125 €. Si sa mission aboutit à la signature d'un procès-verbal de lecture, il percevra la rémunération

tarifiée fixée par Décret applicable aux partages par la perception d'un émolument proportionnel à l'actif brut partagé et aux reprises en nature.

Cet émolument sera complété par divers impôts et taxes :

- un impôt lié au partage dont le pourcentage (2,50 %, 1,10 %, etc.) variera selon l'origine de l'indivision ;
- les frais liés à la publication de l'acte auprès du Service de la Publicité Foncière compétent, le cas échéant.

Cette rémunération concerne seulement le notaire commis. Le

notaire « dit conseil », sera choisi par un copartageant afin de l'assister dans le cadre de la procédure sera directement rémunéré par la personne qui l'a mandaté. Sa rémunération aura la nature d'un honoraire qui sera librement fixé par le notaire et devra être approuvée par la partie qui l'a choisi sans que cela n'interfère dans la procédure.

## DES ALTERNATIVES

Le notaire intervient sur délégation judiciaire lorsqu'il existe des désaccords entre des indivisaires. Il s'agit en quelque sorte du dernier recours possible afin de faire cesser l'indivision. Les parties peuvent néanmoins décider à tout moment de mettre un terme à la procédure en transigeant par la signature d'un acte de partage levant les voies judiciaires. La médiation peut enfin être un moyen de prévenir de façon encadrée toute suite judiciaire et de trouver un accord.

Chaque partie est libre d'être accompagnée par le conseil de son choix car le notaire commis se bornera à liquider méthodiquement la masse à partager.



# LES ECHOS EN RÉGION



FLORENT  
FARGE

© D.R.

## CARNET

**Florent FARGE**, secrétaire général de la Préfecture de Lot-et-Garonne, a été désigné comme référent chargé d'accompagner le déploiement de France 2030 dans une approche territoriale en relayant les informations sur le plan **France 2030**, en mobilisant les acteurs départementaux pour la détection des projets, en facilitant l'accès des entreprises, notamment celles présentes dans les Territoires d'industrie, aux dispositifs de France 2030 et en participant aux instances régionales de pilotage de ce plan. Il devra également accélérer les implantations industrielles et logistiques en animant une revue départementale des projets stratégiques.

### LOT-ET-GARONNE LE PANAME AUX JO 2024

Que son nouveau KAYAK CROSS TME gagne l'or olympique en 2024 sur le bassin de Vaires sur Marne lors des épreuves de Kayak Cross, nouvelle discipline plébiscitée par le président du COJO : un but pour la société lot-et-garonnaise de rotomoulage ROTOMOD qui le fabrique. Ce kayak optimal en polyéthylène est le fruit d'une collaboration entre ROTOMOD, la Fédération Française de Canoë-Kayak, les athlètes de l'équipe de France de slalom dont Boris NEVEU, double champion du Monde et des entreprises, et de deux entreprises tarnaises (Tarn Composite et ZIG ZAG). Ce kayak est responsable puisque 100 % recyclable !



© D.R.



## SUD-OUEST UN REDÉMARRAGE TRÈS PROGRESSIF

Si sur les fêtes de fin d'année 2022, les professionnels du foie gras ont réussi à contenir le recul des ventes dans la grande distribution à 19,4 % en volume, alors que la disponibilité était en baisse de 30 % en raison de la crise aviaire 2021, ils se trouvent aujourd'hui confrontés au manque de canetons à mettre en production. Une situation qui devrait perdurer dans la mesure où la filière doit également assumer la dé-densification du « plan Adour » dans certaines zones d'élevage du Sud-Ouest. « Les stocks étant maintenant au plus bas, il faudrait que la production en élevage remonte en 2023 de 20 à 25 %, juste pour assurer la mise en marché équivalente à 2022 », estime le Comité interprofessionnel des palmipèdes à foie gras (Cifog).



**GUY SIDOS**  
PDG de Vicat

**MATHIEU NEUVILLE**  
PDG de Materrup

## LANDES MATERRUP S'ALLIE À VICAT POUR ACCÉLÉRER LA FABRICATION DE SON CIMENT BAS-CARBONE

« Cette usine n'est qu'une étape », affirmait Mathieu Neuville, PDG de Materrup, en septembre dernier, lors de l'inauguration, à Saint-Geours-de-Maremne, de sa première unité de production du ciment à base d'argile crue mis au point par la start-up. Le Landais vient d'annoncer son rapprochement avec le groupe cimentier français Vicat (3,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 9 000 collaborateurs), basé en Isère et présent à l'international. La création d'une entreprise commune doit permettre aux partenaires d'industrialiser et de commercialiser ensemble très rapidement ce ciment basé sur la technologie brevetée Crosslinked Clay Cement (CCC®). « Mis en œuvre selon les règles d'art du métier, celui-ci réduit de moitié les émissions de CO<sub>2</sub>, sans compromettre la performance ou la qualité du béton », assurent-ils dans un communiqué.

PASCAL  
GAUTHERON

PDG de Signature F

# SIGNATURE F DANS UN FAUTEUIL

L'entreprise Signature F, basée à Saint-Astier, est l'un des fabricants de sièges les plus en vue du marché hexagonal. On lui doit, entre autres, la réalisation des fauteuils verts de l'Académie française.

Par Léontine AMART

**L'**entreprise Signature F, basée à Saint-Astier, en Dordogne, est à l'image de Pascal Gautheron, son patron depuis huit ans : discrète mais efficace. Si ce n'est sur sa page Facebook, où il présente de temps à autres des photos de ses produits, le fabricant de sièges périgourdin ne communique que très rarement dans la presse sur ses chantiers en

cours. Certains d'entre eux sont pourtant très prestigieux, à l'instar de celui réalisé pour le compte de l'Institut de France où siègent les Immortels de l'Académie française. Courant 2020, la PME a été choisie pour rénover l'hémicycle de la salle des coupoles de l'emblématique monument parisien. Sa mission : reproduire à l'identique les célèbres 300 sièges de couleur verte et bronze qui ont forgé

l'honorable réputation des lieux, les fauteuils verts étant réservés aux illustres sociétaires de l'Académie quand ceux en bronze sont laissés à l'usage du public.

## DÉCOR AUSSI PRÉCIEUX QUE FRAGILE

Après plusieurs mois de travail rythmés par les demandes évolutives du donneur d'ordre, les 300 pièces étaient acheminées jusqu'à Paris à l'automne. Rendue complexe par la forme circulaire du monument classé, la pose devait alors durer deux semaines, mobilisant au passage une équipe composée de six salariés, deux chefs d'équipe et quatre ouvriers. « Ce n'est pas la même chose d'évoluer dans un amphithéâtre moderne et d'intervenir sur un hémicycle moderne à l'intérieur d'un monument historique classé où

le décor est aussi précieux que fragile », prend le temps de nuancer le dirigeant de Signature F.

### TAPIS ROUGE POUR SIGNATURE F À CANNES

L'Institut de France n'est pas le seul client à figurer sur « la liste VIP » de Signature F. En 2019, la PME périgourdine a eu le privilège d'être retenue par la Mairie de Cannes pour participer au renouvellement des fauteuils du palais des Festivals quelques semaines avant le coup d'envoi de la grande fête du cinéma. Contactés en février, Pascal Gautheron et ses collaborateurs ont fabriqué 680 sièges rouges et assuré leur installation en mai. 280 d'entre eux ont trouvé leur place dans l'auditorium A, voisin de la grande salle où se déroulent traditionnellement les cérémonies d'ouverture et de clôture du festival de cinéma. Les autres, démontables, ont été utilisés pour accueillir les spectateurs des salles de projection éphémères aménagées sur la Croisette. Les délais étaient serrés : moins de trois mois pour honorer la commande. Mais la gageure valait la peine d'être relevée : « Ce genre d'événement permet de se faire connaître auprès des grands cabinets d'architectes parisiens qui ne nous connaissent pas », indique le PDG de la PME astérienne.

De manière générale, en France, une dizaine d'entreprises se disputent le marché des Établissements recevant du public (ERP) que sont les salles de cinéma, de théâtre, de concert ou les amphithéâtres d'université. « La concurrence est rude, » reconnaît le patron de Signature F. « L'essentiel des marchés étant portés par des collectivités, il faut être sans cesse sur la brèche pour pouvoir répondre aux appels d'offres ».

### SIÈGE DE QUALITÉ

Le fabricant de sièges périgourdin a fait le choix de se positionner sur le marché du siège de qualité, sans non plus s'inscrire dans la niche du haut-de-gamme. « Nous proposons des produits beaucoup moins désignés que ceux de nos concurrents

« Qui achète nos sièges sait qu'il n'aura pas besoin d'en changer avant très longtemps »

italiens, mais nous nous portons garants de leur pérennité », glisse Pascal Gautheron. « Qui achète nos sièges sait qu'il n'aura pas besoin d'en changer avant très longtemps. Pour honorer sa promesse de qualité, le dirigeant de Signature F a fait le pari d'une production intégrée. Exit la sous-traitance à laquelle avait tendance à recourir le fondateur de l'entreprise. Ingénieur de formation, Pascal Gautheron, préfère s'appuyer sur les compétences de ses équipes. Couturiers, monteurs, habilleurs, tailleurs de tubes, thermolaqueurs, soudeurs, préparateurs de commandes... Au total, 30 personnes, pour la grande majorité d'entre elles en CDI, travaillent dans les ateliers de Signature F. « Nous faisons appel à des intérimaires à la marge, précise le chef d'entreprise, convaincu d'avoir tout à gagner en accompagnant le personnel de l'entreprise dans l'acquisition de nouveaux savoir-faire.

« C'est là que réside toute la richesse d'une PME », insiste l'intéressé.

### CIRCUIT COURT

Dans le même esprit, l'entreprise mise sur une production durable en circuit court. Qu'il s'agisse de la mousse utilisée pour rembourrer les sièges ou des tissus qui les recouvrent, tout est acheté en France, et, quand c'est possible, en Nouvelle-Aquitaine ou dans les régions voisines. « Ce n'est dans l'intérêt de personne que de faire venir la marchandise par bateaux-conteneurs : le coût du transport est tel aujourd'hui qu'il supplante les économies qui pourraient être faites sur le prix d'achat des matières premières et sur le plan de l'écologie, c'est un non-sens », tranche Pascal Gautheron, qui n'a pas non plus hésité à investir dans l'acquisition de nouvelles machines pour « internaliser » toujours plus sa production. « Produire local, c'est aussi une façon de contribuer directement au développement de l'économie du territoire sur lequel on vit ».



© Loïc Mazzairey

## AVEC LE COVID-19, LES RÈGLES ONT CHANGÉ

Comme de nombreuses entreprises, Signature F a été impactée par la pandémie de Covid-19. Pendant le premier confinement, la PME a dû fermer ses portes pendant cinq semaines. Par chance, les carnets de commande se sont remplis rapidement après cette parenthèse, si bien que l'entreprise a bouclé 2020 avec le même nombre de chantiers à réaliser qu'en 2019. Depuis, la PME a maintenu son chiffre d'affaires, malgré les reports de chantiers et de paiement qui vont avec. Mais elle a dû aussi apprendre à composer avec une autre tendance de fond : des commandes publiques de plus en plus tardives qui obligent l'entreprise à revoir son organisation. « Les résultats des appels d'offre tombent de plus en plus à la fin du printemps, quand ce n'est pas au début de l'été. Ce bouleversement d'habitudes nous amène à devoir trouver des solutions en termes de roulement pendant l'été ».

# L'EMPLOI À SON PLUS HAUT

Malgré un contexte de forte inflation et des chocs multiples, le marché du travail a réussi à maintenir une bonne dynamique en 2022. Celle-ci s'est caractérisée par une hausse historique du taux d'emploi accompagnée d'une baisse du taux de chômage.

Par Aïcha BAGHDAD et B. L

L'Insee confirme la bonne tenue du marché du travail en 2022. Selon la photographie que l'institut vient de publier, le taux d'emploi des personnes âgées de 15 à 64 ans connaît son plus haut niveau depuis 1975, date de sa première mesure. À 68,1 %, il augmente de 0,9 point en moyenne sur l'année, alors qu'il baissait de 0,3 point en 2020 en raison de la pandémie, avant de rebondir de 1,2 point en 2021. Cette tendance favorable profite aux jeunes de 15 à 24 ans puisque leur taux d'emploi rebondit de 2,6 points sur un an, mais après + 3,4 points en 2021, atteignant ainsi son plus haut niveau depuis 1990 (34,9 %). « L'alternance et les stages contribuent pour moitié à la hausse de 2022 et les emplois à durée indéterminée pour l'autre moitié », explique l'Insee.

## PLUS DE CONTRATS COURTS

Le taux d'emploi des 25-49 ans estimé à 82,5 %, progresse de 0,6 point par rapport à 2021. Du côté des seniors (50-64 ans), la hausse est constante depuis 2009 : le taux atteint 66 % en 2022, soit une progression annuelle de 0,7 point, son plus haut niveau depuis 1975.

Autre donnée, la part des personnes en emploi à durée limitée (CDD, intérim...) augmente pour la deuxième année consécutive (+ 0,5 point en 2022, après + 0,4 point en 2021), à 10,3 %, renouant avec son niveau d'avant-crise. Si l'emploi des jeunes s'améliore, ceux-ci continuent plus rarement que leurs aînés à occuper un poste à durée indéterminée, soit 41,2 %, contre 75,8 %.

## UN TÉLÉTRAVAILLEUR SUR CINQ SALARIÉS

Alors qu'ils étaient contraints de s'y mettre à l'arrivée du Covid-19, les Français ont pris goût au télétravail et les entreprises s'adaptent : en moyenne, chaque semaine, près d'un salarié sur cinq a télétravaillé, l'an dernier. Une grande majorité des télétravailleurs déclarent être satisfaits du nombre de jours travaillés à distance, soit un ou trois jours et plus par semaine, pour 31 % d'entre eux, deux jours pour 37,9 %. La pratique est encore davantage répandue parmi les cadres (52,2 %), dans une moindre mesure au sein des professions intermédiaires (19,4 %) et « quasi inexistante » chez les ouvriers.



## « Le taux d'emploi connaît son plus haut niveau depuis 1975 »

### LE CHÔMAGE POURSUIT SA RÉGRESSION...

L'embellie sur le front de l'emploi se traduit à nouveau par un repli du taux de chômage (pour la septième année consécutive) et s'établit au plus bas depuis 1982 : à 7,3 % de la population active, en moyenne, sur l'année 2022, ce qui correspond à une baisse de 3 points par rapport à 2015. Les seniors sont également touchés par le chômage, mais dans une moindre mesure : leur part s'élève à 3,7 % contre 7,3 % pour les 15-24 ans. Environ 27,4 % des chômeurs sont au chômage depuis une longue durée (un an au minimum). Ce chiffre grimpe à 46,4 % parmi les 50 ans ou plus, contre 11,5 % parmi les 15-24 ans. En 2022, 2 % des actifs sont au chômage depuis au moins un an. De même, la part des personnes situées dans le halo autour du chômage (souhaitant travailler mais sans réaliser des démarches en ce sens ou sans être disponible) recule de 0,2 point sur un an. Elle s'établit à 4,4 % pour les 15-64 ans. « Les femmes relèvent plus

souvent que les hommes du halo (4,9 % contre 3,9 %), alors qu'elles sont moins souvent qu'eux au chômage (5,1 % contre 5,8 %) », précise l'institut de statistique. En cumulant avec les 5,4 % de personnes qui sont au chômage, 9,8 % des 15-64 ans sont sans emploi et souhaitent travailler.

### ... LE SOUS-EMPLOI, AUSSI

La proportion des personnes en chômage partiel s'atténue et retrouve son niveau pré-pandémique. Et la baisse du travail à temps partiel s'accroît (0,7 point par rapport à 2021 et 2,2 points par rapport à 2016). Il concerne 17,3 % des personnes en emploi et demeure nettement plus fréquent pour les femmes (26,5 %) que les hommes (8,4 %). Ces deux facteurs contribuent à la forte baisse du sous-emploi sur les 12 mois, affichant son plus bas niveau depuis 1992. « En 2022, 4,6 % des personnes en emploi sont en situation de sous-emploi, soit 1,8 point de moins qu'en 2021 et 4,9 points de moins qu'en 2020 », dévoile l'étude.

# « NE JETEZ PLUS VOTRE MOBILIER ! »

Entreprise à mission, Scop3 propose aux sociétés de vendre ou acheter du mobilier d'occasion, améliorant au passage leur bilan carbone. Un créneau porteur. Trois questions à Frédéric Salles, PDG et fondateur de Scop3.

Par Anne DAUBRÉE

## Quel service propose Scop3 et quel est son modèle économique ?

Le but ultime, c'est de jeter le moins possible. La plateforme de Scop3 permet à des entreprises souhaitant se débarrasser de leur mobilier de le donner à des associations (avec lesquelles nous sommes partenaires) ou de le vendre à d'autres sociétés qui en ont besoin. Au départ, nous avons opté pour un modèle économique à la Vinted, qui se rémunère à la transaction. Depuis, nous avons évolué. Nous continuons à prélever un pourcentage sur la vente du mobilier : pour un bureau vendu 150 euros, 60 % de la somme revient au vendeur, 40 % à Scop3. En parallèle, nous avons développé une offre de prestation. Les entreprises peuvent nous confier la gestion du réemploi de leur mobilier et nous sommes également aménageur de seconde main. En 2022, en un semestre, nous avons réalisé un chiffre d'affaires de 220 000 euros. Cette année, nous devrions atteindre le mil-

lion d'euros. C'est légèrement plus que le prévisionnel qui prévoit d'atteindre le seuil de rentabilité en 2024.

## Qui sont vos clients, et quel est pour eux l'intérêt de s'adresser à vous ?

De nombreuses grandes sociétés ont redimensionné leurs locaux après la crise du Covid, avec le développement du télétravail. Elles se sont donc trouvées confrontées à la nécessité de se débarrasser de leur mobilier et de s'en procurer du nouveau, adapté à cette nouvelle configuration, comme des bureaux de plus petite taille. Les bureaux de plus grande dimension dont elles se défont vont intéresser une imprimerie, qui a besoin de grandes surfaces... L'un de nos premiers clients, par exemple, a été le Crédit Agricole de Nîmes. Il lui fallait vider 18 000 m<sup>2</sup> de bureau, et il ne souhaitait pas jeter les meubles pour des raisons de RSE, Responsabilité Sociale d'Entreprise.

De ce point de vue aussi,



la démarche est intéressante pour les entreprises : à chaque opération, nous produisons une attestation des émissions de CO<sup>2</sup> évitées par le client, lequel peut ainsi le déduire de son bilan carbone. Pour l'instant, nous n'avons pas encore de clients du secteur public. Mais la loi AGECE [Anti-gaspillage pour une économie circulaire] qui leur impose d'acheter 20 % de fournitures issues du réemploi va changer la donne. Pour la Région Occitanie, par exemple, le prochain appel d'offres est prévu en avril. Nous n'attendons que cela !

**Scop 3 est une toute jeune société qui est parvenue à se financer. Un parcours du combattant ?**

À l'origine, Scop 3 est née du fait que j'ai été confronté à un problème auquel je ne trouvais pas de solution. J'étais dirigeant d'une start-up, à Montpellier, et, en raison du télétravail lié au Covid, nous divisions notre surface de bureaux par deux. Lorsque j'ai voulu me débarrasser du mobilier sans le jeter, je me suis heurté à un mur ! Avec Sophie Scantamburlo-Contreras, mon associée, nous avons lancé Scop3, sous forme d'entreprise à mission à l'été 2021. Dès le mois de mars 2022, nous avons réalisé une première levée de fonds et obtenu 1,8 million d'euros auprès de différents acteurs dont Irdi Soridec, un fonds régional, Bpifrance et le groupe Nicollin, un important acteur de la gestion des déchets... Ce n'était pas évident, puisqu'à l'époque notre chiffre d'affaires était de zéro euro. Toutefois, nous arrivions à un moment favorable : les projets à impact viables comme le nôtre étaient très demandés et encore rares. Par ailleurs, j'étais bien intégré dans l'écosystème local. À l'époque, j'étais président de French Tech Méditerranée et j'avais déjà l'expérience des start-ups avec la fondation de Matooma dans les télécoms.



**FRÉDÉRIC  
SALLES**  
PDG et fondateur  
de Scop3

« Le but ultime, c'est de **jeter le moins possible**. »



© Shutterstock

# LA « SOBRIÉTÉ FONCIÈRE » MENACÉE

L'objectif zéro artificialisation nette des sols fixé par la loi parviendra-t-il à mettre fin à la forte consommation des terres en France ? La fiscalité va à l'encontre de cet objectif ! Et il existe aussi un autre danger, celui du détournement des terres agricoles pour un usage de loisirs, met en garde la Safer.

Par Anne DAUBRÉE

« Nous voyons défiler des parlementaires qui viennent dire tout le mal d'une loi qu'ils ont voté il y a deux ans », note Nicolas Hasle, Président du syndicat mixte du SCoT des Territoires du Grand Vendômois et élu local. Lors du Salon international de l'agriculture, à Paris, le 2 mars, il intervenait dans le cadre d'une conférence sur « Sobriété foncière : pourquoi et comment ? », organisée par la Safer, Société d'aménagement foncier et d'établissement rural. La loi climat et résilience évoquée par Nicolas Hasle, est au cœur de ce débat ; elle fixe l'objectif ZAN, Zéro artificialisation nette (des sols) pour 2050. Une mesure contraignante pour les projets de développement locaux. Néanmoins, rappelle Nicolas

Hasle, « si nous voulons que l'agriculture remplisse ses missions, il faut lui laisser son outil de travail, qu'il reste pérenne dans sa qualité et sa quantité ».

## LES ENJEUX DU ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE

Petit récapitulatif des enjeux qui motivent l'objectif ZAN : écologie, souveraineté alimentaire, paysage... « La sobriété foncière, ce n'est pas négociable », conclut Nicolas Hasle. La prise de conscience de la nécessité de réduire la consommation des terres est récente, illustrent les chiffres de la Safer. Historiquement, « la France a longtemps été très consommatrice de foncier, avec une forte artificialisation des terres », souligne Nicolas Agresti, directeur départemental Safer en Auvergne-Rhône-Alpes. Depuis les années 2010, en effet, le pays a artificialisé des terres agricoles à un rythme soutenu. Par exemple, les surfaces cadastrales agricoles qui ont disparu représentent 33 563 hectares en 2010. En 2022, le chiffre a été presque divisé par deux : 18 260 hectares. « La réduction est notable mais nous partions de très, très haut, donc le niveau demeure élevé », analyse Nicolas Agresti. La France entière est concernée par ce phénomène, mais certains types de territoires le sont plus que d'autres, illustrent les cartes de la Safer. En particulier, note Nicolas Agresti, « l'effet



# NCIÈRE »

métropole a un fort impact. On continue de construire beaucoup autour des grands pôles urbains », comme Paris, Lyon ou Marseille. Deuxième dynamique, l'artificialisation des terres suit le développement des axes de circulation. Elle est également forte sur des zones périphériques, comme le bassin méditerranéen et les côtes bretonnes, ou encore les zones frontalières du Nord qui touchent l'Allemagne et la Belgique.

« On continue de construire beaucoup autour des grands pôles urbains »

## LE DANGER DE LA CONSOMMATION « MASQUÉE »

La Safer alerte aussi sur un autre danger. Une quantité croissante de terres agricoles échappent à l'artificialisation au sens strict du terme, mais elles sont achetées pour un usage différent de celui d'origine : jardin d'agrément, activité économique de loisirs... Dans ce cas, le changement d'usage reste théoriquement réversible. Toutefois, en réalité, « il est très difficile que ces terres retournent à l'agriculture », pointe Nicolas Agresti. L'évolution de la valeur foncière rend cette hypothèse pour le moins improbable. Par ailleurs, outre réduire la SAU, Surface agricole utile, le phénomène génère de multiples conflits d'usage entre agriculteurs et nouveaux arrivants. Le sujet est loin d'être anecdotique. Sur le Salon de l'agriculture, Éric Dupond-Moretti, ministre de la Justice, a annoncé qu'un projet de loi allait être préparé pour éviter aux agriculteurs des « faux procès », intentés par des urbains qui ne supportent pas le chant du coq, le bruit des tracteurs ou l'odeur des moutons...

Globalement, sur le territoire, cette tendance de changement de vocation de terres agricoles suit des logiques géographiques comparables à celles de l'artificialisation des terres. Et quantitativement, le phénomène est loin d'être anodin. « Il s'est accéléré au moment de l'après Covid. Dans certains départements,

cette consommation masquée des terres agricoles est très importante. Elle peut aller jusqu'à représenter le double de l'artificialisation. Cela fait froid dans le dos », témoigne Gilles Flandin, secrétaire général de la Fédération nationale des Safer (FnSafer) et président de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes. Globalement, dans cette région, la « consommation masquée » pèse pour environ la moitié de la consommation des terres agricoles. En synthèse, les terres agricoles en France subissent une « double pression », pointe Nicolas Agresti.

## EMBÛCHES ET INITIATIVES

Parviendra-t-on à atteindre l'objectif ZAN et à se prémunir de la consommation « masquée » des terres ? Le cadre est incohérent : des freins structurels coexistent avec des initiatives et des dispositifs qui peuvent être mobilisés dans le bon sens. C'est le cas des Scot, Schéma de cohérence territoriale. Dans leur élaboration, l'objectif ZAN « encourage à faire différemment », note Nicolas Hasle. Par exemple, traditionnellement, les zones d'activités économiques sont organisées sur un mode horizontal. « Il peut y avoir des modèles plus verticaux, avec un parking sur 5 étages partagé par la zone d'activité », illustre Nicolas Hasle pour qui une concertation réunissant l'ensemble des parties prenantes peut faire évoluer les pratiques. En Auvergne-Rhône-Alpes, entre 2017 et 2019, une initiative de la Safer a permis le maintien de l'usage agricole de 1 400 hectares par an de SAU (soit 30 % des terres qui devaient perdre leur vocation) acquis par des non-agricoles, sans projet agricole. La Safer a mis en place un cahier des charges souscrit par les acquéreurs dans les ventes qu'elle a accompagnées. « La protection du foncier agricole ne veut pas dire nécessairement acquisition par l'agriculteur. Il peut y avoir un compromis entre l'agriculteur et l'acheteur qui permet de conserver le foncier à but agricole. Ce n'est pas simple. Nous nous sommes un peu autosaisis du sujet. Il faudrait passer à une autre étape, organiser cela au niveau législatif », témoigne Gilles Flandin. Mais le frein majeur est peut-être celui de la fiscalité. « Pour atteindre l'objectif ZAN, il est nécessaire de développer un nouveau modèle économique, et cela passe aussi par une remise à plat de la fiscalité. En particulier, la taxe foncière sur les propriétés bâties pousse à la construction », analyse Nicolas Hasle. Lui prône une fiscalité qui encourage la réhabilitation de l'ancien et un élargissement du dispositif De Normandie aux bourgs ruraux. Et il alerte : attention aussi aux effets pervers d'un développement inadéquat des énergies renouvelables, avec des exploitants agricoles encouragés à édifier des bâtiments au milieu des champs, pour y mettre des panneaux solaires sur le toit...

# BORDEAUX LES PODCASTS EN FÊTE



Théo Robache et Guillaume Commagnac organisent, ce jeudi 13 avril, « Bordeaux fête le podcast », Il s'agira d'une journée dédiée aux podcasts et aux acteurs de cet écosystème dynamique.

Par Marie-Amélie  
HUSSON

**E**n 2022, les podcasts ont réuni 17,6 millions d'auditeurs mensuels en France. Ils étaient 10,9 millions en 2019, selon Statista.

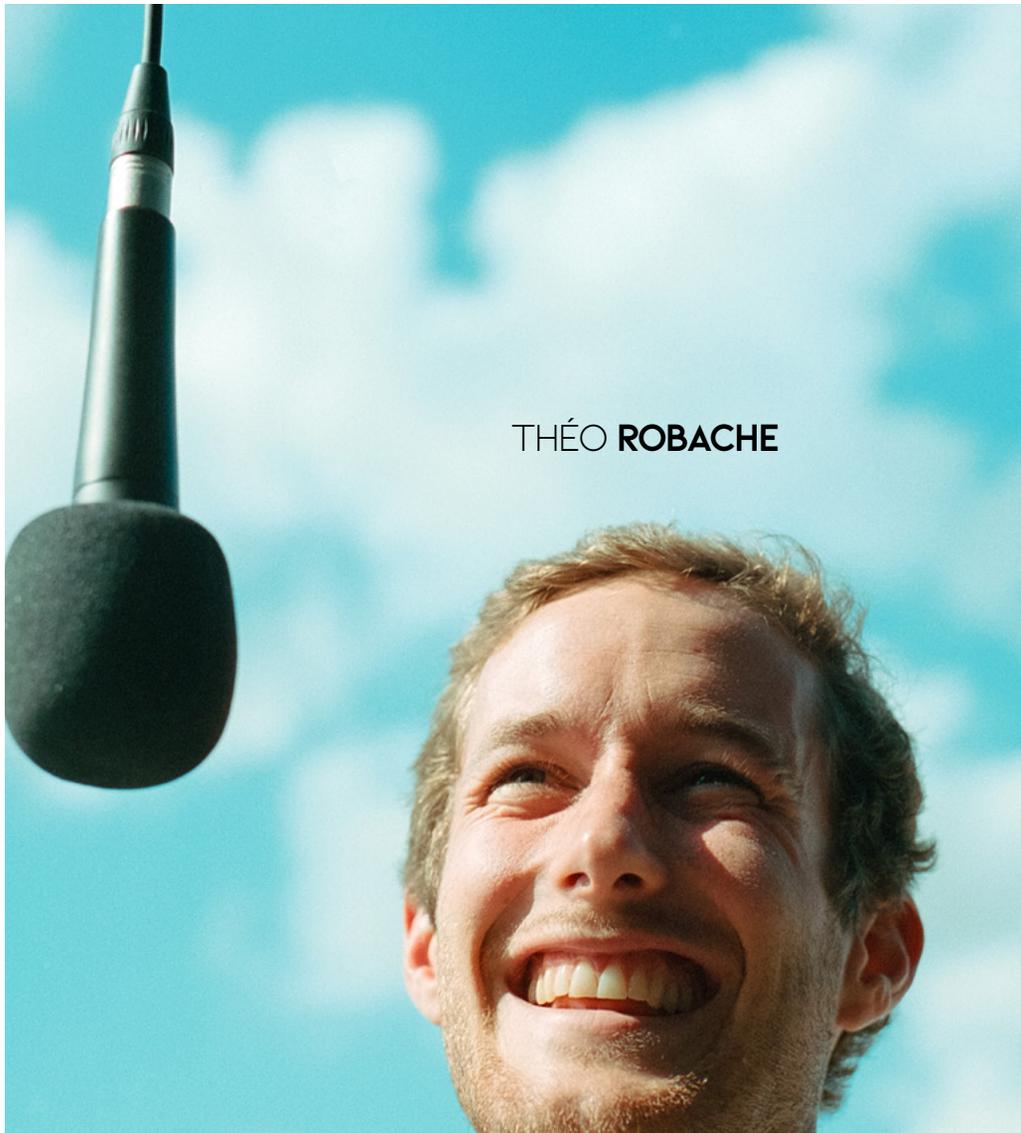
C'est partant de ce constat que les deux Bordelais, Théo Robache et Guillaume Commagnac ont créé l'association « Bordeaux fête le podcast ». Tous deux podcasteurs, Théo Robache a lancé « Le Pompon », en février 2020, qui compte bientôt 120 épisodes, et Guillaume Commagnac s'occupe de « Open Startup ».

La première édition de leur festival dédié à ce format d'émission audio se déroulera le 13 avril, de 9 h30 à 18 h, à l'Hôtel de ville, et sera gratuit. « Il s'agit d'une journée dédiée au podcast, avec des tables rondes, des conférences, ou encore des ateliers », explique Théo Robache.

© D.R.

## Ils espèrent réunir entre 150 et 200 participants

« Les sujets de podcast, on en entend parler dans le milieu de la communication et dans les entreprises forcément ». Pour le fondateur du Pompon, le nombre de podcasteurs se multiplie à Bordeaux. « Un très bel écosystème se met en place et c'est aussi l'objet de ce premier événement, à la fois dynamiser et grouper », ajoute-t-il. Les deux organisateurs espèrent réunir entre 150 et 200 participants, ils comptent pour le moment 90 inscrits. Ils entendent ainsi refléter la diversité des podcasts de la région et attirer un public professionnel. Les deux Bordelais comptent bien renouveler l'événement l'année prochaine si celui-ci est une réussite.



THÉO ROBACHE

### AU PROGRAMME :

- **Introduction** : Laura Pironnet de CosaVostra pour présenter le panorama des podcasts 2023
- **Table Ronde** : des intervenants de chez Cultura qui expliqueront comment les acteurs de la culture s'emparent des podcasts
- **Table Ronde** : animée par Orso Médias avec Christofer Ciminelli
- **Conférence** : de Victoria Guillomon du podcast Nouvel Œil
- **Session pitch** : des podcasters/podcasteuses viendront pitcher afin de présenter leur podcast
- **Atelier** : l'association La Clameur qui proposera une initiation à la pratique du podcast
- **Table Ronde** : animée par Raphaëlle Orenbuch sur le podcast et le journalisme avec Jean Berthelot de la Glétais de Podcastine, Jules Lavie du Parisien, Maud Rieu de Sud Ouest
- **Conférence** : de Cédric Rostein de « Papatriarcats » et Sandra Fillaudeau des Equilibristes qui parleront de l'équilibre lorsqu'on est podcaster
- **Conférence** : d'Emilie Mendy, autrice et formatrice, créatrice de projets pour ARTE radio, Nouvelles écoutes, qui parlera de comment transformer sa passion en profession

# LES TROIS MOUSQUETAIRES : D'ARTAGNAN

**En salle  
le 5 avril**

Un film de  
Martin Bourboulon  
Avec François Civil,  
Vincent Cassel,  
Romain Duris

**Aventure,  
Historique**



# UN CLASSIQUE MODERNE

**E**n 1627, le Gascon Charles d'Artagnan rêve de rejoindre le corps des mousquetaires, comme son père avant lui. Sur son trajet vers Paris, il est témoin de la tentative d'enlèvement d'une jeune femme. Blessé, il est laissé pour mort, ce qui n'entame en rien sa détermination et il sort sans peine de son tombeau de fortune. À peine débarqué dans la capitale, il repère un de ses agresseurs et, en partant à sa poursuite, bouscule malencontreusement trois bretteurs expérimentés nommés Athos, Porthos et Aramis. Tous étant aussi fiers que lui, ils le provoquent en duel. Alors qu'ils s'apprêtent à se battre, ils sont interrompus par les mercenaires du cardinal de Richelieu. Les quatre hommes vont s'allier pour déjouer un complot qui pourrait déstabiliser le royaume. Un pour tous, tous pour un... Une énième relecture du roman d'Alexandre Dumas était-elle nécessaire ? Étonnamment, on répond oui à la vision de cet spectacle de qualité, trépidant et drôle. Le réalisateur livre ses motivations :

« Comment réaliser un film de cape et d'épée en 2022 ? On a tous en mémoire la trame de ce récit, le sens de l'honneur et de la fraternité qui s'y raconte, l'ampleur des batailles. Quand je repense à ce que représentait ce roman quand j'étais enfant, c'est quelque chose de vaste qui me vient à l'esprit. Le film de cape et d'épée tel qu'on se l'imagine fait appel à des films des années 1960 et 1970 qui nous ont fait rêver. Ça donne une certaine responsabilité ! Certaines thématiques, comme la camaraderie ou la trahison, sont totalement intemporelles. »

Aidé par Alexandre de La Patellière et Matthieu Delaporte, les auteurs du « Prénom » et ses scénaristes sur « Papa ou maman », Martin Bourboulon réussit le pari de remettre au goût du jour les aventures des fameux bretteurs, déjà adaptées plus d'une trentaine de fois entre grand et petit écran, avec ce qu'il faut de panache et de changements pour surprendre. Il réussit son casting en réunissant François Civil (le fringant d'Artagnan), Vincent Cassel (le vieillissant Athos), Romain Duris (le séducteur Aramis) et Pio Marmaï en Porthos inattendu, à plus d'un titre. Chacun s'exprime sur sa participation, à commencer par celui qui incarne le rôle-titre de cette première partie, qui était clairement motivé pour devenir d'Artagnan :

« J'avoue avoir un peu bluffé en disant que ce roman de Dumas était mon livre de chevet, enfant. Je me suis rendu au casting la moustache bien taillée, les cheveux en catogan. En bref, j'ai joué mon va-tout pour décrocher ce rôle, peut être à la manière osée d'un d'Artagnan face à Tréville pour devenir mousquetaire ! Ce qui m'a stimulé était notamment de

m'emparer d'un rôle iconique, magnifique et de laisser quelque chose. Sa fraîcheur était mon point de départ. Il est le héros d'un récit initiatique d'une intensité rare. En moins de 24 h, il frôle la mort, voyage, provoque, tombe amoureux, frôle la mort une seconde fois, tue un homme, rencontre un roi et se fait des amis qu'il gardera toujours... Tu parles d'une journée ! »

Pour Vincent Cassel, ce roman a une dimension familiale : **Quand j'étais plus jeune, j'ai accompagné mon père [Jean-Pierre Cassel] sur le tournage des « Trois Mousquetaires » de Richard Lester, dans lequel il jouait Louis XIII. Je me souviens d'un décor hallucinant peuplé de grandes figures du cinéma de l'époque. La démesure du projet m'avait d'autant plus marqué que j'étais petit. Mon père a aussi interprété d'Artagnan dans la comédie « Cyrano et D'Artagnan ».**

Il s'est réjoui de la collaboration avec ses partenaires : **« Il était central, pour ce film, que l'alchimie opère entre nous. J'étais curieux de rencontrer Pio et François, heureux de retrouver Romain. Une franche camaraderie s'est installée entre nous quatre. Quant à Louis Garrel, il a une fantaisie incroyable. Son Louis XIII est un roi qui a trop vite grandi, maladroit, un peu pathétique et touchant. Je le trouve formidable. »**

Romain Duris apprécie les traits de caractère contradictoires de son personnage : **« Aramis est multiple. C'est un grand séducteur mais aussi un homme de foi, passant constamment de l'un à l'autre, ce qui en devient presque comique. Avec Martin, nous l'imaginions en dandy soucieux de son apparence, amateur de bijoux, mais pas cynique. Il est tiraillé entre Dieu et les femmes ! »**

Enfin, Pio Marmaï résume son travail de caractérisation avec humour : **« Porthos est un épicurien pur et dur. Il a un appétit insatiable, sans que cela lui fasse pour autant abandonner ses camarades. Il nous a fallu nous préparer et régler les cascades six mois avant le tournage. Et moi, en plus, j'ai dû prendre dix kilos pour ce rôle ! Autant dire que j'en ai mangé du jarret de porc avec couenne ! »**

Une grande impression de modernité se dégage de ce divertissement d'action efficace, rassurant sur la capacité du cinéma hexagonal à offrir ce genre de spectacles devenus rares. L'action est au rendez-vous, avec des combats immersifs et des performances enlevées.



## L'ÉTABLI

### Infiltrés chez Citroën

Des intellectuels d'extrême-gauche se font embaucher en usine, dans le but de convaincre les ouvriers de faire la révolution. Robert intègre Citroën mais peine à mobiliser, jusqu'au moment où la direction impose à ses employés trois heures de travail non rémunérées par semaine, en guise de réparation des avantages difficilement acquis lors des accords de Grenelle après mai 68... Le récit autobiographique de Robert Linhart dénonçait de l'intérieur cette machine à broyer qu'est le travail à la chaîne et la répression violente pour mater ceux qui expriment la moindre revendication. Mathias Gokalp rend palpables les répercussions physiques et psychologiques de ce métier, avec des conditions de sécurité négligées, des intimidations et humiliations constantes. Il n'oublie pas de rappeler que chacun a ses raisons de faire la grève ou de la refuser, sans jamais exprimer de jugement. Une belle défense du monde ouvrier, qui parvient à saisir toutes les contradictions de l'engagement et les risques qui l'accompagnent. Swann Arlaud sait se faire intense et discret en meneur sincère mais imparfait, qui ne cesse de s'interroger sur la légitimité de ses méthodes. Un film à la hauteur de son sujet.

으로 무장한 강현



## ABOUT KIM SOHEE

### Travailler tue

Kim Sohee, lycéenne, effectue son stage de fin d'études dans un centre d'appel, sous-traitant d'une grande société de téléphonie. L'essentiel de son travail consiste à dissuader à tout prix aux clients de se désabonner. Épuisée par le harcèlement de sa hiérarchie, la jeune fille glisse dans une lourde dépression malgré son fort caractère. Une enquêtrice déterminée tentera de faire éclater la vérité lorsque le pire arrivera... C'est un portrait très sombre de l'entreprise et de l'humanité que nous fait découvrir July Jung, d'après un authentique fait divers. Elle dénonce les pressions qui s'exercent sur des employés que rien ne protège, en premier lieu des pouvoirs publics qui refusent d'assumer leurs responsabilités. Tout le monde reporte la faute sur un autre, les victimes devenant les premiers coupables, car jugés trop faibles. Deux grandes comédiennes portent le film : Doona Bae, à nouveau policière après le récent « Les Bonnes Étoiles » et Kim Si-eun, déjà impressionnante pour son premier rôle d'envergure. Elle porte le poids du monde sur ses épaules avant qu'il ne l'écrase. Un drame étouffant qui a marqué le festival de Cannes 2022, dans le cadre de la Semaine de la Critique.

# EN BREF

**MICHAEL JACKSON** disparu en 2009 à l'âge de 50 ans fera l'objet d'un biopic intitulé sobrement *Michael*, dirigé par Antoine Fuqua (*Training Day*). Le roi de la Pop sera incarné par son propre neveu Jaafar Jackson, fils de Jermaine, autre membre des Jackson Five, surtout connu en France pour le tube *When the Rain Begins to Fall* en duo avec Pia Zadora en 1984.

**FLORENCE LOIRET-CAILLE** (la série *Le Bureau des Légendes*) sera la mère d'une jeune étudiante dans *À la frontière* de Stéphane Marchetti, avec aussi Aurélia Petit (l'avocate de *Saint Omer*). Séparée de son mari, elle vit à Briançon et se démène au quotidien pour boucler ses fins de mois, enchaînant les petits boulots en France et en Italie. Elle renoue avec Alex, qu'elle avait connu au collège. Une histoire qui va la mener plus loin qu'elle ne le pensait...

**ROBERT DE NIRO** sera un immigré italien de la vieille école dans la comédie *About My Father* de Laura Terruso. Lorsque son fils (joué par Sebastian Maniscalco, un humoriste vu dans les drames *Green Book* et *The Irishman*), lui annonce qu'il va demander sa petite amie américaine en mariage, il insiste pour passer un week-end avec les parents de la jeune femme. Kim Cattrall (Samantha dans la série *Sex & th city*) fera partie de la distribution.

**DE MISÉRABLE À INDÉSIRABLE**  
Après *Les Misérables* (César du meilleur film), Ladj Ly revient avec un nouveau long-métrage, *Les Indésirables*. Il dirigera à nouveau Alexis Manenti alors primé comme espoir masculin. Il racontera l'histoire de Habi, jeune femme originaire d'une banlieue défavorisée de la région parisienne qui s'implique dans les associations d'aide aux habitants et devient rapidement une figure politique de la ville. Elle croise la route d'un ancien médecin qui prend les rênes de la cité après la mort du maire. Jeanne Balibar et Steve Tientcheu seront eux aussi à l'affiche de ce récit d'une quête d'émancipation intime ancrée dans un contexte politique. D'après les déclarations d'intention des producteurs, les personnages ne seront ni tout à fait bons, ni tout à fait mauvais.

## L'HOMME-ARAIGNÉE TISSE SA TOILE !

Donald Glover (alias le jeune Lando Calrissian dans *Star Wars : Solo*) rejoint l'univers Marvel dans le rôle du vilain méconnu Hypno-Hustler, un ennemi secondaire de Spider-Man dans les comics, apparu dans une petite poignée de numéros. De son vrai nom Antoine Delsoin, il était le leader du groupe disco The Mercy Killers qui hypnotisait son public avec ses instruments dans le but de les dépouiller. Étrange projet donc, qui devrait permettre au comédien de partager son talent dans le domaine musical. Il n'est pas étranger à cet univers, ayant brièvement croisé la route de Tom Holland dans *Spider-Man : Homecoming*, mais dans un autre rôle, l'oncle d'un certain Miles Morales le Spider-Man noir à qui il avait aussi prêté sa voix dans une série Disney en 2015. Le film sera écrit par Myles Murphy, le fils d'Eddie Murphy. Hypno-Hustler rejoint la cohorte d'anti-héros Venom, Morbius le vampire, Kraven le Chasseur, Madame Web et Spider-Woman qui ont déjà eu droit à leurs films ou apparaîtront bientôt à l'écran. La toile de l'Homme-Araignée ne cesse donc de s'élargir, avec des projets parfois très surprenants...

## GUILLAUME CANET RETROUVE ALBA ROHRWACHER

Stéphane Brizé tourne actuellement en Bretagne *Hors saison* dont il a écrit le scénario avec Marie Drucker qu'il avait dirigé dans *Un autre monde* sorti en 2022. Guillaume Canet et Alba Rohrwacher joueront un acteur célèbre et une professeure de piano qui se retrouveront en thalasso quinze ans après s'être profondément aimés. Avec le temps, les plaies semblent s'être refermées et les colères apaisées.

## LE CINÉMA DANS LE SANG

Ethan Hawke dirigera sa fille Maya Hawke, née de son union avec Uma Thurman, dans *Wildcat*, son premier long-métrage comme réalisateur. Laura Linney, Steve Zahn, Cooper Hoffman (le fils de Philip Seymour Hoffman), Alessandro Nivola et Vincent D'Onofrio. Il racontera le combat de la jeune romancière sudiste et fervente catholique, Flannery O'Connor, afin de publier son premier roman, *La Sagesse dans le sang*. Elle est décédée à l'âge de 39 ans en 1964.

# L'ENTREPRISE ET LES SALARIÉS

François TAQUET, avocat,  
spécialiste en droit du travail et protection sociale

## REVUE DE RÉCENTES DÉCISIONS DE LA COUR DE CASSATION EN MATIÈRE DE DROIT DU TRAVAIL.

### DU CÔTÉ DE LA COUR DE CASSATION...

#### DURÉE DU TRAVAIL

Le salarié, qui n'a pas été en mesure, du fait de son employeur, de formuler une demande de repos compensateur, a droit à l'indemnisation du préjudice subi. Cette indemnisation comporte à la fois le montant de l'indemnité calculée comme si le salarié avait pris son repos et le montant des congés payés afférents. (Cass soc., 1<sup>er</sup> mars 2023, pourvoi n° 21-12068)

#### RÉINTÉGRATION : INDEMNITÉ

Tout licenciement prononcé en raison de l'état de santé du salarié est nul. Le salarié qui demande sa réintégration dans l'entreprise a droit à la réparation de la totalité du préjudice subi entre son licenciement et sa réintégration, dans la limite du montant des salaires dont il a été privé. Il peut prétendre à ses droits à congés payés au titre de la période d'éviction comprise entre la date du licenciement nul et celle de la réintégration au sein de l'entreprise, sauf lorsqu'il a occupé un autre emploi durant cette période. Toutefois, les sommes réclamées au titre de l'intéressement et de la participation, ne constituant pas des salaires, doivent être exclues du calcul de l'indemnité d'éviction versée au salarié réintégré. (Cass soc., 1<sup>er</sup> mars 2023, pourvoi n° 21-16008)

### ..ET DES TRIBUNAUX

#### LICENCIEMENTS

L'insuffisance professionnelle traduit l'inaptitude du salarié à exercer de façon satisfaisante, conformément aux prévisions contractuelles, les fonctions qui lui ont été confiées. Si l'employeur est juge des aptitudes professionnelles de son salarié et de son adaptation à l'emploi et si l'insuffisance professionnelle peut constituer une cause réelle et sérieuse de licenciement, elle doit être

caractérisée par des faits objectifs et matériellement vérifiables. L'employeur qui inflige une sanction à un moment donné épuise son pouvoir disciplinaire à l'égard de tous les faits dont il a connaissance à cette date. (Aix-en-Provence, 23 février 2023, n° 19/16639)

La charge de la preuve de la cause réelle et sérieuse n'incombe pas particulièrement à l'une ou l'autre partie. Toutefois, la charge de la preuve de la gravité de la faute privative des indemnités de préavis et de licenciement incombe à l'employeur. (Aix-en-Provence, 23 février 2023, n° 19/10114)

La faute grave étant celle qui rend impossible le maintien du salarié dans l'entreprise, la mise en oeuvre de la rupture du contrat de travail doit intervenir dans un délai restreint après que l'employeur a eu connaissance des faits allégués, dès lors qu'aucune vérification n'est nécessaire. (Aix-en-Provence, 23 février 2023, n° 19/10114)

Une même faute ne peut faire l'objet de deux sanctions successives (« non bis in idem »). Ainsi, un licenciement pour faute motivé par des faits identiques à ceux qui auraient justifié une première sanction disciplinaire doit être jugé sans cause réelle et sérieuse. (Rennes, 23 février 2023, n° 19/06257)

En vertu du principe d'égalité de traitement, l'employeur est tenu de traiter de manière identique des salariés placés dans une même situation. Cependant, il peut, dans l'exercice de son pouvoir d'individualisation des mesures disciplinaires, sanctionner différemment des salariés ayant commis une faute semblable, sauf détournement de pouvoir ou décision motivée par des critères prohibés par la loi. Il revient au salarié qui s'estime victime d'une inégalité de traitement de soumettre au juge des éléments de fait susceptibles de caractériser une telle inégalité et d'établir qu'il se trouve dans une situation identique ou similaire aux salariés auxquels il se compare ; charge ensuite pour l'employeur de rapporter la preuve d'éléments objectifs justifiant cette différence. (Paris, 23 février 2023, n° 20/07242)

#### TRANSACTION

La notification préalable du licenciement par lettre recommandée avec accusé de réception est une formalité substantielle, en matière de transaction ; sa violation est sanctionnée par la nullité de la transaction. (Paris, 6, 8, 23 février 2023, n° 20/07468)

## VENTES AUX ENCHÈRES

**Cabinet FORZY - BOCHE-ANNIC - MICHON**  
Avocats à la Cour  
89 Rue Judaïque - B.P. 577 - 33006 Bordeaux Cédex  
Tél. : 05.56.24.28.41 - Fax. : 05.56.96.27.37.

### VENTE AUX ENCHERES

A l'audience publique des criées du Tribunal Judiciaire de Bordeaux, siégeant dite ville, au Palais de Justice, Rue des Frères Bonie.

# MAISON D'HABITATION AVEC GARAGE ET TERRAIN

située commune LEGE-CAP-FERET (33970), 12 Bis Allée des Gourbets

**MISE A PRIX : 700.000 EUROS**

avec possibilité de baisse de mise à prix d'un tiers / un quart  
puis de la moitié à défaut d'enchères.

**L'ADJUDICATION AURA LIEU LE  
JEUDI 1<sup>ER</sup> JUIN 2023 À 15 HEURES**

A la requête de :

Monsieur Didier Noël Roger TAUREL, né le 18 Avril 1956 à VILLENAVE D'ORNON (33140), de nationalité française, Conseiller Patrimonial, époux de Madame Michelle Françoise GAUFFRE, demeurant 71 Rue du Grand Maurian, 33000 BORDEAUX.

Désignation :

Une maison d'habitation avec garage et terrain, située commune de LEGE-CAP-FERRET (33950), 12 Bis Allée des Gourbets, cadastré section LE, numéro 88 pour 5 a 32 ca, composée de :

- cuisine, salle de bains, séjour, 2 chambres, toilettes et garage

Occupation : libre

Mise à prix :

Les enchères s'ouvriront sur la mise à prix de SEPT CENT MILLE EUROS (700.000,00 €) avec possibilité de baisse de mise à prix d'un tiers / un quart puis de la moitié à défaut d'enchères.

Fait et rédigé le présent avis par moi, Avocat poursuivant soussigné. Signé : Maître Sylvie BOCHE-ANNIC

Pour de plus amples renseignements, s'adresser au Cabinet FORZY-BOCHE-ANNIC-MICHON, Avocat poursuivant, lequel comme tous les autres avocats au Barreau de Bordeaux, pourra être chargé d'enchérir pour toute personne solvable, les enchères ne pouvant être portées que par un avocat inscrit au barreau de Bordeaux.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du juge de l'exécution, service des ventes du Tribunal Judiciaire de Bordeaux, Rue des Frères Bonie, 4<sup>ème</sup> étage (n° 23/00031), au Cabinet de l'Avocat poursuivant et au Cabinet de Maître Thomas RIVIERE, Avocat, 3-5 Rue Vauban, 33000 BORDEAUX (05.56.79.66.66.)

Visites : sur place

- Lundi 15 Mai 2023 de 10 heures à 12 heures

- Lundi 22 Mai 2023 de 10 heures à 12 heures

L23EJ15165

WWW.ECHOS-JUDICIAIRES.COM

**Cabinet FORZY - BOCHE-ANNIC - MICHON**  
Avocats à la Cour  
89 Rue Judaïque - B.P. 577 - 33006 Bordeaux Cédex  
Tél. : 05.56.24.28.41.  
Email : secretariat.sbm@sbmavocats.fr

### VENTE AUX ENCHERES

A l'audience publique des criées du Tribunal Judiciaire de Bordeaux, siégeant dite ville, au Palais de Justice, Rue des Frères Bonie.

# MAISON D'HABITATION DE PLAIN-PIED AVEC TERRAIN

Située commune de SAINT-LOUBES (33450), 106 Route des Palus

**MISE A PRIX : 150.000 €**

**L'ADJUDICATION AURA LIEU LE  
JEUDI 1<sup>ER</sup> JUIN 2023 À 15 HEURES**

A la requête de :

Madame DEHOULLE Vanessa Aurélie née le 07/06/1984 à BORDEAUX (33) de nationalité française, Aide-soignante domiciliée 64 D Route des Lacs à LE PORGE (33680)

Désignation :

Maison d'habitation de plain-pied avec terrain située commune de SAINT-LOUBES (33450), 106 Route des Palus, cadastré section B, numéro 1553 pour 23 a 32 ca, comprenant : Entrée, pièce principale, cuisine, arrière cuisine, buanderie, couloir, toilettes, salle de bains, 3 chambres, garage et cabanon.

Occupation :

Eventuellement occupée par l'un des co-indivisaires.

Mise à prix :

Les enchères s'ouvriront sur la mise à prix de CENT CINQUANTE MILLE EUROS (150.000,00 €).

Fait et rédigé le présent avis par moi, Avocat poursuivant soussigné. Signé : Maître Sylvie BOCHE-ANNIC

Pour de plus amples renseignements, s'adresser au Cabinet FORZY-BOCHE-ANNIC-MICHON, Avocat poursuivant, lequel comme tous les autres avocats au Barreau de Bordeaux, pourra être chargé d'enchérir pour toute personne solvable, les enchères ne pouvant être portées que par un avocat inscrit au barreau de Bordeaux.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du juge de l'exécution, service des ventes, du Tribunal Judiciaire de Bordeaux, Rue des Frères Bonie, 4<sup>ème</sup> étage (n° 23/00027) et au Cabinet de l'Avocat poursuivant.

Visites : sur place

- Mercredi 10 Mai 2023 de 10 h à 12 h

- Mercredi 17 Mai 2023 de 10 h à 12 h

L23EJ14848

**ECHOS**  
JUDICIAIRES - GIRONDINS

## ABONNEMENT

**6 MOIS D'ABONNEMENT 39 € TTC SOIT 26 NUMÉROS**

**1 AN D'ABONNEMENT 69 € TTC SOIT 52 NUMÉROS**

**2 ANS D'ABONNEMENT 109 € TTC SOIT 104 NUMÉROS**

NOM \_\_\_\_\_

PRÉNOM \_\_\_\_\_

ENTREPRISE \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

EMAIL \_\_\_\_\_

TEL \_\_\_\_\_

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre des ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS 108 rue Fondaudège CS 71900 - 33061 BORDEAUX Cedex

CONTACT : CATHERINE DEPETRIS

ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM / 05 57 14 07 55

ELIGE  
Avocats à la Cour  
70, rue de l'Abbé de l'Épée  
33000 - BORDEAUX - TEL 05 56 00 82 33

## VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

A l'audience du juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX,  
30 rue des Frères Bonie CS 11403 33000 BORDEAUX CEDEX

# MAISON À USAGE D'HABITATION

AMBARES ET LAGRAVE (Gironde) 37 B rue de Canterane

**MISE A PRIX : 31.000 €**

**LE JEUDI 25 MAI 2023 A 15 H 00**

A la requête de :

SA MY MONEY BANK (ANCIENNEMENT DENOMMEE GE MONEY BANK), Société anonyme au capital de 276 154 299,00 € immatriculée au RCS de NANTERRE sous le n° 784 393 340, dont le siège social est Tour Europlaza - La Défense 4 20, Avenue André Prothin 92063 PARIS LA DEFENSE, prise en la personne de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège

### DESIGNATION ET DESCRIPTION

Une maison à usage d'habitation située à AMBARES ET LAGRAVE (Gironde) 37 B rue de Canterane, élevée sur terre plein d'un simple rez-de-chaussée, comprenant : entrée, séjour, cuisine, buanderie, dégagement, salle de bains, salle d'eau, WC, 3 chambres, garage, atelier, appentis attenant, local piscine, cuisine d'été, WC, le tout cadastré dite ville section AT 52 pour 29 a 70 ca.

Le bien est occupé.

Les clauses et les conditions de la vente sont stipulées dans le cahier des conditions de la vente déposé au Greffe du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX qui peut être consulté au Greffe du juge de l'exécution ou au cabinet du poursuivant.

Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au barreau de BORDEAUX.

(Renseignements téléphoniques les mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 14 h 00 à 15 h 00)

Visites : les jeudi 27 avril et 4 mai 2023 de 9 h 00 à 11 h 00

REFERENCE DU GREFFE : 22/00022

L23EJ15539

## APPELS D'OFFRES - AVIS D'ENQUÊTE



## SERVICE DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES

### AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC

#### PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Projet de requalification du réseau des eaux usées et des eaux pluviales sur la commune de EYSINES

En application de l'article L123-19 du code de l'environnement, il sera procédé à une consultation du public du lundi 24 avril 2023 au mardi 23 mai 2023 inclus, sur la demande de projet de requalification du réseau des eaux usées et des eaux pluviales sur la commune de EYSINES demandé par BORDEAUX MÉTROPOLE.

Le responsable du projet est BORDEAUX MÉTROPOLE - Esplanade Charles de Gaulle 33045 BORDEAUX Cedex - M. Emmanuel LARDIEG.

Le dossier de demande d'autorisation environnementale, sans étude d'impact, sera consultable sur le site internet des services de l'Etat en Gironde : [www.gironde.gouv.fr](http://www.gironde.gouv.fr) rubriques « publications », « publications légales », « enquêtes-publiques, consultations du public ».

Les intéressés pourront faire part de leurs observations ou questions à l'adresse mail suivante : [ddtm-spe2@gironde.gouv.fr](mailto:ddtm-spe2@gironde.gouv.fr).

Toute observation transmise avant le début de la participation du public et après la clôture de la participation du public ne pourra pas être prise en considération.

Le dossier sur support papier pourra être consulté à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, service des procédures environnementales - cité administrative, 2 rue Jules Ferry 33000 Bordeaux.

Toute information complémentaire peut être demandée auprès de ce service tél : 05 47 30 53 28.

A la fin de la participation du public, une synthèse des observations sera rédigée par le service instructeur et permettra la prise en considération des observations avant décision. Cette synthèse sera consultable sur le site internet des Services de l'Etat en Gironde : [www.gironde.gouv.fr](http://www.gironde.gouv.fr). Le Préfet de la Gironde est compétent pour statuer sur la demande d'autorisation sollicitée.

L23EJ13343



## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE GRAND PORT MARITIME DE BORDEAUX

Projet d'aménagement du site de Tourville  
Commune de BORDEAUX

Enquête publique préalable à la déclaration de projet

Par décision du Directeur Général du Grand Port Maritime de Bordeaux, en date du 10 mars 2023, a été prescrite une enquête publique afin de recueillir l'avis du public sur le projet d'aménagement du site de Tourville sur la commune de Bordeaux.

Cette enquête aura lieu du lundi 3 avril 2023 au vendredi 5 mai 2023 inclus, sur le territoire de la commune de Bordeaux.

Des informations relatives au projet peuvent être obtenues auprès du Grand Port Maritime de Bordeaux et plus spécifiquement auprès de :

- M. Alain FORT, Chef du Service Environnement (Tél. : 05 56 90 57 85 - Courriel : [a-fort@bordeaux-port.fr](mailto:a-fort@bordeaux-port.fr)).

Le public aura la possibilité, pendant la période indiquée ci-dessus, de prendre connaissance du dossier d'enquête comprenant les pièces exigées par la réglementation :

- à l'accueil de la Mairie de Quartier de Bordeaux Maritime, siège de l'enquête : 196 rue Achard - 33300 BORDEAUX.

Par ailleurs, dans les mêmes conditions de délai, le dossier d'enquête sera consultable sur le site internet :

<https://www.bordeaux-port.fr/fr/professionnels/documents-reglementaires-et-techniques>

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête, à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le Commissaire Enquêteur et ouvert par le Maire de Quartier de Bordeaux Maritime.

Des observations et propositions relatives au projet pourront également être adressées, avant clôture de l'enquête, au Commissaire enquêteur :

- par correspondance, en Mairie de Quartier de Bordeaux Maritime, siège de l'enquête,

- par voie électronique, à l'adresse suivante : [environnement@bordeaux-port.fr](mailto:environnement@bordeaux-port.fr) en veillant à identifier l'objet de l'enquête.

Les observations et propositions du public transmises par voie postale, ou communiquées au Commissaire enquêteur lors de ses permanences, seront consultables au siège de l'enquête.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication, auprès du Grand Port Maritime de Bordeaux, autorité organisatrice (152 quai de Bacalan - CS 41320 - 33082 BORDEAUX Cedex) du dossier d'enquête publique, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Par décision de la Présidente du Tribunal administratif de Bordeaux, M. MARCHAIS Christian, Cadre bancaire retraité, est désigné en qualité de Commissaire Enquêteur.

Le Commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, en Mairie de Quartier de Bordeaux Maritime, les :

- Lundi 3 avril 2023 de 09h00 à 12h00,

- Lundi 17 avril 2023 de 09h00 à 12h00,

- Vendredi 5 mai 2023 de 14h00 à 17h00.

Copies du rapport et des conclusions du Commissaire enquêteur resteront déposées, pendant le délai d'un an à compter de la clôture de l'enquête, au Grand Port Maritime de Bordeaux et en Mairie de Quartier de Bordeaux Maritime afin que le public en prenne connaissance.

Ces documents seront transmissibles à toute personne intéressée qui en fera la demande écrite au Grand Port Maritime de Bordeaux.

A l'issue de l'enquête publique, le Grand Port Maritime de Bordeaux sera destinataire du rapport et des conclusions du Commissaire Enquêteur. Au vu des résultats de l'enquête publique et des avis exprimés, le Grand Port Maritime de Bordeaux se prononcera sur l'intérêt général de l'opération.

Le présent avis sera mis en ligne sur le site internet :

<https://www.bordeaux-port.fr/fr/professionnels/documents-reglementaires-et-techniques>, affiché en Mairie de Quartier de Bordeaux Maritime et sur les lieux des travaux.

L23EJ11424



## REVISION ALLEGEE N° 1 DU PLU DE MARCHEPRIME

La délibération du 30 mars 2023, portant approbation de la révision alléguée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme de Marcheprime, est affichée en Mairie depuis le 4 avril 2023. Le dossier est consultable au service Urbanisme et sur le site de la ville.

L23EJ15253

## SERVICE DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

prescrivant une enquête publique préalable à la Déclaration d'intérêt général (DIG) concernant le projet de réhabilitation de zones de laminage de crues sur le ruisseau de la Ganne Secteur Beauséjour sur la commune de Libourne

Une enquête publique est prescrite du lundi 03 avril 2023 au mardi 02 mai 2023 inclus afin de recueillir l'avis du public sur la demande de Déclaration d'intérêt général (DIG) concernant le projet de réhabilitation de zones de laminage de crues sur le ruisseau de la Ganne Secteur Beauséjour sur la commune de Libourne.

Le responsable du projet est la COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS (LA CALI) - 42, rue Jules Ferry BP 2026 - 33503 LIBOURNE Cedex. Les informations relatives au projet peuvent être demandées au tél : 05 53 57 53 42.

Pendant la période indiquée ci-dessus, le dossier sera consultable à la Mairie de Libourne aux jours et heures d'ouverture, où le public pourra faire part de ses observations sur un registre d'enquête ouvert à cet effet.

Le dossier sera également consultable sur le site internet des Services de l'Etat en Gironde [www.gironde.gouv.fr](http://www.gironde.gouv.fr) rubriques «publications», «publications légales», «enquêtes-publiques 2023».

Le public pourra transmettre ses observations à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse mail suivante : [ddtm-spe2@gironde.gouv.fr](mailto:ddtm-spe2@gironde.gouv.fr) en veillant à identifier l'objet de l'enquête. Ces observations seront accessibles sur le site internet des services de l'Etat en Gironde.

Les personnes qui le souhaitent pourront aussi faire part de leurs observations par courrier adressé au commissaire enquêteur à la Mairie de LIBOURNE 42, place Abel Surchamp 33505 LIBOURNE Cedex. Elles seront annexées au registre d'enquête.

Un accès gratuit au dossier sera ouvert au public sur le poste informatique situé à Direction Départementale des Territoires et de la Mer, cité administrative, 2 rue Jules Ferry à Bordeaux.

Monsieur Joseph PICO Officier de l'Armée de Terre retraité, est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour conduire l'enquête publique. Il se tiendra à la disposition du public, afin de recueillir ses observations, selon le calendrier ci-après à la Mairie de LIBOURNE :

- lundi 03 avril 2023 de 09h00 à 12h00
- mercredi 12 avril 2023 de 14h00 à 17h00
- jeudi 20 avril 2023 de 14h00 à 17h00
- vendredi 28 avril 2023 de 09h00 à 12h00
- mardi 02 mai 2023 de 14h00 à 17h00

A la fin de l'enquête, copies du rapport et des conclusions du Commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public à la Mairie de Libourne, à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer ainsi que sur les sites internet des Services de l'Etat de la Gironde [www.gironde.gouv.fr/Publications/Publications-legales](http://www.gironde.gouv.fr/Publications/Publications-legales).

Le Préfet de la Gironde est compétente pour statuer, par un arrêté, sur cette demande.

Toute information relative à l'organisation de l'enquête peut être demandée auprès de la DDTM de la Gironde, service des procédures environnementales.

L23EJ10972

### CONSTITUTIONS



Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
[www.compagnie-fiduciaire.com](http://www.compagnie-fiduciaire.com)  
[contact@groupect.com](mailto:contact@groupect.com)

GOLDEN VINTAGE MAROQUINERIE  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 100 euros  
Siège social : 3 route de Lassalle  
33930 VENDAYS MONTALIVET

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VENDAYS MONTALIVET du 28 mars 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée  
Dénomination sociale : GOLDEN VINTAGE MAROQUINERIE  
Siège social : 3 route de Lassalle, 33930 VENDAYS MONTALIVET  
Objet social : Création, achat et vente de produits de maroquinerie, d'étuis à lunettes  
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la

Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 100 euros  
Gérance : Madame Géraldine VEZIA, demeurant 3 route de Lassalle 33930 VENDAYS MONTALIVET, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis  
La Gérance

L23EJ14387

### GFA LES CHAMPS LIBRES DE FONTET

Groupement Foncier Agricole  
au capital de 440 000 Euros  
Siège social : 232 rue de Bègles  
33800 BORDEAUX  
Société en cours d'immatriculation

Par acte sous seing privé en date du 27 mars 2023, il a été constitué un groupement foncier agricole présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : GFA LES CHAMPS LIBRES DE FONTET

Forme : Groupement Foncier Agricole  
Siège social : 232 rue de Bègles - 33800 BORDEAUX

Capital : 440 000 Euros divisé en 4 400 parts de 100 Euros

Objet : La propriété, la jouissance, l'administration, par datation à bail de tous biens et droits immobiliers à usage agri-

cole et de tous bâtiments d'habitation et d'exploitation nécessaires à leur exploitation, ainsi que de tous immeubles par destination se rattachant à ces mêmes biens, dont le groupement aura la propriété par suite d'apport ou d'acquisition

Durée : 99 ans

Gérant : Madame Myriam BESSIERES, demeurant au 232 rue de Bègles- 33800 BORDEAUX

Toutes cessions de parts sociales avec agrément des coassociés vis à vis des tiers.

La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de BORDEAUX.

Pour avis

L23EJ14485



Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
[www.compagnie-fiduciaire.com](http://www.compagnie-fiduciaire.com)  
[contact@groupect.com](mailto:contact@groupect.com)

SCM JULES GUESDE  
Société civile de moyens  
au capital de 200 euros  
Siège social : 75 rue Jules Guesde, 33270 FLOIRAC

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 29/03/2023 à FLOIRAC, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile de moyens

Dénomination sociale : SCM JULES GUESDE

Siège social : 75 rue Jules Guesde, 33270 FLOIRAC

Objet social : La mise en commun de tous les moyens matériels nécessaires en vue de faciliter l'exercice des activités professionnelles des associés en veillant au respect de liberté de choix par le malade et de l'indépendance technique et morale de chaque associé, et notamment l'acquisition ou la prise à bail de tous les immeubles et droits immobiliers nécessaires à l'exercice de ces professions, ou au logement de ses membres ou de son personnel.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 200 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Emmanuelle BARTHOU demeurant 88 rue Paul Camelle 33100 BORDEAUX et Claire BELAUBE demeurant 16 rue du Petit Cardinal 33100 BORDEAUX

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas obtenu à l'unanimité des associés

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

L23EJ14558



### HEIMDALL

Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 4 allée des Pins  
33290 LUDON MEDOC

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LUDON MEDOC du 29/03/2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : HEIMDALL

Siège : 4 allée des Pins 33290 LUDON MEDOC

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : entreprise générale du bâtiment, rénovation, aménagement inté-

rieurs et extérieurs et d'une manière générale tous travaux de bâtiments

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Emmanuel COSTANZO demeurant 4 allée des Pins 33290 LUDON MEDOC

Directeur général : Monsieur Nicolas FABRA NAUZE demeurant 157 chemin de Compassant 33420 GENISSAC

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis

Le Président

L23EJ14563

Suivant acte SSP en date du 29/03/2023, il a été créée pour une durée de 99 ans à compter de la date de son immatriculation, la société dont la dénomination est **LES TROIS POUSSINS**, Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 5000 euros, divisés en 500 parts de 10 euros entièrement souscrites et libérées pour un montant de 5000 euros apporté en numéraire, soit cinq cents parts sociales numérotées de 1 à 500, dont le siège social se situe D1215 ANGLE CHEMIN DE LA TUILLERIE 33160 ST MEDARD EN JALLES, ayant pour objet la - Restauration cuisine traditionnelle, plancha, barbecue, sandwicherie, pâtisserie, sur place ou à emporter, traiteur, débit de boissons, représentée par son Gérant, associé unique Monsieur Julio ACOSTA ROMAN, né le 8 mars 1979 à KELLEENG, comté de BELL, état du TEXAS (ETATS-UNIS), de nationalité américaine, demeurant 54 C Avenue de Magudas à MERIGNAC (33700), divorcé le 11 octobre 2010 de Madame Béatrice MANES, née le 08 décembre 1980 à VILLENEUVE SUR LOT.

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux

Pour Avis et mention

Le Gérant

L23EJ14567

### AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

-Dénomination : **Bistrot L'Enclos SAS**

-Forme : Société par actions simplifiée

-Siège social : 13 Avenue du Général de Gaulle (33330) SAINT-SULPICE DE FALEYRENS

-Objet :

-Exploitation de fonds de commerce de restauration traditionnelle, débit de boissons (licence IV), brasserie, pizzeria

- Vente de plats et de vins à emporter, vente par internet

- Durée : 50 années à compter de son immatriculation au RCS de Libourne

- Capital : 3.000 euros

- Président : M. BRANDAO Manuel demeurant 37 Rue de la Poste (33330) SAINT-SULPICE DE FALEYRENS

Pour avis

Le Président

L23EJ14578

Aux termes d'un ASSP en date du 30/03/2023, il a été constituée une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **MCTP**

Objet social : travaux de terrassement et travaux préparatoires

Siège social : 4bis route de Barèneplane 33930 VENDAYS-MONTALIVET

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

Gérance : M. CALLEDE Maxime, demeurant 4bis route de Barèneplane 33930 VENDAYS-MONTALIVET

L23EJ14611



## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 23 mars à Bordeaux

FORME : S.A.R.L

DENOMINATION : **ZIRNITRA**

SIÈGE SOCIAL : 61 Rue du Château d'Eau 33000 BORDEAUX

OBJET : Le développement, la promotion, la commercialisation de solutions informatiques, en ce compris notamment logiciels, services, conseil et tous produits dédiés aux utilisateurs, opérateurs ou éditeurs d'applications internet sur tous support.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

CAPITAL : 3 000 euros

Gérant: Victor DUDA demeurant Appt A204 10, Avenue Georges Lasserre Résidence PUR 33400 TALENCE

IMMATRICULATION : au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux

Pour avis, le gérant

L23EJ14616



## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 27 mars 2023 est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **NEOME 2**

FORME : Société à responsabilité limitée

CAPITAL : 500 euros

SIÈGE SOCIAL : 13 rue Ampère - 33810 Ambès

OBJET : La prise de participation dans le capital de toutes sociétés par la souscription, l'acquisition ou la vente de toutes valeurs mobilières, titres négociables ou non négociables

DURÉE : 99 années

GERANCE : Kevin SUBRENAT, né le 11 février 1983 à Bordeaux (33), de nationalité française, demeurant 13 rue Ampère - 33810 Ambès

IMMATRICULATION : au RCS de Bordeaux.

Pour avis

L23EJ14628

## AV ENVIRONNEMENT

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros  
Siège social : 120 rue Mc Carthy, Apt 3, 33200 BORDEAUX

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BORDEAUX du 29/03/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : AV ENVIRONNEMENT

Siège : 120 rue Mc Carthy, Apt 3, 33200 BORDEAUX

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : L'achat, la vente, la plantation, l'installation de verdure destinés aux soins et entretiens de parcs et jardins,

Les services de jardinage et d'entretien, de décoration d'intérieur pour tous types de bâtiments,

L'entretien des espaces verts : débroussaillage, taille, abattage, élagage, désherbage, tonte, création et entretien des abords paysagers des voies de circulation et massifs, petits travaux de construction d'ouvrages paysagers (édification de murets, installations d'arrosage...) travail des sols, création de potagers, transport des végétaux, protection hivernale, entretien des espaces verts et arborés en hiver.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président :

Monsieur Arnaud DUVERGER, demeurant 37 rue Levieux, 33000 BORDEAUX

Directeur général :

Monsieur Victor PINOTEAU, demeurant 120 rue Mac Carthy, Apt 3 33200 BORDEAUX

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

POUR AVIS

Le Président

L23EJ14629



Par acte SSP du 29/03/2023, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : TARGA

Objet social : La société a pour objet, en France et à l'étranger : Toutes activités de vente, de location et toutes activités de gestion immobilière ; Toutes opérations de marchands de biens immobiliers ou mobiliers ; Pour son compte ou pour le compte d'autrui : toutes prestations de services se rapportant à l'étude, la gestion, la construction, l'aménagement ou l'installation, le financement de tous ouvrages immobiliers de toutes natures et quel que soit leurs destinations ; Accessoirement, la location des immeubles lui appartenant. Et plus généralement, toutes opérations quelconques mobilières ou immobilières, commerciales ou industrielles, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus prévu et susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Siège social : 8-10 RUE CANTELAU-DETTE 33310 Lormont.  
Capital : 1000 €  
Durée : 99 ans

Président : ELIADE, SARL au capital de 893739 €, ayant son siège social 31 RUE DUBOURDIEU 33800 Bordeaux, 841 792 930 RCS de Bordeaux  
Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.  
Clause d'agrément : Agrément  
Immatriculation au RCS de Bordeaux  
L23EJ14635



ACTUARIEL EXPERTISE  
Société d'expertise comptable  
Conseil en création d'entreprises  
Lormont - Tél. 05 57 54 4984  
La Brède - Tél. 05 56 78 56 32  
www.actuariel-expertise.com

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 29 MARS 2023 à AVENSAN, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :- Forme : Société par actions simplifiée - Dénomination : HOME CVC- Siège : 7 Chemin de la Gare 33480 AVENSAN-Durée : quatre-vingt-dix-neuf années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés- Capital : 3000 euros- Objet : la société a pour objet en France et à l'étranger : fourniture et pose de climatisations, chauffages, pompes à chaleur, panneaux photovoltaïques, vmc double flux. Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Monsieur Jonathan SALVADOR, demeurant 22 Route De Margaux 33480 AVENSAN. Directeur Général : Monsieur Guilhem LIABEUF, demeurant 7 Chemin de la Gare 33480 AVENSAN.  
L23EJ14670

Par ASSP en date du 30/03/2023, il a été constituée une SASU dénommée : **VINVEST** Siège social : 9 rue Pourmann 33300 BORDEAUX Capital : 1000 €  
Objet social : La prise de participation dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, françaises  
Président : Mme Vigié Chloé Pauline Hélène demeurant 9 rue Pourmann 33300 BORDEAUX élu pour une durée de 99 ans. Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.  
L23EJ14723



Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

PINBOUEILLE  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 10 000 euros  
Siège social : 9033 Route de Biscarrosse - Pyla sur Mer  
33260 LA TESTE DE BUCH

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LA TESTE DE BUCH du 28 Mars 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : PINBOUEILLE  
Siège social : 9033 Route de Biscarrosse - Pyla sur Mer - 33260 LA TESTE DE BUCH

Objet social : - Restauration traditionnelle, bar

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 10 000 euros

Gérance :

Monsieur Quentin du BERNAT de MONTMEGE demeurant 4 allée Bois de Rome - 33260 LA TESTE DE BUCH

Monsieur Baptiste CADILHON demeurant 691 route de Commensacq - 40410 PISSOS

Monsieur Hugo CLAISSE demeurant 65 boulevard de l'Atlantique - Pyla sur Mer - 33260 LA TESTE DE BUCH ont été nommés gérants.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

Pour avis

La Gérance

L23EJ14738



Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

SG GROUPE  
Société par actions simplifiée au capital de 1 182 000 euros  
Siège social : 11 rue Montesquieu, 33650 LA BREDE

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LA BREDE du 28 mars 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : SG GROUPE

Siège : 11 rue Montesquieu, 33650 LA BREDE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 182 000 euros

Objet : Acquisition et gestion de toutes valeurs mobilières, prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés, propriété, administration et exploitation des biens immobiliers

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président :

Stéphane GAY, demeurant 14 bis allée de la Perrucade 33650 LA BREDE

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

POUR AVIS

Le Président

L23EJ14750

CRÉATEURS D'ENTREPRISES  
POUR ÊTRE BIEN INFORMÉS

ABONNEZ-VOUS !

## CONSTITUTION SCI

Suivant acte reçu par Maître Frédéric YAIGRE, notaire membre de la société « YAIGRE NOTAIRES ASSOCIES », sarl titulaire d'Offices Notariaux, dont le siège est à BORDEAUX (33) 14 rue de Grassi, le 29 mars 2023 a été constituée une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme : société civile immobilière

Dénomination sociale :

### BISTOUQUERA

La société a pour objet : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'amélioration, l'entretien, l'aménagement, l'administration, la location et la vente exceptionnelle de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.

Le siège social est fixé à : SAINT-MEDARD-D'EYRANS (33650) 16 chemin du Bruilleau

La société est constituée pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter de son immatriculation au RCS DE BODEAUX.

Capital social : MILLE DEUX CENTS EUROS (1 200,00 EUR) uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Les associés nomment pour premiers gérants de la société pour une durée illimitée

Madame DENCAUSSE Christine demeurant à SAINT-MEDARD-D'EYRANS (33650), 16 chemin du Bruilleau,

Madame KIEFFER Caroline, demeurant à HONG KONG S.A.R. (CHINE) Flat 35-A Tower 3, The Belcher's 89 Pokfulam Road, Kennedy Town,

Monsieur KIEFFER Martin, demeurant à DUBLIN (IRLANDE) 39 Smithfield Village D07R9X6

Pour avis

Le Notaire.

L23EJ14751



SAS BIARRITZ HOSSEGOR NOTAIRES  
Notaires associés à BIARRITZ (Pyrénées-Atlantiques)  
32 Avenue Foch

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître François CHALVIGNAC, Notaire Associé de la Société par Actions Simplifiée «Biarritz Hossegor Notaires», titulaire d'un Office Notarial à BIARRITZ (Pyrénées-Atlantiques), 32 Avenue Foch et d'un office notarial situé à SOORTS-HOSSEGOR (Landes) 366 avenue du Touring Club, le 27 mars 2023, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, la gestion, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : LAISEW IMMOBILIER.

Le siège social est fixé à : LEOGNAN (33850) 1 impasse du Daurat

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1 000,00 EUR)

Les apports sont en numéraire.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant est : Monsieur Laurent MARIER, demeurant à LEOGNAN (33850) 1 impasse du Daurat.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis

Me François CHALVIGNAC  
L23EJ14754



Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous signature privée en date à LA TESTE DE BUCH du 29/03/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée  
Dénomination : HOLDING JP BAILE  
Siège : 11 rue de l'Île aux Oiseaux - 33260 LA TESTE DE BUCH

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 700 000 euros  
Objet : L'activité de société Holding, l'exercice de tout mandat social, notamment au sein des filiales de la Société ; Toute prestation de conseils et de services aux entreprises ; notamment dans les domaines du management d'entreprise et de l'animation à caractère financier, commercial, technique et stratégique, L'apport d'affaires.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Président :  
Monsieur Jean Paul BAILE, demeurant 11 rue de l'Île aux Oiseaux, 33260 LA TESTE DE BUCH

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

POUR AVIS  
Le Président

L23EJ14763



Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

## AVIS DE CONSTITUTION

BAHUTIN  
Société civile immobilière au capital de 1 000 euros  
Siège social : 65 boulevard de l'Atlantique - Pyla sur Mer  
33260 LA TESTE DE BUCH  
RCS BORDEAUX

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LA TESTE DE BUCH du 27 mars 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : BAHUTIN  
Siège social : 65 boulevard de l'Atlantique - Pyla sur Mer - 33260 LA TESTE DE BUCH

Objet social : L'acquisition, l'administration, la gestion, la transformation, l'aménagement, la mise en valeur et l'exploitation, par bail, location ou autrement, de tous immeubles, biens, terrains et droits immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement; L'obtention de tous ouvertures de crédit, prêts et facilités de caisse avec ou sans garantie hypothécaire en vue de réaliser l'objet social et de permettre à la société d'acquiescer toutes les sommes dont elle pourrait être débitrice à quelque titre et pour

quelque cause que ce soit ; Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société ; Et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Baptiste CADILHON demeurant 691 route de Commen-sacq - 40410 PISSOS

Monsieur Hugo CLAISSE demeurant 65 boulevard de l'Atlantique - Pyla sur Mer - 33260 LA TESTE DE BUCH

Monsieur Quentin du BERNAT de MONTMEGE demeurant 4 allée Bois de Rome 33260 LA TESTE DE BUCH

Clauses relatives aux cessions de parts :

agrément requis dans tous les cas agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

Pour avis  
La Gérance

L23EJ14876



Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

DEVILA RENOVATION  
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros  
Siège social : 7 allées de Chartres, 33000 BORDEAUX

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BORDEAUX du 30 mars 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée  
Dénomination : DEVILA RENOVATION  
Siège : 7 allées de Chartres, 33000 BORDEAUX

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros  
Objet : Tous travaux de rénovation de bâtiments, travaux tous corps d'état

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président :  
David GARCIA, demeurant 38C route de la Barade 33450 SAINT SULPICE ET CAMEYRAC

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

POUR AVIS  
Le Président

L23EJ14884



JULIEN FIASSON Notaire  
1 rue René Bourda  
33820 SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE  
Tel : 05.57.94.05.70  
Fax : 05.57.94.05.71

Aux termes d'un acte authentique reçu le 01/04/2023 par Maître Julien FIASSON, Notaire à SAINT CIERS SUR GIRONDE (33820) - 1 rue René Bourda, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SOYA  
Objet social : Toutes activités de boulangerie, pâtisserie, confiserie, chocolaterie et glacier; toutes activités de petite restauration, snacking, traiteur, salon de

thé, vente à emporter ou à consommer sur place; toutes activités de commerce de bouche, d'épicerie, primeur, achat, vente de tous produits alimentaires, pâtisserie à emporter, presse, librairie... Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

Siège social : 54 boulevard Mestrezat, 33120 ARCACHON  
Capital : 10 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

Co-gérance : M. CHARRIÈRE Yan, demeurant 23 rue du Chemin des Dames, 33260 LA TESTE DE BUCH et M. COLMENERO Michel, demeurant 6 allée des Cordiers, 33260 LA TESTE DE BUCH et Mme COLMENERO Vanessa, demeurant 6 allée des Cordiers, 33260 LA TESTE DE BUCH

Pour avis  
Le Notaire

L23EJ14960



## AVIS DE CONSTITUTION : SCI KANUMERA

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 29 mars 2023, à VENDAYS-MONTALIVET.

Dénomination : KANUMERA.

Forme : Société civile immobilière.

Siège social : 3 AVENUE MAURICE MARTIN, 33930 Vendays-Montalivet.

Objet : L'acquisition, la vente, l'exploitation par bail, l'administration et la gestion de tous immeubles bâtis ou non bâtis.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 100 euros

Gérant : Monsieur JÉRÔME GUEGUEN, demeurant 3 AVENUE MAURICE MARTIN, 33930 Vendays-Montalivet

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

Pour avis.

L23EJ14969

# ECHOS

JUDICIAIRES - GIRONDINS

## POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com



## SELARL NOTAIRES DU GRAND PERIGORD

Clémentine REGNER &  
Alexandre LE GARREC  
associés à BOULAZAC  
ngp24@notaires.fr  
05.53.35.34.55

AVIS DE  
CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Alexandre LE GARREC, Notaire associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «NOTAIRES DU GRAND PERIGORD», titulaire d'un Office Notarial à BOULAZAC ISLE MANOIRE (24750), 3 avenue de la Fraternité, le 27 mars 2023, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : **SCI LIO-SYL**

Le siège social est fixé à : LACANAU (33680) , 37 Résidence les Landaises route des Gemmeurs.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : CENT EUROS (100,00 EUR).

Les apports sont en numéraires.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant est Monsieur Lionel NICOT demeurant pour les besoins de la société à l'adresse du siège social.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis  
Le notaire.

L23EJ15008



FIDUCIAL  
SOFIRAL

Rue du Cardinal Richaud  
33000 Bordeaux

**XABOLA** Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 euros  
Siège social : 5 rue des Dattiers 33970 LEGE CAP FERRET  
AVIS DE CONSTITUTION  
Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LEGE CAP FERRET du 08/03/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :  
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle  
Dénomination : XABOLA  
Siège : 5 rue des Dattiers, 33970 LEGE CAP FERRET  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS  
Capital : 1 000 euros  
Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger : la prise de participation dans toutes sociétés et autres personnes morales de toutes formes, l'acquisition, l'exploitation et la gestion de ces participations ; l'animation et l'orientation de la politique des sociétés filiales ; l'émission d'actions, d'obligations, de titres quelle qu'en soit la nature ; la prestation de services en matière informatique, administrative, financière et comptable, de marketing, de documentation et de recherche, de recrutement et de gestion de personnels. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.  
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Monsieur Olivier LAFITTE, demeurant 5 rue des Dattiers, 33970 LEGE CAP FERRET  
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX  
L23EJ15060

Aux termes d'un ASSP en date du 01/04/2023, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **BOOST PUBLINET**  
Objet social : Le conseil en communication interne et externe aux entreprises  
Siège social : 223 Avenue Emile Cournot, 33000 BORDEAUX  
Capital : 5 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS BORDEAUX

Président : Madame RENAUD - - PAP-PÉ Athéna, demeurant 43 rue des garennes, 92160 ANTONY

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

L23EJ15075

AVIS DE  
CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **AUTOHELP**  
FORME : Société à responsabilité limitée

SIÈGE SOCIAL : 12 B rue Pierre Bernard, 33620 SAINT MARIENS

OBJET : L'achat, la vente de véhicules, l'entretien des véhicules, la réparation de boîtes de vitesse et activités annexes

DURÉE : 99 ans  
CAPITAL : 3000 euros

GERANCE : Monsieur BORDEIANU Valeriu demeurant 174 Allée du Moulin de Courneau, 33620 LARUSCADE

IMMATRICULATION : au RCS de Libourne

Pour avis,  
L23EJ15091

AVIS DE  
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31 mars 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **KEDEM**  
Capital social : 1 000.00€  
Forme : SARL  
Siège social : 16 rue Jean Burguet 33000 Bordeaux

Objet social : L'exploitation d'un commerce de restauration traditionnelle et/ou rapide, sur place et à emporter.

Durée : 99 ans  
Monsieur Gil ELAD, né le 07.03.1983 à Jérusalem (Israël), de nationalité française, gérant de société, demeurant 13 rue de Belgique, 33 800 Bordeaux et Monsieur Ronan CADORET, né le 04.04.1992 à Clermont Ferrand (63), de nationalité française, cuisinier, demeurant 33 rue de la fusterie, 33 000 BORDEAUX ont été tous deux désignés co-gérants pour une durée indéterminée.

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

Pour avis.  
L23EJ15100



AVIS DE CONSTITUTION  
Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : LONG-AVENTURE  
FORME : SARL UNIPERSONNELLE  
SIÈGE SOCIAL : 3, chemin des Eglantiers-33680 LE PORGE  
OBJET : Location de matériel nautique, activités sportives, récréatives et de loisirs nautiques, stages, cours, vente de boissons non alcoolisées  
DURÉE : 99 ans  
CAPITAL : 41000 €  
GERANCE : Monsieur Benoît, André, Henri CHERIOUX demeurant à, 3 chemin des Eglantiers-33680 LE PORGE  
IMMATRICULATION : RCS BORDEAUX  
L23EJ15134

Etude NOTMOS, Notaires associés à EYSINES (Gironde) 23 route de Pauillac.

## CONSTITUTION SAS

Suivant acte reçu par Maître LABORIE Jean-Michel, notaire associé de la SAS « NOTMOS Notaires Associés », à la résidence d'EYSINES (Gironde) 23, route de Pauillac, le 29 mars 2023 a été constituée une société par actions simplifiée :

Dénomination : LE SHEBEN  
Siège social : SAINT-MEDARD-EN-JALLÈS (33160), 24 Avenue René Descartes.

Objet : La société a pour objet, en France et à l'étranger : Exploitation de tous fonds de commerce de restauration, débit de boisson, vente de plats à consommer sur place ou à emporter, organisation d'événements, d'établissements de loisir musical et dansant privés. Activité de conseil, formation, assistance liée à l'activité principale. Achats, vente, et exploitation, de tous biens mobiliers et immobiliers. Prise de participation dans toutes sociétés.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

Capital social : 1.000,00 € divisé en 1000 actions de 1 € chacune. Apports en numéraire.

Aucune cession au profit de qui ce soit n'est libre. Cessions portées à la connaissance du président qui consultera sous huitaine la collectivité des associés. La décision d'acceptation doit être prise à la majorité des trois-quarts des voix dont disposent les associés participant à la consultation. La participation effective de la moitié au moins des associés est nécessaire.

L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année. La société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX.

Le premier président est : Monsieur Ismaël BENAHMED pour une durée indéterminée.

Pour avis  
Le notaire.

L23EJ15146



Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupcf.com

SELARL DU DOCTEUR  
MARINE CHARRIERE  
Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de Chirurgien  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 36 rue Saint Elme- rue stade Matéo Petit  
Résidence ARCACHON MARINES 4  
33120 ARCACHON

AVIS DE  
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ARCACHON du 28 mars 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée  
Dénomination sociale : **SELARL DU DOCTEUR MARINE CHARRIERE**

Siège social : 36 rue Saint Elme- rue stade Matéo Petit, Résidence Arcachon Marines 4, 33120 ARCACHON

Objet social : l'exercice de la profession de Chirurgien

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros  
Gérance : Madame Marine CHARRIERE demeurant 1 rue de la Pêcherie 33120 ARCACHON

Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX

Pour avis  
La Gérance

L23EJ15193

Suivant acte reçu par Me Mathieu CALVEZ, notaire à BORDEAUX, le 28 mars 2023, a été constituée la société civile dénommée «**LE MOURA**», siège social : SAINT MICHEL DE RIEUFRET (33720), 40 route de la Brède. Capital social : DEUX CENT VINGT MILLE EUROS (220.000,00 €), divisé en 220 parts sociales de MILLE EUROS (1.000,00 €) chacune, numérotées de 1 à 220,

Apport en nature : Evalué : 220.000,00 €.

Objet social : - la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés.

- l'acquisition, la prise à bail, la location-vente, la propriété ou la copropriété de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover, de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles, et à titre exceptionnel la vente.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. BORDEAUX.

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés. Toutefois interviennent librement les opérations entre associés.

Nommé(e) premier gérant de ladite société pour une durée indéterminée : - Monsieur OLLIVIER Yannick Alain, chargé de régie, demeurant à SAINT MICHEL DE RIEUFRET (33720), 40 route de la Brède.

Pour avis  
L23EJ15208

**ABONNEZ-VOUS !**

Avis est donné de la constitution de la société « EXPERTISES-IMMOS »

Forme : SASU

Dénomination sociale : **EXPERTISES-IMMOS**

Siège social : 1116 rue Arthur Rimbaud 33560 SAINTE EULALIE

Objet social : Ingénierie, études techniques, Missions d'Expertises ou de conseils privés pour le compte d'assurances ou judiciaires dans les domaines techniques et financiers, ayant trait aux secteurs immobiliers et industriels

Capital : 5 000 € réparti en 500 actions de 10 euros.

Apports : en numéraire 5 000 € libéré en totalité

Durée : 99 ans

Président : Monsieur Pascal BAVARD demeurant 1116 rue Arthur RIMBAUD à Ste Eulalie (33560)

RCS Bordeaux

Pour avis

L23EJ15268



**ACTUARIEL EXPERTISE**  
Société d'expertise comptable  
Conseil en création d'entreprises  
Lormont - Tél. 05 57 54 4984  
La Brède - Tél. 05 56 78 56 32  
www.actuariel-expertise.com

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 03 AVRIL 2023 à CADAUJAC, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

- Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle - Dénomination : **EYMERIC NEGOCE AUTOS** - Siège : 859 bis rue Truchon 33140 CADAUJAC - Durée : quatre-vingt dix-neuf années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés - Capital : 1000 euros - Objet : la société a pour objet en France et à l'étranger : négoce, achat, vente de véhicules d'occasion. Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Actionnaire unique et président : Monsieur Eymeric MEIRINHOS, demeurant 859 bis rue Truchon 33140 CADAUJAC. La Société sera immatriculée au R.C.S. de BORDEAUX.

L23EJ15299



**Yves MOUNIER**  
Avocat à la Cour  
6 bis, rue de la Croix de  
Seguey 33000 BORDEAUX  
Tél : 05.56.52.74.60

Suivant acte sous-seing privé signé le 22 mars 2023 à Bordeaux, il a été constituée la société suivante :

Forme : SARLU

Dénomination sociale : **AZUR 33**  
Siège social : 340 avenue de la Libération, 33110 LE BOUSCAT

Objet social : vente de tous produits alimentaires, cosmétiques, livres, produits d'équipements de la maison et de la personne, vente de tous produits de grande distribution

Capital : 1 000,00 €

Durée : 99 ans

Gérant : Monsieur Lionel LABADY, 74 rue Georges Bonnac, 33000 BORDEAUX  
La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

Pour avis

L23EJ15311

Aux termes d'un ASSP en date du 03/04/2023, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **GRAINE DE DOUCEUR**

Signe : **GdD**

Objet social : La fourniture de prestations et conseils liés au bien être,

Le coaching de vie, le coaching bien être et l'accompagnement des personnes à domicile ou au sein des entreprises,

La dispense de formations en bien-être et gestion du stress,

L'organisation d'activités de détente, d'événements, de séjours, de cures liés au bien être et à la nature,

La réalisation de soins du corps,

La vente de produits naturels liés au bien être

Siège social : 204 Avenue Thiers, 33100 BORDEAUX

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS BORDEAUX

Gérance : Madame RIVIERE CHANTAL, demeurant 12 rue santé Garibaldi, 33000 BORDEAUX

Chantal RIVIERE

L23EJ15370

Par acte signé le 16 mars 2023, il a été constitué entre Me Martin GUERIN, avocat au Barreau de Paris, Me Marion GARIGUE-VIEUVILLE et Me Jean-Philippe MAGINOT, avocats au Barreau de Bordeaux, une association d'avocats à responsabilité professionnelle individuelle (AARPI) inter-barreaux ayant pour objet l'exercice en commun par ses membres de la profession d'Avocat.

Dénomination : **MGGV AVOCATS AARPI**

Siège : 47 rue du Hâ, 33000 Bordeaux

La mise en cause de la responsabilité professionnelle de l'un de ses membres n'engagera pas celle des autres associés.

Le Conseil de l'Ordre du Barreau de Bordeaux, lors de sa séance du 21 mars 2023, a examiné, sans observations, les statuts de l'association et l'a inscrite au Tableau.

L23EJ15487



Aux termes d'un ASSP en date du 04/04/2023, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **XPAND PROMOTION**

Objet social : L'acquisition et la cession de biens et droits immobiliers bâtis ou non bâtis ; La construction, la rénovation, la démolition, et la restructuration d'immeubles en vue de leur cession, y compris par voie de vente en l'état futur d'achèvement, ou location y compris par voie de contrat de bail ou convention d'occupation précaire, l'exploitation, la gérance, l'administration, la maintenance de tous biens meubles ou immeubles existant ou à exister en totalité ou par lots avant ou après achèvement, ainsi que de tous droits qui peuvent y être associés et notamment les droits à construire.

Siège social : 19 allée de la Clairière, 33740 ARÉS

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

Président : **XPAND IMMO**, SAS au capital de 1 000 €, ayant son siège social 19 allée de la Clairière, 33740 ARÉS, RCS de BORDEAUX n°950 886 242

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a le droit de partici-

per aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, ou à distance, par voie électronique, dans les conditions prévues par la loi et les présents statuts, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il ne sera tenu compte d'aucun Transfert de propriété des actions intervenant pendant un délai de TROIS (3) jours ouvrés précédant la décision collective des associés.

Clause d'agrément : Les Transferts d'actions sont soumis à l'agrément de la collectivité des associés statuant selon les règles définies à l'article 18 des statuts.

Pour avis

Le Président

L23EJ15490

Aux termes d'un ASSP en date du 04/04/2023, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **TB AUTOMOBILES**

Objet social : Le commerce de gros et de détails de véhicules neufs ou usagés, Activité de consultant, La mise en relation des personnes qui souhaitent réaliser entre elles des opérations commerciales et plus précisément, apporteur d'affaires dans les domaines de l'automobile

Siège social : 12 rue des Remparts, 33550 LANGOIRAN

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

Gérance : M. BANOS Thierry, demeurant 12 rue des Remparts, 33550 LANGOIRAN

Pour avis

Le Gérant

L23EJ15565



Audit - Expertise Comptable - Conseil

## SPFPL DAUCOURTY

Société de participations financières de professions libérales à responsabilité limitée unipersonnelle de pharmaciens d'officine au capital de 1 216 696 €  
Siège social : 17 avenue du Lycée 33400 TALENCE

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à TALENCE du 30/03/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société de participations financières de professions libérales à responsabilité limitée unipersonnelle de pharmaciens d'officine

Dénomination sociale : **SPFPL DAUCOURTY**

Siège social : 17 avenue du Lycée 33400 TALENCE

Objet social : La prise de participation par achat, souscription, apport, fusion, de tous biens mobiliers et valeurs mobilières de sociétés d'exercice libéral, y inclus toutes opérations annexes ou connexes à ladite prise de participation et la réalisation de toutes opérations commerciales entrant dans le champ d'application de la société de participations financières de profession libérale de pharmaciens d'officine ; La gestion et l'animation, sous toutes formes appropriées, de ses participations ; La fourniture de prestations de services, de conseil, d'assistance dans la gestion au profit des sociétés dont la SPFPL détient des participations.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 216 696 € par apport de titres

Gérance : Monsieur Youri DAUCOURT demeurant 17 avenue du Lycée 33400 TALENCE

Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis

La Gérance

L23EJ15570

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp en date à BORDEAUX du 13 mars 2023 il a été constitué une SAS présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination : **SAS LARREPUNTE** Siège : 45, Quai des Chartrons, 33000 BORDEAUX. Durée : 99 ans. Capital : 142 000 €. Objet : Achat de tous immeubles et terrains bâtis ou non et/ou droits immobiliers (actions ou parts de sociétés immobilières ou à prépondérance immobilière) en vue de leur revente et afin d'y établir des constructions nouvelles ou d'améliorer des constructions existantes, et notamment les activités de marchand de biens ainsi que prévues par le Code Général des Impôts ; Prestations d'étude et de conseil dans tous les domaines d'activités liés à cet objet ;

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Cession de titres libre entre associés. Cession de titres à un tiers ou entre associés si la société comporte plus de 2 associés, soumise à agrément.

Président : OLIFAN REAL ESTATE, SARL au capital de 100 000 €, dont le siège social est sis 45, Quai des Chartrons, 33000 BORDEAUX, immatriculée au RCS BORDEAUX n° 840 293 716, Représentée par son cogérant M. Nicolas JAMES. La Société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX. POUR AVIS.

L23EJ15576



Société d'Expertise Comptable  
Ancennes - Cenon - Langon - Mérignac - Portets  
www.a3caudit.com

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à STE EULALIE du 15 mars 2023 il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée  
Dénomination : **O'DALYA**  
Siège : 93 Avenue de l'Aquitaine, 33560 STE EULALIE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 100 €

Objet : La restauration sur place et à emporter.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Didier BARRIENTOS, demeurant 9, rue des Primevères, (33700) MERIGNAC

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

L23EJ15666



**POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE**

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com

Suivant acte reçu par Me Jean-Charles BOUZONIE, notaire à BORDEAUX, le 4 avril 2023, a été constituée la société civile immobilière dénommée «**SINANE IMMO**», siège social : FLOIRAC (33270), 105 chemin des Plateaux.

Capital social : QUATRE-VINGT-DIX-NEUF EUROS (99,00 €), divisé en 99 parts sociales de UN EURO (1,00 €) chacune, numérotées de 1 à 99,

Objet social : - la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés,

- l'acquisition, la prise à bail, la location-vente, la propriété ou la copropriété de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover, de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles,

- la construction sur les terrains dont la société est, ou pourrait devenir propriétaire ou locataire, d'immeubles collectifs ou individuels à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte,

- la réfection, la rénovation, la réhabilitation d'immeubles anciens, ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration, installations nouvelles conformément à leur destination,

- l'administration, la mise en valeur et plus généralement l'exploitation par bail ou autrement des biens sociaux ;

- l'obtention de toutes ouvertures de crédits, prêts et facilités de caisse avec ou sans garantie hypothécaire, destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société,

- toutes opérations destinées à la réalisation de l'objet social, notamment en facilitant le recours au crédit dont certains associés pourraient avoir besoin pour se libérer envers la société des sommes dont ils seraient débiteurs, à raison de l'exécution des travaux de construction respectivement de la réalisation de l'objet social et ce, par voie d'hypothèque pour autrui,

- et, plus généralement toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, pouvant être utiles directement ou indirectement à la réalisation de l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de l'objet de la société ; la société peut, notamment constituer hypothèque ou toute autre sûreté réelle sur les biens sociaux.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de BORDEAUX.

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.

Nommé(s) premiers gérants de ladite société : - Monsieur GHENIMI Tahar, kinésithérapeute libéral, demeurant à FLOIRAC (33270), 105 chemin des Plateaux. L23EJ15722



Aux termes d'un ASSP en date du 01/02/2023, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **NJTG**

Objet social : l'acquisition, l'administration, la gestion bail, location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; exceptionnellement la vente de tous immeubles et biens immobiliers ; l'obtention de toutes ouvertures de crédits, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfections ou autres à faire dans les immeubles de la Société.

Siège social : 42 Allée de la Grange, 33127 SAINT JEAN D'ILLAC

Capital : 200 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

Co-gérance : M. GUEUX Thibault, demeurant 42 Allée de la Grange, 33127 SAINT JEAN D'ILLAC et Mme JUGIE Naelle, demeurant 42 Allée de la Grange, 33127 SAINT JEAN D'ILLAC

Pour avis  
La Gérance

L23EJ15738



Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

BORDEAUX MARITIME REEDUCATION  
Société civile immobilière  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 53, rue André Malraux,  
33520 BRUGES

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Bruges du 31 mars 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : BORDEAUX MARITIME REEDUCATION

Siège social : 53, rue André Malraux,  
33520 BRUGES

Objet social : l'acquisition d'un immeuble sis 102, Boulevard Albert Brandenburg 33000 BORDEAUX, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Simon BERNAT, demeurant 68, Avenue Léon Blum 33110 LE BOUSCAT

Monsieur Malauray DEBIEU, demeurant 540, Allée de Sénégac 33290 LE PIAN MEDOC

Monsieur Jean-Philippe HYON, demeurant 53, rue André Malraux 33520 BRUGES

Monsieur Gary PACHECO, demeurant 17, rue des Hirondelles, Villa 18 33520 BRUGES

Clauses relatives aux cessions de parts :

agrément requis dans tous les cas agrément obtenu à l'unanimité des associés

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis  
La Gérance

L23EJ15806

## MODIFICATIONS



Société d'Expertise Comptable  
Ancermos - Cenon - Langon - Mérignac -  
Porteils  
www.a3caudit.com

GFA DU CHATEAU SIMON  
GFA Société civile au capital de 526 290 €  
Siège social : CHATEAU SIMON  
33 720 BARSAC  
3321 704 RCS BORDEAUX

La collectivité des membres associés du Groupement Foncier Agricole dénommé «GFA DU CHATEAU SIMON» réunis en AGE le 20/01/2023, a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 108 210 euros par apports en numéraire, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes.

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL  
Ancienne mention : Le capital social est fixé à cinq cent vingt-six mille deux cent quatre-vingt-dix euros (526 290 euros)

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à six-cent-trente-quatre mille cinq-cents euros (634 500 euros).

L23EJ04893



Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable et  
Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

FILALTO PARIS  
Société par actions simplifiée  
au capital de 2 000 euros  
Siège social : 89 rue Judaïque, 33000  
BORDEAUX  
750 390 551 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 30/10/2022, l'AGE des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

L23EJ05326



Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable et  
Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

MESETYS  
Société par actions simplifiée  
au capital de 11 364 euros  
Siège social : 9 rue du Chai des Farines,  
33000 BORDEAUX  
878 159 235 RCS BORDEAUX

## MODIFICATION DES DIRIGEANTS

Aux termes d'un PV d'AGE en date du 02/01/2022, il résulte que: MARTIFAKIR, Société à Responsabilité Limitée au capital de 33 000,00 euros, dont le siège social est 9 Rue du Chai des Farines, 33000 BORDEAUX, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 904 859 717, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Madame Chloé MARTINOT, que Monsieur Julien LECARPENTIER, demeurant 7 Rue Naujac, 33000 BORDEAUX a été nommé en qualité de Directeur Général en remplacement de Madame Mayssa EL FAKIR.

L23EJ05702



Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

ODYSS  
SASU  
au capital de 7 500 euros  
Siège social : 5 rue de Pineau, 33100  
BORDEAUX  
524 590 924 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 30/03/2023, l'associée unique a transféré le siège social 5 rue de Pineau, 33100 BORDEAUX au 14 Avenue Descartes, Parc Fontaudin, 33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

L23EJ13395



Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

MAMIE SERVICES  
SASU  
au capital de 7 622,45 euros  
Siège social : 5 rue Pineau, 33100 BORDEAUX  
394 643 159 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 30/03/2023, l'associée unique a décidé de transférer le siège social 5 rue Pineau, 33100 BORDEAUX au 14 avenue Descartes, Parc Fontaudin, 33370 ARTIGUES à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

L23EJ13503



SCP CHEPEAU LUMEAU  
& Associés  
Avocats à la Cour  
148, cours du Médoc  
33300 BORDEAUX

Par Assemblée Générale du 27/03/2023, les associés de la société **PESHULOCH**, Société Civile au capital de 1.000 €, siège social : 71, cours de Verdun - 33000 BORDEAUX, 908 228 349 RCS BORDEAUX, ont décidé de transformer la Société en Société par Actions Simplifiée.

Tout associé a le droit d'assister aux assemblées générales, une voix étant attachée à chaque action ; la société est administrée par un Président et le cas échéant par un Directeur Général ; toute cession d'action à des tiers étrangers à la société doit être agréée par décision collective des associés.

M. Pierre-Emmanuel PETIT, demeurant 71, cours de Verdun - 33000 BORDEAUX, a été nommé Président.

L'objet social a été étendu à l'activité de conseil et de consultant, prestations de services tant en matière de gestion, d'administration d'entreprises, de conseils techniques, qu'en matière comptable, financière et commerciale, au profit de toutes sociétés filiales, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

L23EJ13970



Par acte du 28.03.2023, les associés de la société **IRONDEL**, SCI au capital de 100 € sise 84 Rue Victor Hugo 33200 Bordeaux (RCS Bordeaux n° 913 593 240) ont décidé de nommer en qualité de co-gérante à compter de cette même date et pour une durée indéterminée Mme Amelia PEIRO, résidant 84 Rue Victor Hugo 33200 Bordeaux.

L23EJ14410



ACTUARIEL EXPERTISE  
Société d'expertise comptable  
Conseil en création d'entreprises  
Lormont - Tél. 05 57 54 4984  
La Brède - Tél. 05 56 78 56 32  
www.actuariel-expertise.com

## MODIFICATION DU PRESIDENT

L'assemblée générale des actionnaires de la société **PLANET-MAT**, société par actions simplifiée au capital de 1000 euros, dont le siège social est situé 30 Chemin du Halop 33770 SALLES, immatriculée 884 614 199 RCS BORDEAUX, a, en date du 31 DECEMBRE 2022, constaté la démission de Monsieur Olivier DROUET de ses fonctions de Président et nommé en remplacement, pour une durée illimitée, Monsieur Thierry LAGUNE, demeurant 42 Route d'Hosteins 33830 BELIN BELIET.

L23EJ14487



SERVICE  
ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

abonnement@echos-judiciaires.com

## DEFI D'ELLES

Société par actions simplifiée  
au capital de 10 000 euros  
Siège social : 18 Rue Jeannin, 33200  
BORDEAUX  
843 624 982 RCS BORDEAUX

## TRANSFERT DE SIÈGE

Aux termes d'une décision unanime en date du 17 février 2023, la collectivité des associés de la société par actions simplifiée DEFI D'ELLES a décidé de transférer le siège social du 18 Rue Jeannin, 33200 BORDEAUX au 103 Bis Avenue Salvador Allende 33130 BEGLES à compter du 30 janvier 2023 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

POUR AVIS

Le Président  
L23EJ14504

## SCI ACE IMMO

société civile immobilière  
au capital de 1 200 €  
siège social : 39 rue Montesquieu  
33130 BEGLES  
RCS BORDEAUX 844 551 903

## TRANSFERT DE SIEGE

Suivant délibération de l'AGE du 16 Mars 2023, les associés ont décidé le transfert du siège social du 39 rue Montesquieu à Bégles, 33130, au 6 avenue Farvarque à Bégles, 33130, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis, la gérante

L23EJ14560

## GP DEVELOPPEMENT

Société par actions simplifiée  
au capital de 10.000 €  
Siège social : 2 Cours de l'Intendance,  
33000 Bordeaux  
RCS Bordeaux 820 074 136

Le 23.01.2023 l'associé unique a nommé en remplacement de M. Michel Ohayon, la société Financière Immobilière Bordelaise, société par actions simplifiée au capital de 9.400.000, dont le siège social est 2 Cours de l'Intendance, 33000 Bordeaux, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 410 312 110, et retiré le nom de l'ancien Président des statuts sans qu'il y ait lieu à un remplacement. L'article 13 est modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux  
L23EJ14605

## COMPAGNIE FONCIÈRE BORDELAISE

Société par actions simplifiée  
au capital de 37.000 €  
Siège social : 2 Cours de l'Intendance,  
33000 Bordeaux  
RCS Bordeaux 421 328 121

Le 23.01.2023 les associés ont nommé en remplacement de Mme Corine Sebban, la société Financière Immobilière Bordelaise, société par actions simplifiée au capital de 9.400.000, dont le siège social est 2 Cours de l'Intendance, 33000 Bordeaux, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 410 312 110, et supprimé les articles 37, 38 et 39 des statuts.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux  
L23EJ14606

## FONCIÈRE FT RP

Société en nom collectif  
au capital de 1.000 €  
Siège social : 2 Cours de l'Intendance,  
33000 Bordeaux  
RCS Bordeaux 490 689 064

Le 23.01.2023 les associés ont nommé en remplacement de M. Michel Ohayon, la société Compagnie Foncière Bordelaise, société par actions simplifiée au capital de 37.000, dont le siège social est sis 2 Cours de l'Intendance, 33000 Bordeaux, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 421 328 121.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux  
L23EJ14607

## FONCIÈRE FT MARSEILLE

Société en nom collectif  
au capital de 1.000 €  
Siège social : 2 Cours de l'Intendance,  
33000 Bordeaux  
RCS Bordeaux 490 660 198

Le 23.01.2023 les associés ont nommé en remplacement de M. Michel Ohayon, la société Immobilier NC 4, société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros, dont le siège social est sis 2 Cours de l'Intendance, 33000 Bordeaux, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux sous le numéro 892 377 334, et retiré le nom de l'ancien Gérant des statuts sans qu'il y ait lieu à un remplacement. L'article 15 est modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux  
L23EJ14608

## RETOUR AUX SOURCES

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 €  
Siège social : 87 Quai des Queyries, 33100  
Bordeaux  
919 503 433 RCS Bordeaux

Par décision unanime des associés exprimée dans un acte sous seing privé en date du 28 mars 2023, il a été pris acte d'étendre l'objet social aux activités suivantes à compter 28 mars 2023 :

- «la formation par apprentissage au sens de l'article L. 6211-2 du Code du travail, dans le domaine de la restauration ;

- traiteur d'application ;

- l'organisation de tout événement public, privé ou associatif tels que conventions, séminaires ;

- épicerie fine, épicerie, vente au détail ou en gros de tous produits d'épicerie ;

- aux fins : (i) de contribuer, par son activité de formation, à la lutte contre les exclusions et les inégalités sanitaires, sociales, économiques et culturelles, à l'éducation à la citoyenneté, notamment par l'éducation populaire, à la préservation et au développement du lien social ou au maintien et au renforcement de la cohésion territoriale, et (ii) de concourir au développement durable dans ses dimensions économique, sociale, environnementale et participative, à la transition énergétique ou à la solidarité internationale, ainsi qu'à la préservation et au développement du lien social ou au maintien et au renforcement de la cohésion territoriale»

L'article 1.2 des statuts a été modifié, en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

Pour avis et mention

Le Président  
L23EJ14612

**ABONNEZ-VOUS !**

## SCI ARBOUCHE MARGAUX

Société civile immobilière  
au capital de 100 euros  
Siège social : 121 rue Charles Martin -  
33300 BORDEAUX  
RCS Bordeaux 882 109 291

En date du 10 mars 2023, l'Assemblée Générale a décidé de transférer le siège social de la société au : 9 rue Charles Lamoureux - 33130 BEGLES, à compter de ce même jour.

L'article 4 des statuts est modifié en conséquence,

Le dépôt légal sera effectué au RCS de Bordeaux.

Pour avis et mention.  
L23EJ14617

## «SCCV KENNEDY»

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE  
CONSTRUCTION VENTE  
AU CAPITAL DE 1000 EUROS  
SIEGE SOCIAL : 104 QUAI DES CHAR-  
TRONS 33300 BORDEAUX  
829 364 611 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une AGEX le 30/11/2022, a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Mr Pascal Passerieux, demeurant 2 chemin de tirecul (33270) Floirac, a été nommé liquidateur pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé à BORDEAUX (33300) 104, quai des Chartrons. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du TC de BORDEAUX, en annexe au RCS.

Pour avis

Le Liquidateur  
L23EJ14664

ATLANTIME BORDEAUX  
SASU au capital de 80 000 €  
Siège social : 19 rue Nicolas Leblanc  
33700 MERIGNAC  
RCS de BORDEAUX n°908 377 765

## AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes d'un procès-verbal en date du 26/01/2023, l'associé unique a décidé le transfert du siège social au 1 rue Albert Einstein 33700 MERIGNAC à compter du 26/01/2023 et de modifier, en conséquence, l'article 4 des statuts.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis  
L23EJ14672

## MALAFOSSE-VEDEL

Société d'avocats  
28 Rue Pharaon  
31000 TOULOUSE

## SCI AP FOY

Société Civile Immobilière  
au capital de 1000 €  
Siège social : 5 RUE FOY  
33000 BORDEAUX  
RCS de BORDEAUX 909633745

Par décision des associés du 28/03/2023, il a été décidé, à compter du 28/03/2023, d'augmenter le capital social pour le porter à 1020 €.

Modification au RCS de BORDEAUX.  
L23EJ14675

## SCALA PIZZA

SARL Au capital de 1.500 €  
243 avenue Carnot 33150 CENON  
RCS BORDEAUX 493 763 809

## AVIS DE MODIFICATION

Par décision du 2/02/2023 l'associé unique a décidé de :

- modifier la dénomination sociale de SCALA PIZZA en **SDS**

- modifier l'objet social de la société de la fabrication et la vente de pizzas, pâtes, plats cuisinés et de tous produits se rapportant à la restauration à : la restauration rapide et l'activité de glacier, l'exploitation et le service de laveries, et la réalisation de prestations de service pour les entreprises et particuliers

- transférer le siège social du 243 avenue Carnot 33150 Cenon au 53 avenue Thiers 33100 Bordeaux

- modifier en conséquence les articles 2, 3 et 4 des statuts

Il a pris acte de la démission de Monsieur Daniel PUIE, co-gérant, demeurant 96, rue Notre-Dame 33000 Bordeaux à effet au 1/02/2023.

Mention RCS Bordeaux  
L23EJ14690

**LEXCO** SOCIÉTÉ ASSOCIÉS

46, Route de L'Eperon  
97435 SAINT-GILLES-LES-HAUTS

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 10.03.2023 de la société **BAOBABOUK**, SAS au capital de 300 000 €, dont le siège social est fixé au 81, Rue Hoche - 33200 BORDEAUX, 913 187 373 BORDEAUX, il a été pris acte de la nomination, à compter de ce même date, de la société **ALTER EGO HOLDING**, SARL au capital de 2 444 441 euros, dont le siège social est 121-123, Route de L'Eperon, 97435 SAINT-GILLES-LES-HAUTS, immatriculée au RCS de ST DENIS DE LA REUNION sous le numéro 813 534 732, a été nommée Directrice Générale en remplacement de la société **KAZWA INVEST**, démissionnaire.

Les articles 33 à 36 des statuts ont été retirés des statuts sans qu'il y ait lieu de les remplacer.

POUR AVIS

Le Président  
L23EJ14692

**CF**  
Compagnie  
Fiduciaire

Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
[www.compagnie-fiduciaire.com](http://www.compagnie-fiduciaire.com)  
contact@groupecf.com

**SOS TERMITES**  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 6 097,96 euros  
Siège social : 800, avenue du Parc des  
Expositions  
33260 LA TESTE-DE-BUCH  
399 676 212 R.C.S. BORDEAUX

L'AGE du 07/03/2023, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Pour avis. La Gérance

L23EJ14708

**ECHOS**  
JUDICIAIRES - GIRONDINS

**SERVICE ABONNEMENT**

TÉL. 05 57 14 07 55

[abonnement@echos-judiciaires.com](mailto:abonnement@echos-judiciaires.com)

**IMAGINE ASSISTANCE**

Société à responsabilité limitée  
Capital social : 1.500 Euros  
Siège social :  
11 Boulevard Marsan de Montbrun  
33780 Soulac-sur-Mer  
491 086 757 RCS Bordeaux

**AVIS DE FUSION ET DE DISSOLUTION**

Suivant décision de l'associée unique en date du 31 décembre 2022, l'associée unique de la société Imagine Editions SAS, société par actions simplifiée au capital social de 100 000 euros, sise 11 Boulevard Marsan de Montbrun, à (33780) Soulac-sur-Mer et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux sous le numéro 402 267 322, a approuvé le projet de traité de fusion en date du 23 novembre 2022 de la société Imagine Editions SAS avec la société Imagine Assistance SARL sus-désignée, ainsi que les apports effectués, et constaté la réalisation définitive de la fusion. Celle-ci a ainsi pris effet juridiquement le 31 décembre 2022 à minuit.

La société CompuGroup Medical SE & Co. KGaA étant propriétaire de la totalité des parts sociales et actions émises respectivement par la société Imagine Assistance SARL et par la société Imagine Editions SAS depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de traité de fusion au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux, il n'a pas été procédé à une augmentation de capital de la société Imagine Editions SAS, société absorbante, et la société Imagine Assistance SARL, société absorbée, a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion.

Toutefois, fiscalement et comptablement, la fusion a pris effet rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2022, de sorte que les résultats de toutes les opérations réalisées par la société Imagine Assistance SARL entre le 1<sup>er</sup> janvier 2022 et le 31 décembre 2022 seront réputées réalisées, selon le cas, au profit ou à la charge de la société Imagine Editions SAS et considérées comme accomplies par la société Imagine Editions SAS depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis,

La Gérance.

L23EJ14773

**ANCIENNE DÉNOMINATION : LITERIE STORY****NOUVELLE DÉNOMINATION : NOVA CONFORT**

Société par actions simplifiée  
capital 1000,00 €  
ancien siège social : 49 cours Pasteur  
33000 BORDEAUX  
nouveau siège social : 15 rue Blaise Pascal  
33127 SAINT JEAN D'ILLAC  
RCS BORDEAUX 888 026 226

Aux termes du procès verbal de l'AGE du 1<sup>er</sup> MARS 2023, il a été décidé :

- de procéder au changement de dénomination sociale actuellement LITERIE STORY par NOVA CONFORT à compter du 1<sup>er</sup> mars 2023.

- de transférer le siège social du 49 cours Pasteur 33000 BORDEAUX à 15 rue Blaise Pascal 33127 SAINT JEAN D'ILLAC ce à compter du 1<sup>er</sup> mars 2023.

Les articles 3 et 4 des statuts ont été modifiés en conséquence

L23EJ14789



**NOTMOS**  
Maître François DEGOS  
1 avenue du Maréchal Foch  
33500 LIBOURNE

**SCI E P J**

Société civile au capital de 138 728,61 €  
Siège social : 23 route du Tasta  
33450 SAINT SULPICE ET CAMEYRAC  
420 814 691 RCS BORDEAUX

**NOMINATION CO-GERANT**

L'AGE reçue par Me Philippe SAR-RAZY, notaire à LIBOURNE, en date du 27/12/2022 a décidé de nommer en qualité de co-gérant :

M.FOULOU Jean Emile, demeurant 23 route de Tasta, 33450 SAINT SULPICE ET CAMEYRAC, à compter du 27/12/2022,

M. Jean-Philippe FOULOU, demeurant 7 rue de la Velouterie à 84000 AVIGNON, en cas d'incapacité ou de décès des co-gérants.

Modification au RCS de BORDEAUX  
L23EJ14853



**CABINET MINGINETTE**  
Société d'Avocats  
Conseils en Droit des Sociétés  
et Droit Fiscal  
Centre Beaugency  
Avenue des Vallées  
64110 JURANÇON

**LE FOURNIL CAZERIEN**

Société à responsabilité limitée  
au capital de 10.500 €  
Siège social : 266 Rue Georges Rande  
40270 CAZERES SUR L'ADOUR  
RCS MONT DE MARSAN 500 634 548

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 29 mars 2023 l'associé unique a décidé :

- de transformer la société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau, en adoptant le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la société, son objet, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme 10.500 €.

Admission aux assemblées et droit de vote : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : la cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par M. Julien LIQUIERE DUVIGNAC.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par M. Julien LIQUIERE DUVIGNAC demeurant à AUDENGE - 33980 - 9, rue des Sauniers, en sa qualité de Président ;

- de transférer le siège social de CAZERES SUR L'ADOUR - 40270 - 266, rue Georges Rande à AUDENGE - 33980 - 9, rue des Sauniers à compter du même jour et a modifié en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de MONT DE MARSAN sous le numéro 500.634.548 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis

L23EJ14861

**JLP INVEST**

S.A.S au capital : 83 000 Euros  
Siège social : 4 rue des Remparts  
33000 BORDEAUX  
RCS BORDEAUX B 753 031863

Suivant décision de l'AGE du 31 MARS 2023 il a été décidé de nommer en qualité de Président, à compter du 31 MARS 2023, Monsieur Laurent TYSSIER demeurant 8 rue André Derain pour une durée illimitée en remplacement de Monsieur Laurent PULIS démissionnaire.

L'article 17 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis

Le Président

L23EJ14866

**SCI BERMAT**

Société civile immobilière au capital de  
222 727,99 € porté à 574 122,99 €  
Siège social : 41 Rue René Roy De Clotte  
33000 BORDEAUX  
418 218 830 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 31 mars 2023 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 351 395 € par apports en numéraire.

En conséquence, l'article 5 des statuts a été modifié.

ARTICLE 5 - CAPITAL SOCIAL

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à DEUX CENT VINGT-DEUX MILLE SEPT CENT VINGT-SEPT EUROS ET QUATRE-VINGT-DIX-NEUF CENTIMES (222 727,99 €).

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à CINQ CENT SOIXANTE QUATORZE MILLE CENT

VINGT-DEUX EUROS ET QUATRE VINGT DIX NEUF CENTIMES (574 122,99 €).

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis

La Gérance

L23EJ14867

**LE NOUVEL**

SARL au capital social de 245.600 euros  
RCS de BORDEAUX  
sous le n°487.902.126  
7 rue Mireport 33310 LORMONT

L'Assemblée générale extraordinaire des associés du 1<sup>er</sup> septembre 2022 prend acte de la démission de ses fonctions de co-gérant de Monsieur Robert LE NOUVEL demeurant 29 Place Gambetta - 33000 BORDEAUX. Monsieur Olivier LE NOUVEL devient gérant unique de la SARL LE NOUVEL.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour Avis

L23EJ14929

**BIRLA**

SCI au capital de 1 700,00 €  
Siège social : 94 cours Balguerrie Stuttenberg BORDEAUX (33000)  
RCS BORDEAUX 490 975 273

**AVIS TRANSFERT SIÈGE SOCIAL**

Avis est donné qu'aux termes d'une assemblée générale des associés du 17 mars 2023, la Société dénommée BIRLA, société civile immobilière au capital de 1 700,00 €, dont le siège est à BORDEAUX (33000), 94 cours Balguerrie Stuttenberg identifiée au SIREN sous le numéro 490 975 273 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX, il a été décidé du transfert de son siège social de BORDEAUX (33000), 94 cours Balguerrie Stuttenberg, à AILLAS (33124), 77 cours Aillas le Grand. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

Pour avis et mention, la gérance

L23EJ14933

**AVIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL SOCIAL**

Suivant acte reçu par Maître Louis GIRARDOT, Notaire Associé de la Société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée «SELARL Mathieu VERGEZ -PASCAL et Louis GIRARDOT notaires associés», titulaire d'un Office Notarial à BORDEAUX (Gironde), 30, Cours de l'Intendance, le 17 mars 2023, enregistré au SDE de BORDEAUX, le 21 mars 2023 Dossier 2023 00009792 référence 3304P61 2023 N 01416, a été effectuée une augmentation de capital social, de la Société dénommée BIRLA, société civile immobilière au capital de 1 500,00 €, dont le siège est à AILLAS (33124), 77 cours Aillas le Grand, identifiée au SIREN sous le numéro 490 975 273, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX, par suite d'un apport en numéraire de la somme de DEUX CENTS EUROS (200,00 EUR).

L'ancien capital est de 1.500,00 €.

Le nouveau capital est de 1 700,00 €, divisé en 170 parts sociales de 10,00 € chacune, numérotées de 1 à 170, attribuées aux associés en proportion de leurs apports.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Les modifications statutaires seront publiées au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis, le notaire.

L23EJ14934

**FERMETURE ALUMINIUM DE L'ATLANTIQUE** - SAS au capital de 1 000 euros sis à MONSEGUR (Gironde) Bâtiment Mandin, La Croix Haute. 809 065 162 au RCS de Bordeaux. D'un PV du 31/03/2023, il résulte qu'il n'a pas été procédé au remplacement de M. Didier MOUTE, directeur général démissionnaire. Avis au RCS de Bordeaux  
L23EJ14937

**SCEV ANDRE ET CAMILLE BENOIST**  
SCEV au capital de 1 241 410€  
Tourteau 33570 Montagne  
441 373 818 RCS Libourne

Le 02/03/2023, la Société SCEA CHATEAU CAP SAINT GEORGES, SCEV, Château Cap d'Or 33570 Montagne au capital de 100 000€, 801 292 848 RCS Libourne associée unique de la Société SCEV ANDRE ET CAMILLE BENOIST a décidé la dissolution anticipée sans liquidation de cette dernière, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code Civil.

Les créanciers de la société SCEV ANDRE ET CAMILLE BENOIST, disposent d'un délai de 30 jours à compter de la présente publication pour faire opposition à la dissolution.

Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal Judiciaire de Libourne.

L23EJ14953

**POUR RECEVOIR  
LE SERVICE RÉGULIER DE NOTRE JOURNAL**

**ABONNEZ-VOUS !**

**SERVICE ABONNEMENT**

TÉL. 05 57 14 07 55  
abonnement@echos-judiciaires.com

## PFM MEDICAL FRANCE SAS

Société par actions simplifiée  
Capital social : 250.000 euros  
Siège social : 6 rue Joule - Zone Industrielle du Phare - 33700 Mérignac  
511 066 748 RCS BORDEAUX

### AVIS DE MODIFICATION

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée unique en date du 16.03.2023, l'associée unique a nommé en qualité de Président, Monsieur Rijk Detiger, demeurant Plittersdorfer strasse 76, 53173 Bonn, (Allemagne), à compter du 17.03.2023 à 00h pour une durée illimitée, en remplacement de Madame Regina Wunsch, Président démissionnaire.

L'inscription modificative sera portée au RCS tenu par le greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux.

Pour avis  
Le Président

L23EJ15000

## MILLE JOURS HOLDING

SAS au capital de 1.000 euros  
Siège social : 165 rue Judatque  
33000 Bordeaux  
921 130 340 RCS BORDEAUX

Suivant décisions des associés en date du 10 mars 2023, il a été décidé de nommer Mme Rebecca MUNZ demeurant 46 rue Marceline Desbordes Valmore - 75116 Paris, en qualité de Directeur Général de la Société.

Aux termes des décisions du Président en date du 28 mars 2023, faisant usage de la délégation de pouvoir conformément aux termes des décisions des associés en date du 10 mars 2023, le capital social a été augmenté d'une somme totale de 125,71 € par un apport en numéraire, pour être porté ainsi à 1.125,71 €. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. Mention au RCS de Bordeaux.

L23EJ15130

**ALU CONCEPT** Société par actions simplifiée au capital de 8 000 euros Siège social : 45 Avenue de l'Entre Deux Mers, 33670 CREON 428 141 337 RCS BORDEAUX Aux termes d'une décision en date du 21/03/2023, l'associée unique a décidé de transférer le siège social 45 Avenue de l'Entre Deux Mers, 33670 CREON au 200 route de Grimard 33670 LA SAUVE à compter rétroactivement du 01/03/2023 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. POUR AVIS. Le Président

L23EJ15090



**Guillaume HARPILLARD**  
Avocat à la Cour  
26 rue de Rualf  
33000 BORDEAUX  
05-56-06-66-70

Par AGEX du 18 février 2022, la SARL **BATI SAINTE EULALIE**, siège social 2 rue signorette centre commercial grand tour 33560 SAINTE EULALIE, capital : 261.470 euros, RCS BORDEAUX 500 962 733 a décidé d'augmenter son capital de 66.950 euros pour le porter à 328.420 euros puis de le réduire de 327.420 euros par annulation de 32.742 parts sociales, pour le porter à 1.000 euros divisés en 100 parts de 10 euros.

L23EJ15104



**Guillaume HARPILLARD**  
Avocat à la Cour  
26 rue de Rualf  
33000 BORDEAUX  
05-56-06-66-70

Par AGEX du 18 février 2022, la SARL **BATI MERIGNAC**, siège social 76 avenue du maréchal Leclerc 33700 MERIGNAC, capital : 238.990 euros, RCS BORDEAUX 500 743 299 a décidé d'augmenter son capital de 212.010 euros pour le porter à 451.000 euros puis de le réduire de 450.000 euros par annulation de 45.000 parts sociales, pour le porter à 1.000 euros divisés en 100 parts de 10 euros.

L23EJ15105

## HOLDING RENAISSANCE

Société de Participations Financières de Profession Libérale Société par actions simplifiée (SPFPL SAS)  
au capital de 1 843 600 euros  
Siège social : 1 RUE FRANKLIN  
33000 BORDEAUX  
948 953 906 RCS BORDEAUX

Aux termes du procès-verbal de décision de l'associé unique du 1 Avril 2023 :

Le capital social a été augmenté de 1 000 euros pour être porté à 1 843 600 euros, par voie d'apport en nature. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

• Ancienne mention

Le capital social est fixé à MILLE EUROS (1.000,00 €)

• Nouvelle mention

Le capital social est fixé à UN MILLION HUIT CENT QUARANTE TROIS MILLE SIX CENTS EUROS (1 843 600 €)

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX

Pour avis,

L23EJ15128



## ETUDES MOREAU NOTAIRES - SAINT MEDARD EN JALLES

Société à responsabilité limitée  
au capital de 148 058,55 €  
Siège social : 142 Avenue Montaigne -  
33160 ST MEDARD EN JALLES  
908 280 795 RCS BORDEAUX

L'AGE réunie le 13/03/2023 a décidé de réduire le capital social de 228 000 € à 148 058,55 € par voie de réduction de la valeur nominale des parts. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Ancienne mention : Le capital social est fixé à 228 000 €

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 148 058,55 €

Pour avis

La Gérance

L23EJ15011

## SAS RDF 33

Société par actions simplifiée  
au capital de 500 euros  
Ancien Siège social :  
113 Route de Cameyrac  
33450 SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC  
Nouveau Siège social : 5 Lotissement  
l'Ariette d'Izore 33450 IZON  
RCS BORDEAUX 849 644 398

Aux termes de la décision de l'associé unique du 05 Avril 2023 il résulte que :

Le siège social a été transféré de 113 Route de Cameyrac 33450 SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC à 5 Lotissement l'Ariette d'Izore à compter du 05 Avril 2023.

L'associé unique décide de modifier, par adjonction des activités «Réalisation de tous travaux de dépannage bâtiment, vitrerie, serrurerie, plomberie, chauffage, volets roulants, assainissements», l'objet social.

Les articles «Objet» et «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis,

L23EJ15083

Par décision du 31 mars 2023 l'associé unique de la société «**PLATFORM.GAR-DEN**», Société par Actions Simplifiée au capital de 1 100 000 €, dont le siège social est MIOS (33380) - 2 rue de Galeben (RCS BORDEAUX 853 371 615), a décidé d'augmenter le capital social en numéraire pour le porter de 270 000 € à 1 370 000 €.

A. DUGAST

L23EJ14964

## SAS SOCIETE D'EXPLOITATION DES ETABLISSEMENTS PREVOT

Société par actions simplifiée  
au capital de 50 000 euros  
Siège social : 8 rue Franklin 33000 BORDEAUX transféré 7 rue Franklin et 8 rue Montesquieu à BORDEAUX (33000).  
381 136 084 RCS BORDEAUX

## TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 1<sup>er</sup> mars 2023, le Président de la société a décidé de transférer le siège social avec effet à la même date, du 8 rue Franklin à BORDEAUX (33000) au 7 rue Franklin et 8 rue Montesquieu à BORDEAUX (33000). Cette décision a été ratifiée par l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 15 mars 2023 qui a également ratifié la modification de l'article 4 des statuts intégrant la nouvelle adresse.

Pour avis

Le Président

L23EJ14967



## SGM SERVICES

Société à responsabilité limitée  
au capital 216.700 euros  
Siège social : 4 rue Alain Peronnau  
Zone Artisanale Sylva 21  
33830 BELIN BELIET  
794 107 698 RCS BORDEAUX

## NOMINATION D'UN COGERANT

Aux termes d'une décision en date des 31 mars 2023, les associés ont décidé à l'unanimité de nommer en qualité de cogérant Monsieur Thierry LANNUZEL-GEORGES, demeurant à Demeurant 13 route de la Houna (33830) BELIN-BELIET, pour une durée illimitée à compter du 31 mars 2023.

Pour avis

La Gérance

L23EJ14991

## MONSIEUR M.O.R.A.U

SARL au capital de 37 623,00 euros  
Siège social : 538 Route de Toulouse -  
33130 BEGLES  
383 834 322 RCS BORDEAUX

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 27/02/2023, le siège social a été transféré au 413 - 415 Route de Toulouse 33140 VILLENAVE D'ORNON, à compter du 27/02/2023. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de BORDEAUX. Pour avis,

L23EJ14994

POUR RECEVOIR  
LE SERVICE RÉGULIER DE NOTRE JOURNAL

ABONNEZ-VOUS !

## In Extenso

**AQUITAINE**  
Sté d'Expertise Comptable  
8 allée de la Capère  
40000 Mont-de-Marsan

**TGPI**  
SCI au capital de 600 €  
Siège social : 51 rue Théodore Gardère  
33000 Bordeaux  
529 324 550 RCS Bordeaux

Les associés par décision en date du 17 mars 2023 ont décidé de procéder au transfert de siège 20 Rue Eugène Ténot 33800 Bordeaux. Les associés ont également décidé de nommer en qualité de Gérantes à compter de la même date : Mme Mathilde BOCQUENE demeurant 20 Rue Eugène Ténot 33800 Bordeaux, Mme Violaine STEPHANT demeurant 51 Rue Théodore Gardère (33000) Bordeaux, Mme Nathalie GERMAIN 18 Rue Théodore Gardère 33000 Bordeaux.

Siège social :

Ancienne mention : 51 rue Théodore Gardère 33000 Bordeaux.

Nouvelle mention : 20 Rue Eugène Ténot 33800 Bordeaux.

Gérance :

Ancienne mention : M. Olivier DOXARAN demeurant 15 Cité de Magenta 33000 Bordeaux, M. Eric STEPHANT 51 Rue Théodore Gardère 33000 Bordeaux, M. Jean-Philippe GERMAIN 18 Rue Théodore Gardère 33000 Bordeaux.

Nouvelle mention : Mme Mathilde BOCQUENE demeurant 20 Rue Eugène Ténot 33800 Bordeaux, Mme Violaine STEPHANT demeurant 51 Rue Théodore Gardère 33000 Bordeaux, Mme Nathalie GERMAIN 18 Rue Théodore Gardère 33000 Bordeaux, M. Olivier DOXARAN demeurant 15 Cité de Magenta 33000 Bordeaux, M. Eric STEPHANT 51 Rue Théodore Gardère 33000 Bordeaux, M. Jean-Philippe GERMAIN 18 Rue Théodore Gardère 33000 Bordeaux.

L23EJ15167

## SBT

Société par actions simplifiée  
au capital de 1 500 euros  
Siège social : 35 route de baigneaux,  
33760 TARGON  
809 692 437 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 1<sup>er</sup> juin 2022, l'associé unique a décidé :

- d'étendre l'objet social aux activités de location d'engins et de ventes de produits dont des déchets et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

- de transférer le siège social 35 route de baigneaux, 33760 TARGON au 14 rue du Bourg, 33760 BELLEBAT, lieu-dit CHAMP DE GEORGES à compter du 1<sup>er</sup> juin 2022 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

POUR AVIS

Le Président

L23EJ15187



**TAX TEAM ET CONSEILS**  
Société d'Avocats  
61 rue du Pr. Lannelongue  
BP 10062  
33028 Bordeaux Cedex

## IMMOBILIERE VAILLANT V

Société par actions simplifiée  
Au capital de 328.000 € ramenée à 83.000 €  
Siège social :  
23 Cours Edouard Vaillant 33300 BOR-  
DEAUX  
RCS de BORDEAUX 520 016 387

Suite aux décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société IMMOBILIERE VAILLANT V en date du 29 juin 2022, aux termes desquelles il a été décidé, sous la condition suspensive de l'absence d'oppositions des créanciers sociaux, de procéder à la réduction du capital de la Société d'une somme de 323.000 € par voie de rachat d'actions et à la modification consécutive des statuts de la Société, le Président a constaté par décision du 24 mars 2023 la réalisation de la condition suspensive affectant la réduction du capital, que le nombre total des actions présentées à l'achat par les associés est inférieur au nombre d'actions à racheter, et la réalisation définitive de la réduction de capital. En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés et les mentions suivantes sont publiées :

Ancienne mention : Capital social : 328.000 euros

Nouvelle mention : Capital social : 83.000 euros

Mention sera faite au RCS de BOR-  
DEAUX. Le Président

L23EJ15192



### TOURAT

Société à responsabilité limitée au capital  
de 728 000€  
Siège social : 19 avenue de la Musicienne,  
33950 LEGE-CAP-FERRET  
RCS BORDEAUX 793 751 546

L'AGM du 31/03/2023 a décidé, à  
compter du 31/03/2023, de :

- nommer en qualité de co-gérante Ma-  
dame MARTIN Véronique épouse CAP-  
DEVIELLE, demeurant 1291 avenue du  
Port de Grima, 33140 CADAUJAC,

- transférer le siège social de la société  
du 19 avenue de la Musicienne, 33950 LE-  
GE-CAP-FERRET au 1291 avenue du Port  
de Grima, 33140 CADAUJAC,

- modifier la date de clôture pour la  
porter du 31 juillet au 31 décembre de  
chaque année.

Les statuts sont modifiés en consé-  
quence.

Modification au RCS de BORDEAUX  
L23EJ15201



### CAPDEVIELLE TRAITEUR

Société par actions simplifiée au capital de  
60 979,61€  
Siège social : 11 rue de Fieuzal, 33520  
BRUGES  
RCS BORDEAUX 403 314 446

En date du 31/03/2023, l'associé  
unique a :

- décidé à compter de cette date de  
nommer en qualité de président, la société  
MELBA, SARL au capital de 10 000 euros,  
ayant son siège social 11 rue de Fieuzal,  
33520 BRUGES, immatriculée sous le  
n°949528509 au RCS de BORDEAUX

en remplacement de TOURAT, SAS au  
capital de 728 000 euros, pour cause de  
démision.

- pris acte de la démission de M. CAP-  
DEVIELLE Romain de ses fonctions de  
directeur général.

Modification au RCS de BORDEAUX  
L23EJ15218



**LABATTU & ASSOCIES**  
Société d'avocats  
15 rue Colbert  
33000 BORDEAUX  
Tel : 05.47.74.54.20

### AVIS DE FUSION

#### ET MODIFICATIONS STATUTAIRES

1) Par acte sous signatures électro-  
niques du 22 février 2023, la société **AGRI  
33** (SAS unipersonnelle au capital social  
de 40 000 € - Siège social : ZONE LO-  
GISTIQUE JARRY IV 13 Chemin SAINT  
ELOI DE NOYON 33610 CESTAS - RCS  
Bordeaux n°379 305 774 - Société Absor-  
bante) et les sociétés **AGRI 40** (SAS  
unipersonnelle au capital social de 10  
000 € - Siège social : 30 Allée DES GE-  
NETS 40210 LABOUHEYRE - RCS Mont-  
de-Marsan n°523 300 432 - Société Absor-  
bée n°1), SASO - **AGRI 47** (SAS uniper-  
sonnelle au capital social de 480 000 €  
- Siège social : ZONE INDUSTRIELLE  
JEAN MALEZE 47240 BON-ENCONTRE  
- RCS Agen n°303 457 956 - Société  
Absorbée n°2) et **AGRIBEST ONLINE**  
(SAS unipersonnelle au capital social de  
5 000 € - Siège social : ZONE INDUS-  
TRIELLE JEAN MALEZE 86 Rue LOUIS  
ARMAND 47240 CASTELCULIER - RCS  
Agen n°850 282 765 - Société Absorbée  
n°3), ont établi un projet de traité de fusion  
par voie d'absorption par la première de  
la deuxième, troisième et quatrième, sous  
le régime prévu aux articles L. 236-1 et  
suivants et R. 236-1 et suivants du Code  
de commerce, et notamment sous le bé-  
néfice du régime simplifié de l'article L236  
-11 du Code de commerce. Aux termes  
de ce projet, les Sociétés Absorbées font  
apport, à titre de fusion à la Société Ab-  
sorbante, sous les garanties ordinaires de  
fait et de droit, de tous les éléments d'ac-  
tif et de passif constituant leur patrimoine,  
sans exception ni réserve, y compris les  
éléments d'actif et de passif résultant des  
opérations qui seraient effectuées jusqu'à  
la date de réalisation de la fusion, l'uni-  
versalité de patrimoine des Sociétés Ab-  
sorbées devant être dévolue à la Société  
Absorbante dans l'état où il se trouve à la  
date de réalisation de la fusion.

Le projet de traité de fusion a dûment  
été déposé auprès des greffes compé-  
tents (certificats de dépôt du projet de  
traité de fusion au greffe du Tribunal de  
commerce de Bordeaux en date du 23  
février 2023 du chef de la Société Absor-  
bante, au greffe du Tribunal de commerce  
de Mont-de-Marsan en date du 23 février  
2023 du chef de la Société Absorbée n°1  
et au greffe du Tribunal de commerce de  
Agen en date du 23 février 2023 du chef  
des Sociétés Absorbées n°2 et n°3.)

Les avis de fusion ont été régulièrement  
publiés au BODACC du chef de chaque  
société (publicités parues au BODACC  
le 25/26 février 2023, pour le compte de  
la Société Absorbante et des Sociétés  
Absorbées n°1, 2 et 3) et décrivent les  
apports effectués par les Sociétés Absor-  
bées à la Société Absorbante.

En application des dispositions de l'ar-  
ticle L 236-11 du Code de commerce, la  
fusion n'a pas donné lieu à approbation  
par assemblée générale extraordinaire  
des sociétés participant à l'opération.

Le délai de trente jours à compter de  
la réalisation des formalités de publicité  
prescrites par les articles L236-6 et R236  
-2 du Code de Commerce est dûment  
échu et l'opération est donc définitive à la  
date du 28 mars 2023.

La Société HOLDING DE L'AVENIR  
ayant détenu, depuis la date de dépôt  
aux greffes du traité de fusion jusqu'à la  
date de réalisation, l'intégralité des titres  
représentant l'intégralité du capital des  
Sociétés Absorbante et Absorbées, il n'y  
a donc lieu à aucun échange de titres, au-  
cune émission de titres ni à augmentation  
de capital de la Société AGRI 33. La fu-  
sion ne dégage ni boni, ni mali, ni prime  
de fusion.

Juridiquement, la fusion a pris effet le  
28 mars 2023 et a été constatée par dé-  
cisions de l'associé unique de la société  
AGRI 33 en date du 30 mars 2023. Tou-  
tefois, fiscalement et comptablement, la  
fusion a pris effet rétroactivement au 1<sup>er</sup>  
octobre 2022, de sorte que les résultats  
de toutes les opérations réalisées par les  
Sociétés Absorbées depuis le 1<sup>er</sup> octobre  
2022 jusqu'à la date de réalisation de la  
fusion seront réputées réalisées, selon le

cas, au profit ou à la charge de la Société  
AGRI 33 (Société Absorbante) et consi-  
dérées comme accomplies par cette der-  
nière depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2022.

Les sociétés AGRI 40 (Société Absor-  
bée n°1), SASO - AGRI 47 (Société Absor-  
bée n°2) et AGRIBEST ONLINE (Société  
Absorbée n°3) se trouvent dissoutes de  
plein droit, sans liquidation, par le seul fait  
de la réalisation définitive de la fusion.

2) Par mêmes décisions de l'associé  
unique de la Société AGRI 33 du 30 mars  
2023, la dénomination sociale a été modifiée  
pour devenir à compter de cette date :  
AGRI-SASO.

3) En conséquence, aux termes de  
ses décisions du 30 mars 2023, l'associé  
unique de la Société AGRI 33 (désormais  
AGRI-SASO) a modifié l'article 3 de ses  
statuts, ce qui entraîne la publication des  
mentions suivantes :

#### DENOMINATION SOCIALE :

Ancienne mention : AGRI 33

Nouvelle mention : **AGRI-SASO**

#### POUR AVIS

L23EJ15226



## AVIS DE TRANSFORMATION

Par acte SSP du 01/04/2023, l'associé  
unique de la Société **SARL FRAISSE**,  
SARL au capital de 4.000 €, sise 8 Cours  
Gambetta 33850 LEOGNAN (RCS Bor-  
deaux 531 712 875) a décidé de trans-  
former la société en SASU à compter de  
cette date sans création de personne  
morale nouvelle, d'adopter les statuts  
de la société qui régiront la société sous  
sa nouvelle forme : le siège, l'objet, le  
capital social et la durée de la société  
demeurent inchangés. La dénomination  
sociale devient « FRAISSE ». L'associé  
unique a également décidé de nommer  
Président, Monsieur Patrick FRAISSE  
demeurant 509 Route de Béthanie 33650 ST  
MORILLON. Les nouveaux statuts ont été  
adoptés en conséquence et une inscrip-  
tion modificative sera portée au RCS de  
Bordeaux.

Pour avis,

L23EJ15232



**Cabinet E. QUERAUX SARL**  
Expertise-Comptable  
Tél Mérignac 05 56 42 07 90  
Tél Castelnau 05 56 58 24 79  
Tél Le Canon 05 64.37.16.10

### ETABLISSEMENTS GALHARRET

Société à responsabilité limitée  
au capital de 64 005 euros  
Siège social : 93 Chemin Lafon  
33160 ST MEDARD EN JALLES  
469 200 794 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date  
du 31 mars 2023, la collectivité des asso-  
ciés a pris acte de la décision prise par  
Madame Dominique REIGNIEZ de démis-  
sionner de ses fonctions de gérante, à  
compter de ce jour, et a nommé en qualité  
de nouveaux gérants Julien REIGNIEZ  
demeurant 93 Chemin Lafon 33160 ST ME-  
DARD EN JALLES et Romain REIGNIEZ  
demeurant 42 Rue du Village du Château  
33320 LE TAILLAN MEDOC pour une du-  
rée illimitée à compter du 1er avril 2023.

Pour avis

La Gérance

L23EJ15250



174 Avenue du Truc  
33697 MERIGNAC  
Tél : 05 56 12 41 41

## VASPESSAC

Société à responsabilité limitée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social :  
20, avenue Jean Jaurès  
33600 PESSAC  
918 626 367 RCS BORDEAUX

## AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de décisions consta-  
tées dans un procès-verbal en date du  
01/04/2023, l'associé unique a décidé la  
transformation de la Société en SAS à  
compter du même jour, sans création d'un  
être moral nouveau et adopté le texte des  
statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son  
objet, son siège, sa durée et les dates  
d'ouverture et de clôture de son exercice  
social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme  
de 1 000 euros.

Exercice du droit de vote : Tout associé  
peut participer aux décisions collectives  
sur justification de son identité et de l'ins-  
cription en compte de ses actions au jour  
de la décision collective. Sous réserve  
des dispositions légales, chaque associé  
dispose d'autant de voix qu'il possède ou  
représente d'actions.

Transmission des actions : La cession  
des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au  
profit d'associés ou de tiers sont sou-  
mises à l'agrément de la collectivité des  
associés. Sous sa forme à responsabilité  
limitée, gérant : M. Antoine CORBIN.

Sous sa nouvelle forme de SAS, Pré-  
sident : M. Antoine CORBIN, demeurant  
101, avenue de la République - 33510 AN-  
DERNOS LES BAINS

Pour avis, le Président

L23EJ15261



174 Avenue du Truc  
33697 MERIGNAC  
Tél : 05 56 12 41 41

## FVIMEX

Société à responsabilité limitée  
au capital de 10 000 euros  
Siège social : 1 Le Grand Maine  
33190 ST EXUPERY  
837 899 046 RCS BORDEAUX

## AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une délibération en date  
du 31/03/2023, la collectivité des asso-  
ciés a pris acte de la décision prise par  
Monsieur Laurent PLACE de démis-  
sionner de ses fonctions de gérant et a nom-  
mé en qualité de nouveau gérant Mon-  
sieur Sylvestre CROQUET, demeurant 4,  
square du Mont Saint Martin - 33190 LA  
REOLE, pour une durée illimitée à com-  
pter du 31/03/2023.

Pour avis, la Gérance

L23EJ15266

CRÉATEURS D'ENTREPRISES  
POUR ÊTRE BIEN INFORMÉS

ABONNEZ-VOUS !



**Groupe CF**  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupect.com

**K STORES DISTRIBUTION SARLU**  
au capital de 7 622,45 euros  
Siège social : 5 rue des 29 Aviateurs  
33700 MERIGNAC  
384 528 634 RCS BORDEAUX

En date du 01/03/2023, la société K STORES 33, SARLU au capital de 696 780€, dont le siège social est 5 rue des 29 Aviateurs 33700 MERIGNAC, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 349 904 193 a, en sa qualité d'associée unique, a décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'art 1844-5 du C.civil. Cette dissolution entraîne la TUP de K STORES DISTRIBUTION au profit de K STORES 33, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de 30 jours à compter de la date de publication du présent avis, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées. Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX. Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de BORDEAUX.

L23EJ15267



174 Avenue du Truc  
33697 MERIGNAC  
Tél : 05 56 12 41 41

## TECHNIC ISOLATION ET FERMETURES

Société à responsabilité limitée  
au capital de 29 300 euros  
Siège social : 105 Ter Avenue du Général de Gaulle - 33190 GIRONDE SUR DROPT  
418 366 019 RCS BORDEAUX

## AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de décisions en date du 31/03/2023, l'associée unique a décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et adopté le texte des statuts.

La dénomination, l'objet, le siège, la durée et les dates d'ouverture et de clôture de l'exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à 29 300 euros.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par M. Laurent PLACE.

Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par : Présidente : Mme Thi Mai PLACE, demeurant 1, Le Grand Maine - 33190 ST EXUPERY

Directeur Général : M. Philippe CORBEAU, demeurant 3868, route Jean Baptiste de Baudre - 33210 CASTETS ET CASTILLON

Pour avis, la Présidente

L23EJ15274

## TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes des décisions de l'AGE du 03/02/23, le siège social de la société **CREOX**, SCI au capital de 1.000 € - RCS BORDEAUX n°533 784 880, a été transféré du Lieudit La Lagune - Route de Lalande 33450 MONTUSSAN au Lieudit La Lagune - 36 bis Route de Lalande 33450 MONTUSSAN à compter du 03/02/23. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention est faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis,

L23EJ15284

## TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes des décisions de l'AGE du 03/02/23, le siège social de la société **ADPC**, SARL au capital de 20.000 € - RCS BORDEAUX n°481 400 356, a été transféré du Lieudit La Lagune - Route de Lalande 33450 MONTUSSAN au Lieudit La Lagune - 36 bis Route de Lalande 33450 MONTUSSAN à compter du 03/02/23. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention est faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis,

L23EJ15285

## TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes des décisions de l'AGE du 03/02/23, le siège social de la société **ADPC HOLDING**, SARL au capital de 1.500 € - RCS BORDEAUX n°497 618 710, a été transféré du Lieudit La Lagune - Route de Lalande 33450 MONTUSSAN au Lieudit La Lagune - 36 bis Route de Lalande 33450 MONTUSSAN à compter du 03/02/23. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention est faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis,

L23EJ15288



## CABINET BSF

Société Anonyme  
au capital de 3 000 000 €  
Siège social : 4, Rue de la Belotte  
33500 LIBOURNE  
380 710 426 RCS LIBOURNE

Aux termes d'une délibération en date du 31 mars 2023, l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle a constaté la démission et le non-remplacement de Messieurs Bruno DEGUILLAUME et Jean-Michel GAUDIN de leurs mandats d'administrateurs.

Aux termes d'une délibération en date du 31 mars 2023, le Conseil d'Administration a constaté la démission et le non-remplacement de Monsieur Jean-Michel GAUDIN de son mandat de Directeur Général Délégué.

Pour avis

Le Conseil d'Administration  
L23EJ15316

**MARCUZZO ET NICOLAS**  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 200 000 euros  
Siège social : 172 chemin du Coquillard  
33850 Léognan  
353 752 033 RCS BORDEAUX

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 29 Mars 2023, il résulte que :

Le siège social a été transféré au 172 chemin du Coquillard 33850 Léognan, à compter du 29 Mars 2023.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence :

Ancienne mention :

Le siège social est fixé au 4 Chemin de la Grange 33650 Martillac.

Nouvelle mention

Le siège social est fixé au 172 chemin du Coquillard 33850 Léognan.

Mention sera faite au RCS : Bordeaux.

Pour avis,

L23EJ15325

## JEDIMMO

Société civile immobilière  
au capital de 100 euros  
Siège social :

26 rue du Docteur Jacques MONOD  
33160 SAINT-MEDARD-EN-JALLES  
910 329 069 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 1<sup>er</sup> avril 2023, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant Monsieur Eric DUMARTIN, demeurant 17 rue du Serpolet 33170 GRADIGNAN, pour une durée illimitée à compter de cette date.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis

La Gérance

L23EJ15336



19 Avenue du Président JF Kennedy  
BP 50330  
33695 MERIGNAC CEDEX

Le président de la société **JOANNE** - S.A.S au capital de 10.391.680 € ayant son siège social 141 route de Fargues 33360 Carignan de Bordeaux - 454 200 809 RCS Bordeaux donne avis de ce que le 24/03/2023, la société **ROYCE WS, SAS** ayant son siège social 141 route de Fargues 33360 Carignan de Bordeaux - 910 399 971 RCS Bordeaux a été nommée présidente en remplacement de la société **FAPAC** démissionnaire. Hugues LECHANOINE a démissionné de son mandat de directeur général et il n'a pas été procédé à son remplacement.

L23EJ15350

Par décision d'associé unique du 24.02.2023 de la Sarl **Société de Location Mérignacaise** au capital de 51.832,61€ RCS Bordeaux 302.070.792 dont le nouveau gérant est Mr Paul Henri BELIN 65 rue d'Alsace Lorraine 31000 Toulouse, le siège social fixé au 26 avenue Gustave Eiffel CS 70101 33700 Mérignac a été transféré au 81 boulevard Lazare Carnot 31000 Toulouse. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de Toulouse  
L23EJ15435

**RAINBOW**  
SAS au capital de 4 300 000 €  
Siège social : MERIGNAC CEDEX (33692)

18 avenue Pythagore CS 90040  
881 160 188 RCS BORDEAUX  
Décisions du 31.03.2023 : Réduction du capital de 800 000 € pour le ramener à 3 500 000 € par voie de rachat et d'annulation de 800 000 de ses propres actions. Modification corrélative des statuts.  
L23EJ15486



Société d'Expertise Comptable  
Andemos - Cenon - Langon - Mérignac -  
Porteils  
www.a3caudit.com

SCI SOUSA PATRIMOINE  
SCI au capital de 1 000 €  
Siège social : 155, rue Alexis Labro  
33130 BEGLES  
802 640 920 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 3 avril 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 155, rue Alexis Labro,

33130 BEGLES au 9 Côte de Bouliac 33270 BOULIAC à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux.  
L23EJ15492



174 Avenue du Truc  
33697 MERIGNAC  
Tél : 05 56 12 41 41

## PRIMI

Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social :  
12, place Fernand Lafargue  
33000 BORDEAUX  
835.246.794 RCS BORDEAUX

## AVIS DE MODIFICATION

- Du procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 02/03/2023,

- Du certificat délivré le 02/03/2023 par le Commissaire aux Comptes désigné à cet effet, constatant la libération d'actions nouvelles par compensation de créances liquides et exigibles sur la Société. Il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 600 000 euros par émission de 60 000 actions nouvelles de numéraire, et porté de 1 000 euros à 601 000 euros.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à 1 000 €

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à 601 000 €

Pour avis, le Président

L23EJ15495



**POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE**

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com

# In Extenso

**VAL DE GARONNE**  
Société d'Expertise Comptable  
178 Zone de Lugat  
47200 Saint-Pardoux-du-Breuil



**SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE  
MOYAERT BARALE ET ASSOCIÉS**  
Société d'Avocats  
27 Cours Evrard de Fayoüe  
33000 BORDEAUX  
Tél. 05 56 01 95 77

## PHARMABREDE

Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée au capital de 422.000 euros  
Siège Social : 14 Place Montesquieu  
33650 LA BREDE  
RCS BORDEAUX 897 774 477

Aux termes d'une AGE en date du 27.03.2023 les associés ont décidé de transférer le siège social du 14 Place Montesquieu 33650 LA BREDE au 1 Allée de la Pérucade 33650 LA BREDE à compter du 17 avril 2023 et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Pour avis  
La Gérance  
L23EJ15549



**CornetVincent  
Seguret**  
Société d'Avocats  
49 rue Camille Godard  
33001 BORDEAUX CEDEX

Par assemblée générale extraordinaire du 10/02/2023, les associés de la société **LE BISTROT DU PAVE, SNC**, Capital : 20 000 €, Siège social : 106 Quai des Chartrons - 33300 BORDEAUX, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le n°848 211 652, ont :

- Modifié l'objet social de la société, à effet du 13 septembre 2022, afin de supprimer toute référence à l'activité de débit de tabac. L'article 2 est désormais rédigé comme suit «La société a pour objet l'exploitation d'un fonds de commerce ayant comme activité : l'activité de bar et brasserie. La société en nom collectif prend en charge l'actif et le passif de l'ensemble des activités. Elle a également pour objet la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités, et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.»

- Nommé en qualité de co-gérant Monsieur Romain REY, demeurant 14 rue Pouzmann, 33300 BORDEAUX, pour une durée illimitée à compter rétroactivement du 22 octobre 2022.

- Pris acte de la démission de Madame Marjolaine GENCE de ses fonctions de co-gérant de la société, à compter du 10 février 2023. Le nom de Madame Marjolaine GENCE, ancien Gérant, a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu à un remplacement par celui de Monsieur Romain REY, nouveau Gérant.

- Décidé, sous condition suspensive dont la réalisation a été constatée par la gérance dans ses décisions en date 10 février 2023, de modifier l'article 8 à la suite d'une cession de 1 000 parts consentie par Madame Marjolaine GENCE au profit de Monsieur Romain REY.

Les articles 2, 6, 8, 14.1, 16.1 et 21 ont été modifiés en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis,  
L23EJ15556

**ABONNEZ-VOUS !**

## FIDAL

AVOCATS

19 Avenue du Président JF Kennedy  
BP 50330  
33695 MERIGNAC CEDEX

A la suite des décisions unanimes des associés en date du 27 février 2023 et des décisions du président du 4 avril 2023, le capital social de la société **FAPAC**, société par actions simplifiée au capital de 437.274 € - 36 rue Latesta - 33200 BORDEAUX - 350 809 893 RCS BORDEAUX, a été réduit de la somme de 4.590 € et ramené à 432.684 €.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis  
Le président  
L23EJ15560



**ACTUARIEL EXPERTISE**  
Société d'expertise comptable  
Conseil en création d'entreprises  
Lormont - Tél. 05 57 54 4984  
La Brède - Tél. 05 56 78 56 32  
www.actuariel-expertise.com

L'assemblée générale de la société **HOMERENO**, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1500 euros, dont le siège social est situé 47 Chemin de Gassiot 33480 AVENSAN, immatriculée 829 974 518 RCS BORDEAUX, a, en date du 21 MARS 2023, transféré le siège social au 12 Chemin de la Curade 33460 SOUSSANS, ajouté le nom commercial « HOMECOOK », décidé d'adopter les activités « Rénovation de salle de bain ; Isolation thermique par l'extérieur » à l'objet social, constaté la démission de Monsieur Jonathan SALVADOR de ses fonctions de Président et de Monsieur Stéphane SALVADOR de ses fonctions de Directeur Général et nommé en remplacement en qualité de Président, et ce sans limitation de durée, la société PHENIX dont le siège social est situé 4 Place Saint Antoine 33480 CASTELNAU-DE-MEDOC, immatriculée sous le numéro 885 088 906 RCS BORDEAUX et représentée par son gérant Monsieur Jonathan SALVADOR et modifié en conséquence les articles 2, 3 et 4 des statuts.

L23EJ15626

**BOWLING DU BASSINSARL** au capital de 7.800 €siège social : Impasse des Loisirs/Lotissement Bâton Rouge/33470 GUJAN MESTRAS/491 271 938 RCS BORDEAUX L'assemblée générale ordinaire en date du 1<sup>er</sup> février 2023 a décidé de nommer Monsieur Bernard MAZET, né le 29 février 1952 à SETE (34200), de nationalité française, domicilié 9, rue du Tambourin, 13700 MARIIGNANE, gérant, à compter du 1<sup>er</sup> février 2023 en remplacement de Madame Marie-Antoinette RAYMOND qui a démissionné à la même date.

L23EJ15688

**BOWLING DES RIVES D'ARCINSSARL** au capital de 7.622,45 €siège social : Route de Courrejean/33130 BEGLES/434 996 260 RCS BORDEAUX L'assemblée générale ordinaire en date du 1<sup>er</sup> février 2023 a décidé de nommer Monsieur Bernard MAZET, né le 29 février 1952 à SETE (34200), de nationalité française, domicilié 9, rue du Tambourin, 13700 MARIIGNANE, gérant, à compter du 1<sup>er</sup> février 2023 en remplacement de Madame Marie-Antoinette RAYMOND qui a démissionné à la même date. Pour avis : la gérance.

L23EJ15689

## RP ELEC33

SASU au capital de 1 000 €  
Siège social : 91 Avenue Thiers  
33100 BORDEAUX  
RCS de BORDEAUX n°804 507 507

En date du 30/12/2022, l'associé unique a décidé à compter du 30/12/2022 d'augmenter le capital social de 9 000 € par incorporation des réserves en le portant de 1 000 € à 10 000 €.

Article 6 et 7 des statuts modifié en conséquence.  
Modification au RCS de BORDEAUX.  
Pour avis  
le président

L23EJ15704

## SAS CHATEAU MARAC

SAS au capital de 1 604 400 €  
Siège social : Château Marac - Lieu dit Marac 33350 PUJOLS  
RCS Libourne : 791 061 021

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 27/06/2020 : Les actionnaires, statuant conformément à l'article L 225-248 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société.

Mention sera faite au RCS de Libourne  
Pour avis  
Le Président  
L23EJ15710



**Groupe CF**  
Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

**PIEDRA TRAVAUX**  
Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros  
Siège social : 1 avenue de Magudas 33185 LE HAILLAN  
815 177 472 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 31 mars 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée **PIEDRA TRAVAUX** a décidé de transférer le siège social du 1 avenue de Magudas, 33185 LE HAILLAN au 15, Allée Euromédoc 33160 SAINT AUBIN DE MEDOC à compter du 1er avril 2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis  
La Gérance  
L23EJ15756

## AESEA GROUP

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 euros porté à 2 000 000 euros Siège social : 148 Route de la Croix Rouge 33720 LANDIRAS 510 235 807 RCS BORDEAUX

Du certificat de dépôt des fonds établi le 31.03.2023 par la Banque Populaire et du procès-verbal des décisions de l'assemblée unique en date du 07.04.2023, il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant d'un million d'euros par émission de 10 000 actions nouvelles de numéraire, et porté de 1 000 000 euros à 2 000 000 euros. En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié. Ancienne mention : Le capital social est fixé à 1 000 000 € (un million d'euros). Il est divisé en 10 000 (dix mille) actions de 100 € (cent euros) chacune, de même catégorie, entièrement libérées. Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 2 000 000 € (deux millions d'euros). Il est divisé en 20 000 (vingt mille) actions de 100 € (cent euros) chacune, de même catégorie, entièrement libérées. POUR AVIS Le Président

L23EJ15805



**Exco**  
Fertilisateurs d'Entreprises  
26 rue des Marolchères  
33260 LA TESTE DE BUCH  
Tél. 05 56 54 20 74

## MOURET

Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 30 000 euros  
Siège social : 49-51 Allée de Mégevie 33170 GRADIGNAN  
817 689 029 RCS BORDEAUX

## AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une décision en date du 31/03/2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 49-51 Allée de Mégevie - 33170 GRADIGNAN au 31, avenue de la Poterie - 33170 GRADIGNAN à compter du 31/03/2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, la Gérance  
L23EJ15540



Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

**SARL CY**  
Société à Responsabilité Limitée en  
liquidation  
Au capital de 20 000 euros  
Siège : 82 Bis Rue Lagrange, 33000  
BORDEAUX  
Siège de liquidation : 82 Bis Rue  
Lagrange, 33000 BORDEAUX  
812 502 979 RCS BORDEAUX

L'AGE réunie le 24/03/2023 a décidé  
la dissolution anticipée de la Société à  
compter du 24/03/2023 et sa mise en li-  
quidation amiable sous le régime conven-  
tionnel dans les conditions prévues par  
les statuts et les délibérations de ladite  
assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur  
Christophe LAFON, demeurant 82 bis  
rue Lagrange, 33000 BORDEAUX, pour  
toute la durée de la liquidation, avec les  
pouvoirs les plus étendus tels que déter-  
minés par la loi et les statuts pour procé-  
der aux opérations de liquidation, réaliser  
l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à  
continuer les affaires en cours et à en  
engager de nouvelles pour les besoins de  
la liquidation et mit fins aux fonctions de  
la gérance.

Le siège de la liquidation est fixé au  
siège social. C'est à cette adresse que  
la correspondance devra être envoyée et  
que les actes et documents concernant la  
liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquida-  
tion seront déposés au Greffe du Tribunal  
de commerce de Bordeaux, en annexe au  
Registre du commerce et des sociétés.

L23EJ14395

**SARL STEPHANE BIHL**  
Société à Responsabilité Limitée en  
liquidation  
Au capital de 130 000 euros  
Siège social : 17 PLACE MEYNARD  
33000 BORDEAUX  
Siège de liquidation : 24 rue emile  
combes, appartement 101 bâtiment C -  
33560 CARBON BLANC  
533 426 003 RCS BORDEAUX

## AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes d'une décision en date du  
28 février 2023, l'associé unique a déci-  
dé la dissolution anticipée de la Société à  
compter de ce jour et sa mise en liquida-  
tion amiable sous le régime conven-  
tionnel.

Monsieur Stephane BIHL, demeurant  
24 rue emile combes, appartement 101  
bâtiment C -33560 CARBON BLANC, as-  
socié unique, exercera les fonctions de  
liquidateur pour réaliser les opérations de  
liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 24 rue  
emile combes, appartement 101 bâtiment  
C -33560 CARBON BLANC. C'est à cette  
adresse que la correspondance devra

être envoyée et que les actes et docu-  
ments concernant la liquidation devront  
être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquida-  
tion seront déposés au Greffe du Tribunal  
de commerce de BORDEAUX en annexe  
au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis  
Le Liquidateur

L23EJ14484

## SCCV ROBINSON

SOCIETE CIVILE DE CONSTRUCTION  
VENTE  
AU CAPITAL DE 1.000 EUROS  
SIEGE SOCIAL : 25 RUE SAINTE PHILO-  
MENE 33300 BORDEAUX  
839 231 495 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une AGEX le 30/11/2022,  
a été décidé la dissolution anticipée de la  
Société à compter de ce jour et sa mise  
en liquidation amiable sous le régime  
conventionnel dans les conditions pré-  
vues par les statuts et les délibérations de  
ladite assemblée.

La société SIGNATURE PROMOTION,  
(RCS 820 198 505 Bordeaux), ayant son  
siège social au 25 rue sainte Philomène  
(33300) BORDEAUX, représentée par M.  
Pascal PASSERIEUX, a été nommé liqui-  
dateur pour toute la durée de la liquida-  
tion, avec les pouvoirs les plus étendus  
pour procéder aux opérations de liquida-  
tion et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au 104  
quai des chartrons (33300) BORDEAUX.  
C'est à cette adresse que la correspon-  
dance devra être envoyée et que les actes  
et documents concernant la liquidation  
devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquida-  
tion seront déposés au Greffe du TC de  
BORDEAUX, en annexe au RCS.

Pour avis

Le Liquidateur

L23EJ14659

## «SCCV EQUILIBRE»

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE  
CONSTRUCTION VENTE  
AU CAPITAL DE 1000 EUROS  
SIEGE SOCIAL : 104 QUAI DES CHAR-  
TRONS 33300 BORDEAUX  
829 364 371 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une AGEX le 30/11/2022,  
a été décidé la dissolution anticipée de la  
Société à compter de ce jour et sa mise  
en liquidation amiable sous le régime  
conventionnel dans les conditions pré-  
vues par les statuts et les délibérations de  
ladite assemblée.

La société SIGNATURE PROMOTION,  
(RCS 820 198 505 Bordeaux), ayant son  
siège social au 25 rue sainte Philomène  
(33300) BORDEAUX, représentée par M.  
Pascal PASSERIEUX, a été nommé liqui-  
dateur pour toute la durée de la liquida-  
tion, avec les pouvoirs les plus étendus  
pour procéder aux opérations de liquida-  
tion et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au 104  
quai des chartrons (33300) BORDEAUX.  
C'est à cette adresse que la correspon-  
dance devra être envoyée et que les actes  
et documents concernant la liquidation  
devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquida-  
tion seront déposés au Greffe du TC de  
BORDEAUX, en annexe au RCS.

Pour avis

Le Liquidateur

L23EJ14661

## «SCCV CALDARIUS»

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE  
CONSTRUCTION VENTE  
AU CAPITAL DE 1000 EUROS  
SIEGE SOCIAL : 104 QUAI DES CHAR-  
TRONS 33300 BORDEAUX  
829 364 124 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une AGEX le 30/11/2022,  
a été décidé la dissolution anticipée de la  
Société à compter de ce jour et sa mise  
en liquidation amiable sous le régime  
conventionnel dans les conditions pré-  
vues par les statuts et les délibérations de  
ladite assemblée.

Mr Pascal Passerieux, demeurant 2  
chemin de tirecul (33270) Floirac, a été  
nommé liquidateur pour toute la durée de  
la liquidation, avec les pouvoirs les plus  
étendus pour procéder aux opérations de  
liquidation et parvenir à la clôture de  
celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé à  
BORDEAUX (33300) 104, quai des Char-  
trons. C'est à cette adresse que la corres-  
pondance devra être envoyée et que les  
actes et documents concernant la liqui-  
dation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquida-  
tion seront déposés au Greffe du TC de  
BORDEAUX, en annexe au RCS.

Pour avis

Le Liquidateur

L23EJ14662

## «SCCV STRATA»

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE  
CONSTRUCTION VENTE  
AU CAPITAL DE 1000 EUROS  
SIEGE SOCIAL : 104 QUAI DES CHAR-  
TRONS 33300 BORDEAUX  
829 365 428 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une AGEX le 30/11/2022,  
a été décidé la dissolution anticipée de la  
Société à compter de ce jour et sa mise  
en liquidation amiable sous le régime  
conventionnel dans les conditions pré-  
vues par les statuts et les délibérations de  
ladite assemblée.

Mr Pascal Passerieux, demeurant 2  
chemin de tirecul (33270) Floirac, a été  
nommé liquidateur pour toute la durée de  
la liquidation, avec les pouvoirs les plus  
étendus pour procéder aux opérations de  
liquidation et parvenir à la clôture de  
celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé à  
BORDEAUX (33300) 104, quai des Char-  
trons. C'est à cette adresse que la corres-  
pondance devra être envoyée et que les  
actes et documents concernant la liqui-  
dation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquida-  
tion seront déposés au Greffe du TC de  
BORDEAUX, en annexe au RCS.

Pour avis

Le Liquidateur

L23EJ14665

## B2B BATIMENT

Société par action Simplifiée au capital de  
2 000 €.  
Siège social : 24 Darthus 33330 VIGNO-  
NET  
RCS LIBOURNE : 882 332 141

L'assemblée générale extraordinaire  
du 31/12/2022 a décidé la dissolution  
anticipée de la société à compter du  
31/12/2022. Elle a nommé pour une du-  
rée illimitée en qualité de liquidateur M.  
BAYLET Loïc, demeurant 24 Darthus,  
33330 VIGNONET et a fixé le siège de la  
liquidation chez le liquidateur.

C'est à cette adresse que la corres-  
pondance devra être envoyée et que les  
actes relatifs à la liquidation devront être  
notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces rela-  
tifs à la liquidation sera effectué au greffe  
du Tribunal de commerce de LIBOURNE.

Pour avis

Le Liquidateur

L23EJ14858

## LE BISTROT DE L'ART DOIZ

SAS au capital de 20 000 €  
Siège social : 11 Avenue de l'Europe  
33680 LACANAU  
830 184 677 RCS BORDEAUX

Aux termes du procès-verbal de l'as-  
semblée générale extraordinaire du  
30/09/2021, il a été décidé la dissolution  
anticipée de la Société à compter du  
30/09/2021 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nom-  
mé comme Liquidateur Madame Sandrine  
IMBERT-LAURENT, demeurant 31 Route  
du barrail de Bouey 33730 NOAILLAN,  
avec les pouvoirs les plus étendus pour  
réaliser les opérations de liquidation et  
parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé chez  
le liquidateur soit 31 Route du barrail de  
Bouey 33730 NOAILLAN, adresse à la-  
quelle toute correspondance devra être  
envoyée, et, actes et documents relatifs à  
la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à  
la liquidation sera effectué au greffe du tri-  
bunal de commerce de BORDEAUX.

Mention sera faite au RCS de BOR-  
DEAUX.

Pour avis,

L23EJ14922



Société d'Expertise comptable  
66 bis Avenue de VERDUN  
33610 CESTAS  
05 57 10 48 24 - www.01audit.com

## WAY OF LIFE 2.0

Société par actions simplifiée à associé  
unique au capital de 1,000 euros  
Siège social : 16 Allée de la PERRUCADE  
33650 LA BREDE  
Siret N° 883 895 450 RCS de Bordeaux

Aux termes du procès-verbal des déci-  
sions de l'associée unique en date du 31  
mars 2023, il résulte que :

L'actionnaire unique a décidé la disso-  
lution anticipée de la Société à compter  
du 31 mars 2023 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nom-  
mé comme Liquidateur :

Madame Aurélie VICHERY, demeurant  
532 B Route départementale 239 SUD  
33550 HAUZ avec les pouvoirs les plus  
étendus pour réaliser les opérations de  
liquidation et parvenir à la clôture de celle-  
-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 532  
B Route départementale 239 SUD 33550  
HAUZ, adresse à laquelle toute corres-  
pondance devra être envoyée, et, actes et  
documents relatifs à la liquidation devront  
être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à  
la liquidation sera effectué au greffe du tri-  
bunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis,

L23EJ14980

**POUR VOTRE  
COMMUNICATION PUBLICITAIRE**

TÉL. 05 56 52 32 13  
publicite@echos-judiciaires.com

**ECHOS**  
JUDICIAIRES - GIRONDINS

**SERVICE  
ABONNEMENT**

TÉL. 05 57 14 07 55  
abonnement@echos-judiciaires.com

**DLD COURTAGE**

Société par actions simplifiée  
Capital : 4 000 €  
Siège social : 60 Chemin Le Pape  
33850 LEOGNAN  
RCS BORDEAUX 812 117 422

L'AGE en date du 30/12/2022 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.

Il a été nommé en qualité de liquidateur Monsieur DWLEESCHAUVER Guillaume, né le 25 mai 1979 à Conflans Saine Honorine (78700), de nationalité Française et demeurant 60 Chemin Le Pape 33850 LEOGNAN.

Le siège de la liquidation est fixé au siège de la société qui sera le lieu d'envoi et de réception de la correspondance et celui de la notification des actes et documents concernant la liquidation.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux.

Pour avis et mention

Le représentant légal.

L23EJ15019

**SELON L**

SARL au capital de 5 000 €  
Siège social : 217 avenue de la Libération  
Charles de Gaulle  
33110 LE BOUSCAT  
RCS de BORDEAUX n°534 570 957

L'Assemblée générale extraordinaire du 29/03/2023 a décidé la dissolution volontaire de la société à compter du 31/03/2023. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Mme FAYET Ludvine, demeurant 38 chemin de Loustaouanaou, bât Artiza, 64100 BAYONNE et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis  
Ludvine Fayet

L23EJ15048



Cabinet Silva  
8 rue Paul Valéry  
47200 Marmande  
www.groupe-bsf.fr/  
cabinet-silva/

**SELARL ALV**

Société à d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée en liquidation  
Au capital de 30 000 euros  
Siège social : 30 Le Bourg - 33190 PONDURAT  
Siège de liquidation : 10 La Grande Ouest, 33210 CASTETS ET CASTILLON  
841 055 940 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 31 mars 2023, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter dudit jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Madame Anne-Laure VAILLANT, demeurant 10 La Grande Ouest 33210 CASTETS ET CASTILLON, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 10 La Grande Ouest, 33210 CASTETS ET CASTILLON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

L23EJ15066

**LES DELICES DU PORTUGAL**

SARL au capital de 5000 €  
Siège social : 32 Bis cours Gambetta  
33150 CENON  
807782073 RCS BORDEAUX

Les associés ont décidé aux termes d'une délibération en date du 28 février 2023 la dissolution anticipée de la société à compter du 28 février 2023 suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.

A été nommée comme liquidatrice :

MARIA ENES demeurant à Saint Germain du Puch (GIRONDE) 30 chemin de Banalgu, a qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social à Saint Germain du Puch (Gironde) 30 chemin de Banalgu.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX

Pour avis le liquidateur

L23EJ15223

**DISSOLUTION ANTICIPEE**

Aux termes d'une AGE du 21/03/23, les associés de la société **ELISEE FAMILY OFFICE**, SARL au capital de 2.000 € dont le siège social est situé 91 boulevard du Président Wilson 33200 BORDEAUX - 838 432 037 RCS BORDEAUX, ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation. Monsieur Philippe Le Gouz de Saint Seine, demeurant 9 avenue Alfred Grimal 33200 Bordeaux, a été nommé en qualité de liquidateur pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au RCS de BORDEAUX. Le siège de la liquidation est fixé sis 91 boulevard du Président Wilson 33200 BORDEAUX, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Mention sera faite au RCS de BORDEAUX. Pour avis,

L23EJ15281



Rue du Cardinal Richaud  
33000 Bordeaux

**SCI SF** Société civile en liquidation Au capital de 1 000 euros Siège social et siège de liquidation : 9 AV SUD DU PHARE 33970 LEGE-CAP-FERRET 843 522 111 RCS BORDEAUX AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30/12/2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur François LAFITTE, demeurant 9 avenue Sud du Phare 33970 LEGE-CAP-FERRET, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 9 avenue Sud du Phare 33970 LEGE-CAP-FERRET. C'est à cette adresse que la correspon-

dance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis. Le Liquidateur

L23EJ15364



Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

**DIOXIPPE**

SARL en liquidation  
Au capital de 5 000 €  
Siège : ZA Jarry Route de Saucats  
33610 CESTAS  
Siège de liquidation : ZA Jarry Route de Saucats 33610 CESTAS  
501 661 235 RCS BORDEAUX

L'AGEX réunie le 17/03/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Amélie DUCLOS, 32 rue Gay à TALENCE (33400), pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé ZA JARRY, Route de Saucats 33610 CESTAS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au GTC de BORDEAUX, en annexe au RCS. Pour avis,

L23EJ15386

**CAR CONFIANCE**

Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 83 route de Cabanac  
Lieu-dit Camontes  
33650 SAINT MORILLON  
RCS BORDEAUX B 898 544 721

L'AGE du 31 MARS 2023 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 MARS 2023 et sa mise en liquidation.

Monsieur Larbi TOUATI demeurant 8 place de la Libération 33140 VILLENAVE D'ORNON a été nommé liquidateur de la société.

Le siège de la liquidation est fixé 83 route de Cabanac Lieu-dit Camontes 33650 SAINT MORILLON

Pour avis

L23EJ15473

**CHEZ JEAN SARL** au capital de 58 000 euros Siège : 1 Place du Parlement, 33 000 BORDEAUX 480 028 364 RCS BORDEAUX. L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 17 mars 2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter dudit jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur DUPUY Julien, demeurant 94B Allée des Places 33470 Gujan-Mestras, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 1 Place du Parlement 33000 Bordeaux, adresse à laquelle la correspondance devra être envoyée et les actes et documents concernant la liquidation notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis

L23EJ15655

**CLÔTURES**

5 avenue de Virecourt  
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX  
05 57 54 26 00  
www.gironde.cerfrance.fr

**EARL DE VILLAURE**  
Société civile au capital de 37 200 Euros  
Siège social : Domaine de Villaure 7,  
chemin de Campardon  
33750 CAMARSAC  
RCS BORDEAUX 433 201 696

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 décembre 2022, l'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de BORDEAUX. Pour avis,

Le liquidateur.

L23EJ02676

**JEAN-LOUIS LABEYRIE**

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée  
d'Anesthésiste réanimateur en liquidation  
Au capital de 5 000 euros  
Siège social : 112 avenue d'Ares  
33200 BORDEAUX  
Siège de liquidation : 40 Rue Segueineau  
33700 MERIGNAC  
491 930 814 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale Ordinaire du 15 Février 2023 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Jean-Louis LABEYRIE, demeurant 40 Rue Segueineau 33700 MERIGNAC, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation avec effet rétroactif au 31 Décembre 2022.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis

Le Liquidateur

L23EJ06635

**SOGECA BORDEAUX**

68 avenue Jean Jaurès  
33150 CENON  
05.57.77.90.00

**REPAR AUTOS DU BASSIN**-Société À Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 500 euros-Siège social : 14 bis avenue Gustave Eiffel-33510 ANDERNOS LES BAINS (Gironde)-803 929 454 RCS BORDEAUX- L'associé unique par une décision en date du 28 février 2023, après avoir entendu le rapport de Monsieur Jean-Carlo PRANZO, liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de BORDEAUX. Pour avis,

Le liquidateur.

L23EJ14688

**ECHOS**  
JUDICIAIRES - GIRONDINS

SERVICE PUBLICITÉ

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com

**SOGECA BORDEAUX**  
68 avenue Jean Jaurès  
33150 CENON  
05.57.77.90.00

**SOLEA**-Société À Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 500 euros  
-Siège social : 58 rue des Graves-33320 EYSINES (Gironde)-811 778 075 RCS BORDEAUX -L'associée unique par une décision en date du 31 décembre 2022, après avoir entendu le rapport de Sonia FAUGERE, liquidatrice, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus à la liquidatrice et déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation. -Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de BORDEAUX.  
Pour avis, La liquidatrice.

L23EJ14704



**Cabinet d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes**

9 rue Théodore Blanc -  
33049 Bordeaux Cedex  
6 route de Bordeaux -  
33340 Lesparre Médoc  
32 Avenue de Taussat -  
33510 Andernos les Bains  
Tél : 05.56.69.81.26  
Fax : 05.56.69.81.19  
cab-bordeaux@cab.experts-comptables.fr

## MAJE

Société civile en liquidation au capital de 8 000 euros  
Siège social :  
24 rue Fabien Dessoliers  
3332 EYSINES  
Siège de liquidation :  
24 Rue Dessoliers  
33320 EYSINES  
BORDEAUX 484 741 129

## AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 27 mars 2023 au 24 rue Fabien Dessoliers 33320 EYSINES a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Karine LALANNE, demeurant 24 rue Fabien Dessoliers 33320 EYSINES, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

L23EJ14736

## SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LA MALOUINE

Société civile immobilière  
Au capital de 500,00 Euros  
Siège social :  
66 ru Bouffard et 7, rue Montbazou  
33000 BORDEAUX  
RCS BORDEAUX 482 990 082

## AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale en date du 14 mars 2023, les associés ont :

- approuvé les comptes définitifs de liquidation

- Donné quitus au liquidateur, Monsieur Laurent FOURCHAUD, demeurant à ARTIGUES-PRES-BORDEAUX (33370), 11, rue d'Italie, et l'ont déchargé de son mandat,

- constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite assemblée

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Pour avis

Le liquidateur

L23EJ14855

## AHBL AVOCATS

## SCI LES ENTREPOTS MICHEL LARRUE

Société civile immobilière  
En liquidation  
au capital de 706 143,85 euros  
Siège social : 1 rue Boris Vian  
33700 MERIGNAC  
399 984 707 RCS BORDEAUX

Suivant l'assemblée générale ordinaire du 13/03/2023, il résulte que les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :

- approuvé les comptes de liquidation ;

- donné quitus au Liquidateur, Madame Evelyne GOUTELLE, demeurant 14 quai du capitaine Allègre Résidence les Huniers - Bât B, 4<sup>ème</sup> étage - appartement 59 ARCACHON (33120) et déchargé cette dernière de son mandat ;

- prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis,

L23EJ14896



**SELARL Isabelle OLLIVIER - Nicole LEGRAND**  
17 rue de Navarre CS 36717 - 64007 PAU Cedex  
www.groupe-idoane.fr

**NEW INVEST IMMOBILIER**  
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE A ASSOCIE UNIQUE  
EN LIQUIDATION AMIABLE  
AU CAPITAL DE 5 000 €  
SIEGE DE LA LIQUIDATION : TALENCE (33400) - 131 ROUTE DE TOULOUSE  
913 922 910 RCS BORDEAUX

Suivant procès-verbal en date du 20 mars 2023, l'Associé unique a approuvé les comptes de liquidation arrêtés le 31 janvier 2023, déchargé Mme Noémie FOURAA, Liquidateur Amiable, de son mandat, décidé de l'affectation de l'actif net de liquidation et prononcé la clôture des opérations de liquidation ainsi que la disparition de la personnalité morale de la société à compter du même jour.

Le dépôt légal sera effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux avec les comptes de liquidation.  
L23EJ15102



**ACTUARIEL EXPERTISE**  
Société d'expertise comptable  
Conseil en création d'entreprises  
Lormont - Tél. 05 57 54 4984  
La Brède - Tél. 05 56 78 56 32  
www.actuariel-expertise.com

## AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 31 DECEMBRE 2022, l'actionnaire unique de la société ORGANISER-RENOVER-AGENCER société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1000 Euros, dont le siège social est 7c Chemin du Tronquera 33460 SOUSSANS, immatriculée 850 952 797 RCS BORDEAUX, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Christine BERTHEAU de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

L23EJ15472

## CONVOICATIONS

## BANQUE POPULAIRE AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE

Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable  
10, quai des Queyries  
33072 - BORDEAUX CEDEX  
Siren : 755 501 590 RCS Bordeaux

## AVIS DE REUNION

Mesdames et Messieurs les sociétaires de la BANQUE POPULAIRE AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE sont convoqués en Assemblée Générale Mixte le **jeudi 11 mai 2023 à 18h30** à l'Opéra de Limoges, Place Stalingrad - 87000 LIMOGES.

Ordre du jour Assemblée Générale Ordinaire :

- Approbation des comptes sociaux annuels et des dépenses visées à l'article 39-4 du Code général des impôts

- Affectation du résultat de l'exercice 2022

- Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2022

- Rapports des Commissaires aux Comptes sur l'exécution de leur mission et sur les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de commerce

- Consultation sur l'enveloppe globale des rémunérations de toutes natures versées aux dirigeants et catégories de personnels visés à l'article L 511-71 du Code monétaire et financier, durant l'exercice 2022

- Fixation des indemnités compensatrices

- Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Bernard DUPOUY

- Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Alain BOY

- Renouvellement du mandat d'administrateur de Madame Véronique DAUSSE

- Renouvellement du mandat d'administrateur de Madame Caroline GUERIN -PIGEON

- Renouvellement du mandat d'administrateur de Madame Sophie LOUVEAU -JONCOUR

- Ratification de la nomination en qualité d'administrateur, faite à titre provisoire, de Madame d'Alexandra FROIDEFOND

- Nomination d'un nouvel administrateur, Madame Maryse DELIBIE

- Nomination du Réviseur Coopératif et de son suppléant

- Renouvellement du mandat d'un Commissaire aux comptes

- Fin de mandat d'un Commissaire aux Comptes et nomination d'un Commissaire aux Comptes

Ordre du jour Assemblée Générale Extraordinaire :

- Modifications des articles 1, 3, 8, 13, 16, 18, 19, 26, 31, 33 à 37, 39, 41 et 44 des statuts

- Adoption des statuts modifiés

- Détermination du plafond de l'augmentation de capital

- Pouvoirs en vue des formalités

Tout sociétaire, quel que soit le nombre de parts qu'il possède, a le droit de voter par correspondance ou de donner pouvoir à un autre sociétaire, à son conjoint ou à son partenaire avec lequel il a conclu un pacte civil de solidarité.

Le droit de voter sera subordonné à l'inscription du sociétaire sur les livres de la société, ladite inscription étant subordonnée à la délivrance de l'agrément par le Conseil d'Administration.

Une formule unique de vote par correspondance ou par procuration sera remise ou adressée à tout sociétaire qui en fera la demande par lettre recommandée avec accusé de réception à la BANQUE POPULAIRE AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE, Direction de la Communication, au plus tard 6 jours avant la date de la réunion.

Les votes par correspondance ne seront pris en compte que pour les formulaires, complétés et signés, parvenus à la BANQUE POPULAIRE AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE trois jours au moins avant la date de la réunion.

Les documents et renseignements visés à l'article R.225-83 du Code du Commerce, seront, avec les autres documents et renseignements prévus par la loi et relatifs à cette Assemblée, tenus à la disposition des sociétaires au siège social de la Société, 10 Quai des Queyries - Direction de la Communication, 33072 Bordeaux Cedex.

Le Conseil d'Administration  
L23EJ14903

**ECHOS**  
JUDICIAIRES - GIRONDINS

**SERVICE PUBLICITÉ**

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com

**POUR RECEVOIR  
LE SERVICE RÉGULIER DE NOTRE JOURNAL**

**ABONNEZ-VOUS !**

**SERVICE ABONNEMENT**

TÉL. 05 57 14 07 55  
abonnement@echos-judiciaires.com

**EPSE JOUECLUB**

ENTENTE DES PROFESSIONNELS  
SPECIALISTES DE L'ENFANT  
Société anonyme coopérative  
à conseil d'administration  
à capital variable  
Siège social : 26 rue Roger Touton  
Centre Commercial de Gros  
33300 BORDEAUX  
457 207 249 RCS BORDEAUX  
adresse électronique : daf@joueurclub.fr

**AVIS DE  
CONVOCAION**

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société EPSE/JOUECLUB sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle **LE DIMANCHE 23 AVRIL 2023 A 16 HEURES**, au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés clos le 31 décembre 2022,
- Rapport de gestion du groupe sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Approbation des comptes de l'exercice social ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2022 et clos le 31 décembre 2022 et quitus aux administrateurs,
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice 2022, et boni,
- Nomination d'un réviseur coopératif titulaire,
- Nomination d'un réviseur coopératif suppléant,
- Pouvoirs à donner pour l'accomplissement des formalités.

Des formules de procuration sont à la disposition des actionnaires à l'adresse électronique susvisée.

Un formulaire de vote par correspondance sera adressé, par courrier électronique, le cas échéant, à tout actionnaire qui en fera la demande par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par courrier électronique à la Société au plus tard six jours avant la date de l'assemblée. Pour être pris en compte, le formulaire de vote par correspondance complété et signé doit être parvenu au siège social trois jours au moins avant la date de l'assemblée (article R. 225-75 du Code de Commerce).

Les actionnaires ont la faculté de poser des questions écrites adressées au Conseil d'Administration et auxquelles il sera répondu lors de l'assemblée, dans les conditions prévues par la loi et les statuts de la Société, et qui pourront être envoyées à l'adresse électronique susvisée au plus tard le quatrième jour ouvré précédant l'Assemblée Générale.

Les documents visés aux articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de Commerce seront adressés sur simple demande des actionnaires.

Le Conseil d'administration  
Pour avis  
L23EJ15719

**JP**

SA au capital de 2 070 000 €  
Siège social :  
26 rue Roger Touton - 33300 BORDEAUX  
440 254 100 RCS BORDEAUX  
adresse électronique : daf@joueurclub.fr

**AVIS DE  
CONVOCAION**

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société JP sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire An-

nuelle **LE DIMANCHE 23 AVRIL 2023 A 18 HEURES**, au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Approbation des comptes de l'exercice social ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2022 et clos le 31 décembre 2022 et quitus aux administrateurs,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice 2022,
- Pouvoirs à donner pour l'accomplissement des formalités.

Des formules de procuration sont à la disposition des actionnaires à l'adresse électronique susvisée.

Un formulaire de vote par correspondance sera adressé, par courrier électronique, le cas échéant, à tout actionnaire qui en fera la demande par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par courrier électronique à la Société au plus tard six jours avant la date de l'assemblée. Pour être pris en compte, le formulaire de vote par correspondance complété et signé doit être parvenu au siège social trois jours au moins avant la date de l'assemblée (article R. 225-75 du Code de Commerce).

Les actionnaires ont la faculté de poser des questions écrites adressées au Conseil d'Administration et auxquelles il sera répondu lors de l'assemblée, dans les conditions prévues par la loi et les statuts de la Société, et qui pourront être envoyées à l'adresse électronique susvisée au plus tard le quatrième jour ouvré précédant l'Assemblée Générale.

Les documents visés aux articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de Commerce seront adressés sur simple demande des actionnaires.

Le Conseil d'administration  
Pour avis  
L23EJ15721

**SOCIETE  
INTERNATIONALE DE  
DIFFUSION DU JOUET****S.I.D.J.**

SA au capital de 1 352 000 €  
Siège social :  
26 rue Roger Touton - 33300 BORDEAUX  
467 201 802 RCS BORDEAUX  
adresse électronique : daf@joueurclub.fr

**AVIS DE  
CONVOCAION**

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société S.I.D.J. sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle **LE DIMANCHE 23 AVRIL 2023 A 17 HEURES**, au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Approbation des comptes de l'exercice social ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2022 et clos le 31 décembre 2022 et quitus aux administrateurs,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice 2022,
- Renouvellement des mandats des commissaires aux comptes, titulaire et suppléant,
- Pouvoirs à donner pour l'accomplissement des formalités.

Des formules de procuration sont à la

disposition des actionnaires à l'adresse électronique susvisée.

Un formulaire de vote par correspondance sera adressé, par courrier électronique, le cas échéant, à tout actionnaire qui en fera la demande par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par courrier électronique à la Société au plus tard six jours avant la date de l'assemblée. Pour être pris en compte, le formulaire de vote par correspondance complété et signé doit être parvenu au siège social trois jours au moins avant la date de l'assemblée (article R. 225-75 du Code de Commerce).

Les actionnaires ont la faculté de poser des questions écrites adressées au Conseil d'Administration et auxquelles il sera répondu lors de l'assemblée, dans les conditions prévues par la loi et les statuts de la Société, et qui pourront être envoyées à l'adresse électronique susvisée au plus tard le quatrième jour ouvré précédant l'Assemblée Générale.

Les documents visés aux articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de Commerce seront adressés sur simple demande des actionnaires.

Le Conseil d'administration  
Pour avis  
L23EJ15723

**DOMOFRANCE**

SA d'HLM  
au capital de 62 709 117,03Euros  
Siège : 110 avenue de la Jallière - Quartier  
du Lac - 33042 Bordeaux Cedex  
458 204 963 R.C.S. Bordeaux

Les actionnaires de DOMOFRANCE, SA d'HLM, sont convoqués en Assemblée Générale Mixte le **27 avril 2023 à 9h** au siège de la société, salle le Grand Crohot, cette assemblée se tiendra également au moyen d'une visioconférence, et délibérera sur l'ordre du jour suivant :

A titre Ordinaire :

1. Lecture des rapports du Conseil d'Administration sur l'activité de la société (rapport d'activité responsable, DPEF et OTI, rapport de gouvernance et financier) ;
2. Examen des comptes annuels arrêtés au 31/12/2022 ;
3. Lecture des rapports du Commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission et sur les conventions visées à l'article L225-38 du code de commerce ;
4. Vote des résolutions :
  - o Désignation et renouvellement d'Administrateurs ;
  - o Approbation de la gestion, des comptes annuels et quitus aux Administrateurs ;
  - o Approbation des conventions réglementées ;
  - o Mise en réserve du report à nouveau ;
  - o Affectation des résultats de l'exercice 2022 ;

o Pouvoirs.

A titre Extraordinaire :

Le Conseil d'Administration  
L23EJ15798

1. Lecture des rapports du Commissaire Aux Comptes sur la suppression du droit préférentiel de souscription à l'augmentation de capital et sur l'augmentation de capital réservée aux salariés,

2. Augmentation de capital réservée à ACTION LOGEMENT IMMOBILIER,

3. Augmentation de capital réservée à la CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE AQUITAINE POITOU CHARENTAIS,

4. Proposition d'augmentation de capital réservée aux salariés de la Société et des sociétés qui lui sont liées et ayant la qualité d'adhérents à un PEE,

5. Vote des résolutions :

o Adoption, article par article, des projets d'augmentation de capital de la société et modification statutaires induites,

A titre Ordinaire :

o Pouvoirs.

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, a le droit de participer à ces assemblées, de s'y faire représenter par un actionnaire ou son conjoint, ou d'y voter par correspondance. Des formules de pouvoir et de vote par correspondance sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société.

Le Conseil d'Administration  
L23EJ15798

**FONDS DE COMMERCE****CESSION DE FONDS  
ARTISANAL**

Suivant acte reçu par Maître Romain SAINT-SAENS, Notaire associé à BORDEAUX (Gironde), 20, Cours du Maréchal Foch, le 24 mars 2023, enregistré au SDE de BORDEAUX, le 27 mars 2023, Dossier 2023 00010415, référence 2023 N 01325, a été cédé un fonds artisanal par :

Monsieur Djahid MECIF, garagiste, et Madame Nadjah-Salem BOUDALIA, salariée, demeurant ensemble à GRADIGNAN (33170) 39, rue de Poumey.

A : La Société dénommée GREEN PRESSING DLT, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 3.000,00 €, dont le siège est à BEAUTIRAN (33640), 1 Zone Artisanale de Calens, identifiée au SIREN sous le numéro 800063091 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

Désignation du fonds : **Fonds artisanal de PRESSING/BLANCHISSERIE sis à LEOGNAN (33850), 13 Place Salvador Allende, lui appartenant, connu sous la dénomination professionnelle**

« LEOGNAN PRESSING ».

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 30 000,00€.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial ou domicile a été élu à cet effet. Pour avis, le notaire.

L23EJ14707

**24H/24H**

PUBLICATION DE VOTRE  
ANNONCE LÉGALE EN LIGNE VIA  
NOTRE PLATEFORME INTERNET

## CESSION FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à Bordeaux du 23 mars 2023 enregistré au service des impôts de Bordeaux le 27 mars 2023, dossier 2023 00010312, réf. 3304P61 2023 A 02473,

La Société TEAM PHILIP COULMY, SASU au capital de 3 000,00 €, dont le siège social est sis 8 Rue François Legallais, 33260 LA TESTE DE BUCH, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 894 612 183, représentée par la SCP SILVESTRI-BAUJET, Mandataire Judiciaire auprès des Tribunaux de la Cour d'Appel de BORDEAUX, élisant domicile en son étude sise 23 rue du Chai des Farines, 33000 BORDEAUX, agissant en qualité de Mandataire Judiciaire de la liquidation judiciaire de la SASU TEAM PHILIP COULMY dans le cadre des dispositions de l'article R.644-2 du Code de Commerce, nommé à cette fonction par jugement rendu par le Tribunal de Commerce de Bordeaux le 14 décembre 2022, A CEDE A

Monsieur Rachid AGUERCIF, né le 29 novembre 1967 à Paris (10e), de nationalité française, demeurant 35 rue Berthaux, 77610 FONTENAY-TRESIGNY, agissant tant à titre personnel que pour le compte d'une Société à constituer dénommée PIZZA DUNE, SASU dont le capital sera de 1 000,00 €, dont le siège sera situé 8 rue François Legallais, 33260 LA TESTE DE BUCH, qui sera immatriculée au RCS de BORDEAUX.

LES ELEMENTS D'UN FONDS DE COMMERCE de restauration, vente sur place et à emporter ou à distance, sis 8 Rue François Legallais, 33260 LA TESTE DE BUCH, moyennant le prix de DIX SEPT MILLE CINQ CENT EUROS (17 500,00 €), s'appliquant comme suit :

- aux éléments incorporels, pour la somme de 6 000,00 €
- aux éléments corporels, pour la somme de 11 500,00 €

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 23.03.23.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, et toutes les correspondances, à la SCP SILVESTRI BAUJET, 23 rue du Chai des Farines 33000 BORDEAUX.

Pour avis

L23EJ14711



## AVIS DE PUBLICITE

LONG'AVENTURE

Société à responsabilité limitée unipersonnelle

au capital de 41 000 euros

Siège social : 3, chemin des Eglantiers

33680 LE PORGE

Société en cours de constitution

Par acte sous seing privé du 6 mars 2023, Monsieur Benoît CHERIOUX, demeurant : 3, chemin des Eglantiers 33390 LE PORGE a fait apport à la société LONG'AVENTURE, SARL au capital de 41 000 euros, dont le siège est : 3, chemin des Eglantiers-33680 LE PORGE, en cours d'immatriculation au RCS de BORDEAUX, d'un fonds de commerce location de matériel nautique, activités sportives, récréatives et de loisirs nautiques, vente de boissons non alcoolisées, exploité avenue du Bernos plage Longarisse-33680 LACANAU

Cet acte a été enregistré auprès du service départemental de l'enregistrement de BORDEAUX le 24 mars sous la référence 3304P61 2023A 02496

Ledit fond est évalué à 41000 € et l'apport net ressort à 41000 €.

Ledit apport est rémunéré par l'attribution à son propriétaire de 410 parts sociales de la sarl LONG'AVENTURE

La Société deviendra propriétaire du

fonds apporté à compter du jour de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, mais les opérations effectuées depuis le 1<sup>er</sup> avril 2023 concernant l'exploitation dudit fonds, seront réputées faites pour son compte.

Les créanciers de l'apporteur disposeront d'un délai de dix jours à compter de la dernière en date des publications légales pour faire la déclaration de leurs créances au Greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX

Pour insertion,

L23EJ15177



## CESSION FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à Bordeaux du 22 mars 2023 enregistré au service des impôts de Bordeaux le 29 mars 2023, dossier 2023 00010756, réf. 3304P61 2023 A 02584,

La Société BIO BOUSCAT, SARL au capital de 100 000,00 €, dont le siège social est sis 340 avenue de la Libération, 33110 LE BOUSCAT, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 821 744 216, représentée par la SELARL EKIP, Mandataire Judiciaire auprès des Tribunaux de la Cour d'Appel de BORDEAUX, élisant domicile en son étude sise 2 rue de Caudéran, CS 41176, 33001 BORDEAUX CEDEX, agissant en qualité de Mandataire Judiciaire de la liquidation judiciaire de la SARL BIO BOUSCAT dans le cadre des dispositions de l'article L 642-19 du Code de Commerce, nommée à cette fonction par jugement rendu par le Tribunal de Commerce de Bordeaux le 30 novembre 2022, et spécialement autorisé en vertu d'une ordonnance en date du 1er mars 2023,

A CEDE A  
Monsieur Lionel LABADY, né le 13 février 1965 à Villecresnes, de nationalité française, demeurant 74 rue Georges Bonnac, 33000 BORDEAUX, célibataire, agissant tant à titre personnel que pour le compte d'une Société à constituer dénommée AZUR 33, SARLU dont le capital sera de 1 000,00 €, dont le siège sera situé 340 avenue de la Libération, 33110 LE BOUSCAT, qui sera immatriculée au RCS de BORDEAUX, dont il sera associé majoritaire.

LES ELEMENTS D'UN FONDS DE COMMERCE de vente de tous produits alimentaires issus de l'agriculture biologique, sis 340 avenue de la Libération, 33110 LE BOUSCAT, moyennant le prix de QUARANTE ET UN MILLE EUROS (41 000,00 €), s'appliquant comme suit :

- aux éléments incorporels, pour la somme de 21 000,00 €
- aux éléments corporels, pour la somme de 20 000,00 €

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 22.03.23.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, et toutes les correspondances, à la SELARL EKIP, 2 rue de Caudéran, CS 41176, 33001 BORDEAUX CEDEX.

Pour avis

L23EJ15310



Suivant acte notarié reçu par Maître Julien Flasson en date à BORDEAUX (33) du 24/03/2023, enregistré au SERVICE DÉPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT DE BORDEAUX, le 27/03/2023 Dossier 2023 00010416, référence 3304P61 2023 N 01326,

La Société LTC, Société en nom collectif au capital de 1.000,00 €, dont le siège est à BORDEAUX (33000), 165 rue Camille Godard, identifiée au SIREN sous le numéro 849 993 258 et immatriculée au RCS de BORDEAUX, a cédé à Monsieur Léon YAO, né le 18 juin 1998 à PARIS (75010), de nationalité française, demeurant 24 rue Jules Labat - 64100 BAYONNE, immatriculé au RCS de Bordeaux sous le numéro 948 989 199, en qualité d'entrepreneur individuel,

un fonds de commerce de Bar-Tabac, snacking, vente de billets de loterie et jeux régis par la Française des jeux, PMU, presse et journaux, papeterie, carterie, vente à emporter de boissons, confiserie, articles fumeurs, situé 165 Rue Camille Godard - 33000 Bordeaux moyennant le prix de 310 000 €, s'appliquant aux éléments incorporels pour 300.810 € et aux éléments corporels pour 9.190 €.

La jouissance et la prise de possession réelle et effective est intervenue le 24.03.2023.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, pour la correspondance et pour la validité en l'étude de Maître Edouard BENTEJAC, Notaire, 23 Avenue du Jeu de Paume, 33200 Bordeaux.

Pour avis

L23EJ15344

## CESSION DES ELEMENTS RESIDUELS D'UN FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date du 21/03/2023, enregistré SDE BORDEAUX le 27/03/2023,

la SELARL FIRMA, au capital de 8 000 €, dont le siège social est situé à BORDEAUX (33000), 54 Cours Georges Clémenceau, immatriculée au R.C. S. de BORDEAUX sous le numéro 434 069 779,

a vendu à la SAS FUGAM, au capital de 258 467,50 €, dont le siège social est situé à GANNAT (03800), 7 rue des Près Liats, immatriculée au R.C.S. de CUSSET sous le numéro 451 858 385,

un fonds de commerce de vente en ligne de journées de chasse (via le site internet <https://www.journeede-chasse.com>), exploité par la société WILD-SHARE, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n° 848 522 777 et au répertoire SIRENE sous le n° 848 522 777 00012.

Cette vente a été effectuée moyennant le prix de :

- ONZE MILLE DEUX CENT TRENTE (11 230) EUROS, s'appliquant comme suit :

- aux éléments incorporels pour la somme de 10 000 €, - aux éléments corporels pour la somme de 1 230 €.

La date d'entrée en jouissance a été fixée rétroactivement au 21 février 2023.

La Cession intervenant dans le cadre d'une liquidation judiciaire, il n'y a pas lieu à réception des oppositions des créanciers antérieurs au jugement d'ouverture, ceux-ci ne pouvant que déclarer leur créance dans le cadre de la procédure collective auprès de la SELARL FIRMA prise en la personne de Me Laurent MAYON. Le prix de cession ne sera donc pas séquestré.

POUR UNIQUE INSERTION

L23EJ15466

## CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Fabrice GAUTHIER, Notaire associé de la SOCIÉTÉ TITULAIRE D'OFFICES NOTARIAUX, à BORDEAUX (Gironde), 23 Avenue du Jeu de Paume et à PARIS (2<sup>ème</sup> arrondissement), 32 rue Etienne Marcel, le 30 mars 2023, enregistré à SERVICE DÉPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT DE BORDEAUX, le 31 mars 2023, Dossier 2023 00011079 référence 3304P61 2023 N 01451, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée DESIR D'Y VOIR ORNANO, dont le siège est à BORDEAUX (33000) 233 rue d'Ornano, identifiée au SIREN sous le numéro 794619734 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

A la Société dénommée VAIRONS LES OPTICIENS, dont le siège est à BORDEAUX (33000) 39 avenue du Parc Lescure, identifiée au SIREN sous le numéro 949 708 275 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

Désignation du fonds : fonds de commerce de optique lunetterie sis à

**BORDEAUX (33000) 233 rue d'Ornano, connu sous le nom commercial DESIR D'Y VOIR.**

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT QUATRE-VINGT-DIX MILLE EUROS (190 000,00 EUR), s'appliquant aux éléments incorporels pour CENT QUARANTE-CINQ MILLE CENT QUATRE-VINGTS EUROS (145 180,00 EUR), et aux éléments corporels pour QUARANTE-QUATRE MILLE HUIT CENT VINGT EUROS (44 820,00 EUR)

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'étude de Maître LARIVIERE, notaire à PESSAC (33600), 36 rue Marc Desbats, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion Le notaire.

L23EJ15516



## CESSION FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à Bordeaux du 16 mars 2023 enregistré au service des impôts de Bordeaux le 20 mars 2023, dossier 2023 00009231, réf. 3304P61 2023 A 02185,

La Société TERRA DEL GUSTO, SARLU au capital de 1 500,00 €, dont le siège social est sis 296 boulevard de la Plage, 33120 ARCACHON, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 898 909 049, représentée par la SELARL FIRMA, Mandataire Judiciaire auprès des Tribunaux de la Cour d'Appel de BORDEAUX, élisant domicile en son étude sise 54 cours Georges Clémenceau, 33000 BORDEAUX, agissant en qualité de Mandataire Judiciaire de la liquidation judiciaire de la SARLU TERRA DEL GUSTO dans le cadre des dispositions de l'article R.644-2 du Code de Commerce, nommé à cette fonction par jugement rendu par le Tribunal de Commerce de Bordeaux le 28 décembre 2022,

A CEDE A  
La Société MAISON BOREALE, SAS au capital de 2000 €, dont le siège social est sis 29-31 Avenue Charles de Gaulle, 33260 La Teste-de-Buch, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 910 588 953, représentée par sa présidente Madame Marielle THIBAUT,

LES ELEMENTS D'UN FONDS DE COMMERCE de produits alimentaires, pizzas crues ou cuites, plats préparés ou non, épicerie fine, traiteur, organisation de tous événements, sis 296 boulevard de la Plage, 33120 ARCACHON, moyennant le prix de TRENTE ET UN MILLE DEUX CENT EUROS (31 200,00 €), s'appliquant comme suit :

- aux éléments incorporels, pour la somme de 21 000,00 €
- aux éléments corporels, pour la somme de 10 200,00 €

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 16.03.23.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, et toutes les correspondances, à la SELARL FIRMA, 54 cours Georges Clémenceau 33000 BORDEAUX.

Pour avis

L23EJ15601

**ECHOS**  
JUDICIAIRES - GIRONDINS

SERVICE PUBLICITÉ

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com

## REGIMES MATRIMONIAUX



## CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Sabrina LANDREAU-BALLADE, Notaire titulaire d'un Office Notarial à LE BOUSCAT, 165 bis Avenue d'Eysines, CRPCEN 33236, le 28 mars 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au conjoint survivant entre : Monsieur Jean-Michel Jacques René **PEROUZEL** et Madame Sylvie Edith Louise **AUTRET**, demeurant à LE BOUSCAT (33110) 14 rue Mathilde. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L23EJ13377

## CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Franck DAVID, Notaire à FARGUES-SAINT-HILAIRE (33370), 47, avenue de l'Entre Deux Mers, en l'Office Notarial dont est titulaire la société « YAIGRE NOTAIRES ASSOCIÉS » Société à responsabilité limitée titulaire d'Offices Notariaux ayant son siège à BORDEAUX (Gironde) 14 rue de Grassi, CRPCEN 33215, le 30 mars 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec apports immobiliers à la communauté entre :

**Monsieur Alain Bernard BARRIERE**, retraité, et Madame Jeanne Marie Danièle **PETITEAU**, retraitée, demeurant ensemble à CAMBES (33880) 517 rue de Baragne.

Monsieur est né à POMPIGNAC (33370) le 24 février 1945,

Madame est née à CAMBES (33880) le 12 mai 1947.

Mariés à la mairie de CAMBES (33880) le 15 juillet 1967 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L23EJ14775

M Philippe Jean **LAQUEYRIERIE** (né à BORDEAUX (33000), le 23/06/1953 et Mme Brigitte **SIMON** (née à STE FOY LA GRANDE (33220), le 05/05/1956, dt ens à CESTAS (33610), 15 avenue de Caplane, mariés à la Mairie de LE TEICH (33470), le 25 juin 1976, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts

Ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle.

L'acte a été reçu par Me Luc Ambroise VINCENS de TAPOL, notaire à PESSAC, 74 avenue Pasteur, le 30 mars 2023.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Luc Ambroise VINCENS de TAPOL, notaire sus nommé, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recom-

mandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil

Me Luc Ambroise VINCENS de TAPOL  
L23EJ15065



## AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Charène BARON, Notaire au sein de la SARL «ÉTUDES MOREAU NOTAIRES-SAINT MEDARD EN JALLES», titulaire d'un Office Notarial situé à SAINT MEDARD EN JALLES (Gironde), 142 avenue Montaigne, CRPCEN 33174, le 31 mars 2023, a été conclu l'aménagement de régime matrimonial par ajout d'un avantage entre époux consistant en une clause de préciput ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux :

ENTRE:

Monsieur Gérard **BACHELIER**, retraité, et Madame Bernadette **RUSAFI**, retraitée, demeurant ensemble à SAINT-MEDARD-EN-JALLES (33160) 4 rue Antoine Watteau.

Monsieur est né à PERREGAUX (ALGERIE) le 26 décembre 1942,

Madame est née à DOUERA (ALGERIE) le 16 juillet 1946.

Mariés à la mairie de MERIGNAC (33700) le 14 janvier 1967 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à cet aménagement de régime matrimonial, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L23EJ15071

## CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Stéphanie PETIT, Notaire Associé de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée «N3B NOTAIRES», titulaire :

1) D'un Office notarial dont le siège est à BORDEAUX (33000) 266 rue Judaïque, avec un bureau permanent à PUGNAC (33710), 324 rue de l'Hôtel de Ville,

2) Et d'un Office notarial sis à LEGE CAP FERRET (33950), 23 route du Moulin, CRPCEN 33137, le 3 avril 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la COMMUNAUTÉ UNIVERSELLE entre :

Monsieur Jean Bernard **LAQUILIN**, retraité, et Madame Josiane Marie Henriette **DAUNIC**, retraitée, demeurant ensemble à BASSENS (33530) 13 rue Maurice Toutaud.

Monsieur est né à LANSAC (33710) le 1<sup>er</sup> octobre 1951,

Madame est née à BORDEAUX (33000) le 27 mars 1955.

Mariés à la mairie de BEGLES (33130) le 6 juillet 1974 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L23EJ15355

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Maxime GARRETTE, Notaire associé de la SELARL «OFFICE NOTARIAL DE LA MER - COTE RADIEUSE» à CANET-EN-ROUS-SILLON (66140) Angle rue du Luxembourg, CRPCEN 66038, le 3 avril 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens entre : Monsieur Kamel MESSAMAH, secrétaire, et Madame Lissandra QUINCOSSES LEON, médecin, demeurant ensemble à SAINT-MEDARD-DE-GUIZIERES (33230) 28 rue de Belfort Villa 7. Monsieur est né à ORAN (ALGERIE) le 21 avril 1964. Madame est née à HAVANE (CUBA) le 28 août 1968. Mariés à la mairie de YERRES (91330) le 1<sup>er</sup> mars 2014 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Monsieur est de nationalité algérienne. Madame est de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet. Pour insertion. Le notaire.

L23EJ15452

## AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Patrick FABRE, Notaire à LÉOGNAN, 36 avenue de Gradignan, CRPCEN 33049, le 30 mars 2023, a été conclu l'aménagement du régime matrimonial des époux par une clause d'attribution intégrale de la communauté au dernier vivant entre :

Monsieur Michel Henri BOVIO, retraité, né à BORDEAUX (33000) le 28 février 1942, et Madame Michelle Francine MITTEAU, retraitée, née à SALON-DE-PROVENCE (13300) le 10 mars 1941, demeurant ensemble à ANDERNOS-LES-BAINS (33510) 6 allée Francis Carco.

Mariés à la mairie de BORDEAUX (33000) le 25 juillet 1964 sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

L23EJ15592

David LECOMPTE et Cédric ROCHEREAU  
Notaires Associés  
15 rue Geoffroy Martel  
41100 VENDOME

## CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me ROCHEREAU, notaire associé à VENDOME, le 31 mars 2023, M. Pascal Auguste André JOUANAUD, retraité, et Mme Gisèle Antoinette Suzanne **GOSELIN**, retraitée, demeurant à BERSON (33390) 2 lieu-dit Pasbigot, nés Monsieur à PARIS 20ÈME ARRONDISSEMENT (75020) le 7 juin 1956, Madame à VENDOME (41100) le 5 janvier 1957, mariés à la mairie de VENDOME (41100) le 26 octobre 1974 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable ;

Ont décidé de changer de régime matrimonial et d'adopter pour l'avenir le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale de communauté, en cas de dissolution du mariage par le décès de l'un des époux, sous les clauses et conditions énoncées audit contrat.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, ou par acte d'huissier de justice, à Me Cédric ROCHEREAU, 15 rue Geoffroy Martel-41100 VENDOME.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal Judiciaire.

L23EJ15659

## ADDITIFS RECTIFICATIFS

RECTIFICATIF A L'ANNONCE N° L22EJ11595 du 23-12-23 concernant la SNC **MARCEL RIMBAUD & COMPAGNIE** sur Echos Judiciaires Girondins, il fallait lire : **Immatriculée au Registre du Commerce de Bordeaux sous le n° 317.006.377** Au lieu de : Immatriculée au Registre du Commerce de Bordeaux sous le n° 314.006.377

L23EJ15469



POUR RECEVOIR  
LE SERVICE REGULIER DE  
NOTRE JOURNAL

ABONNEZ-VOUS !

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM

RECTIFICATIF- Dans la publicité n° L23EJ05093 parue le 10.02.2023 aux EJJ, il fallait lire que la cession du fonds de commerce de restauration rapide entre la société **MANA'BELY FOOD SAS** au capital de 100 €, siège social 42 rue Edmond Faulat à AMBARET ET LAGRAVE (33440), RCS BORDEAUX 905 007 472, cédant, et la société **MANA FOOD SAS**, au capital de 100 €, siège social 13 Place Voltaire, Porte 565, à CENON (33150), RCS BORDEAUX 922 206 701, cessionnaire, a été faite au prix de 30.000 € (éléments incorporels : 25.162 € ; éléments corporels : 4.848 €).

L23EJ15543

**AUTRES ANNONCES**

**DEPOT DE TESTAMENT - DELAI D'OPPOSITION**

Article 1007 du Code civil  
Article 1378-1 Code de procédure civile  
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 10 décembre 2008 et du codicille en date du 10 décembre 2008,

**Madame Julia Luisa IRASTORZA Y VASSEUR**, en son vivant retraitée, demeurant à LA-TESTE-DE-BUCH (33260) 14 square Maurice Ravel section de PYLA SUR MER.

Née à ALZA (ESPAGNE), le 25 juillet 1929.

Veuve de Monsieur Gaston Robert HAUTIER et non remariée.

Décédée à LA TESTE-DE-BUCH (33260), le 20 mars 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Joséphine BLANCHARD-MOGA, Notaire membre de la Société à Responsabilité Limitée «Office Notarial B'A» à la résidence d'ARCACHON (Gironde), 14, Boulevard Général Leclerc, le 28 mars 2023.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Joséphine BLANCHARD-MOGA, notaire à ARCACHON 14 Boulevard du Général Leclerc 33120 ARCACHON, référence CRPCEN : 33059, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23EJ14529

**AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION**

Article 1007 du Code civil  
Article 1378-1 Code de procédure civile  
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 19 août 2003,

**Monsieur Gérard BUISSON**, demeurant à ARVEYRES (33500) 3 chemin de Cugnefesse. Décédé à LIBOURNE (33500), le 10 septembre 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description reçu par Maître Marjorie JORDANA-GOUMARD, Notaire de la Société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée « LE TREFFLE », titulaire d'un Office Notarial, dont le siège est à LIBOURNE (Gironde), 119 avenue du Général de Gaulle, le 27 janvier 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Marjorie JORDANA-GOUMARD, notaire à LIBOURNE (33500) 119 avenue du Général de Gaulle, référence CRPCEN : 33107, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal

Judiciaire de LIBOURNE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis,

le Notaire.

L23EJ14755



Maître Céline  
**CAMPAGNE-IBARCO**,  
Notaire  
Etude S.C.P  
Céline CAMPAGNE-IBARCO,  
Fabrice VEYSSIERES,  
Thomas BUGEAUD,  
Emmanuel PRAX,  
Guillaume CORTI

**AVIS DE DEPOT DE TESTAMENT**

Par testament olographe du 6 juillet 2014, **Monsieur Pierre Robert LACOUTURE**, né à BRUGES, le 08 octobre 1932, demeurant à BLANQUEFORT (33290), 1 avenue du 11 Novembre, divorcé de Madame Paulette JACQUES, décédé à BLANQUEFORT, le 24 décembre 2022, a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Céline CAMPAGNE-IBARCO, suivant procès-verbal en date du 29 mars 2023.

Les oppositions sont à former en l'étude de Me Céline CAMPAGNE-IBARCO, notaire à BLANQUEFORT (33290), 12 rue Tastet Girard, chargé du règlement de la succession.

L23EJ14900

**AVIS DE DEPOT DE COMPTE DEFINITIF D'UNE SUCCESSION ACCEPTEE A CONCURRENCE DE L'ACTIF NET**

Article 1335 du Nouveau Code de Procédure civile

Maître Louis REVELEAU, notaire à BORDEAUX (33000) 67 rue Lecocq, référence CRPCEN : 33007, chargé du règlement de la succession de :

**Monsieur Claude, Ludovic, André BRUNET**, en son vivant retraité, époux de Madame PLEUCHOT, demeurant à BORDEAUX (33000) 95 rue du Tondou, né à BORDEAUX (33000) le 30 avril 1936

Décédé à BORDEAUX (33000) (FRANCE), le 18 mars 2013.

Déclare que le compte définitif de la succession acceptée à concurrence de l'actif net, a été déposé au Greffe du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX, le 29 mars 2023, sous les références suivantes : N° RG 18/00108 - N° Portalis DBX6-W-B7C-R4YU. N° de succession : 033063 18/000108. L'insertion d'un avis a été publiée dans le BODACC du 30 mars 2023.,

Me Louis REVELEAU

L23EJ15017

**AVIS DE DEPOT DE TESTAMENT**

Suivant testament olographe en date du 13 octobre 2022.

Monsieur Janick Jacques Pierre LASSAGNE, demeurant à LIBOURNE (33500) 20 rue des Quatre Frères Robert. Né à LIBOURNE (33500), le 11 mars 1959. Célibataire. Décédé à LIBOURNE, le 22 février 2023.

A consenti un legs universel. Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du PV d'ouverture et de description de testament reçu par Me Arnaud VIOS-SANGE, Notaire à ST-ANDRE-DE-CUBZAC, le 30 mars 2023.

Les oppositions sont à former à l'étude de Me VIOSSANGE, susnommé, notaire en chargé du règlement de la succession. CRPCEN : 33139, dans le mois suivant la réception par le greffe du TJ de LIBOURNE de l'expédition du PV d'ouverture du testament et copie de ce testament.

L23EJ15077

**NOTIFICATION DE VENTE PARCELLES BOISÉES (ART. L331-19 À 21 CF)**

Les Cts **BORDENAVE** cèdent les parcelles suivantes classées au cadastre en bois commune de **LEOGEATS** (33210) Idt Baillet. B 767 de 17a 46ca. Idt La Citadelle B 787 de 22a 50 ca, et Commune de **SAUTERNES** (33210) Idt Le Mespley C 316 de 3a 95ca au prix de MILLE DEUX CENT EUROS (1.200,00 eur) payable comptant plus les frais d'acte qui s'éleveront à la somme de 600 € sauf à parfaire ou à diminuer.

Les propriétaires contiguës boisés des parcelles susnommées disposent d'un délai de 2 mois à compter de la date d'affichage en mairie (à savoir le 24 Mars 2023) pour faire savoir à Me Alexie SAGE, notaire à AUROS, 2 place de la Mairie, par LRAR, ou par remise contre récépissé, leur droit de préférence aux prix et conditions mentionnés.

En cas de pluralité de droit de préférence, le vendeur choisit librement son acquéreur.

La présente publication vaut offre de vente.

L23EJ15194

**AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION**

Article 1007 du Code civil  
Article 1378-1 Code de procédure civile  
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 10 avril 2003, **Monsieur Albert CERRI**, en son vivant retraité, demeurant à BISCARROSSE (40600), 119 rue André Lesca Saint Georges, né à NANTERRE (92000), le 5 juin 1927, veuf de Madame Jacqueline Denise Marie LARODE et non remarié, décédé à LA TESTE-DE-BUCH (33115) (FRANCE), le 20 novembre 2022, a consenti un legs universel.

Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture

et de description de testament contenant saisine des légataires universels, reçu par Maître DAMBIER, notaire à BORDEAUX (33200), 23 avenue du Jeu de Paume, le 3 avril 2023, duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de leur saisine.

Opposition à l'exercice de leurs droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Romain SAINT-SAËNS, notaire à BORDEAUX (33000), 20 cours du Maréchal Foch, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BORDEAUX de la copie du procès-verbal d'ouverture et copie du testament. En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23EJ15342



MAITRE Luc Ambroise  
**VINCENS de TAPOL**,  
NOTAIRE  
ETUDE VINCENS de TAPOL,  
LEBLOND et JOUANDET  
notaires associés

**AVIS DE DEPOT DE TESTAMENT**

Par testament olographe du 30 juin 2021, **Madame Jeanne Jeannette LANTRES**, née à LE BARP, le 07 janvier 1929, demeurant à CANEJAN (33610), 12 chemin de Cassiot, veuve de Monsieur Jean Daniel CAZALOT, décédée à PESSAC, le 16 novembre 2022, a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Luc Ambroise VINCENS de TAPOL, suivant procès-verbal en date du 22 mars 2023, dont une copie authentique a été reçue par le tribunal judiciaire de BORDEAUX, le 29 mars 2023.

Les oppositions sont à former en l'étude de Me Luc Ambroise VINCENS de TAPOL, notaire à PESSAC (33600), 74 avenue Pasteur, notaire chargé du règlement de la succession.

Pour avis - Me Luc Ambroise VINCENS de TAPOL

L23EJ15425



MAITRE  
**Hervé LABROUCHE**,  
Notaire  
Etude de Maître LABROUCHE

**AVIS DE DEPOT DE TESTAMENT**

Par testament olographe du 06 janvier 2011, **Monsieur René CASTEL**, né à CARS, le 29 juillet 1932, demeurant à BORDEAUX (33000), 28 rue de Grave-lotte, célibataire, décédé à BORDEAUX, le 24 novembre 2022, a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Hervé LABROUCHE, suivant procès-verbal en date du 27 mars 2023, dont une copie authentique a été reçue par le tribunal judiciaire de BORDEAUX, le 31 mars 2023.

Les oppositions sont à former en l'étude de Me Hervé LABROUCHE, notaire à BEGLES (Gironde), notaire chargé du règlement de la succession.

L23EJ15712

**TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX**

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 29 mars 2023)

**SARL MAISONS COTE BOIS**, 1 Impasse Jules Hetzel, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 508 756 947. Conception, commercialisation, maîtrise d'oeuvre de maisons individuelles et bâtiments à structures bois. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 10 mars 2023, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302538794624

**POUR RECEVOIR  
LE SERVICE RÉGULIER DE NOTRE JOURNAL  
ABONNEZ-VOUS !**

**SERVICE ABONNEMENT**

TÉL. 05 57 14 07 55  
abonnement@echos-judiciaires.com

**SARL OENBUZZ.COM**, 5 Allée de Tourny, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 534 323 142. Commerce de gros, demi-gros, détails de vins en vrac et en bouteilles ainsi que tous produits alimentaires et non alimentaires, import, export, toutes opérations commerciales se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 octobre 2022, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Avenue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302538794630

**SNC DUMEZ PROMOTION**, 81 Boulevard Pierre Premier, 33110 le Bouscat, RCS BORDEAUX 803 398 379. Acquisition de tous immeubles en vue de leur aménagement et de leur construction après destruction éventuelle des locaux existants, d'ensembles immobiliers à usage d'habitation; de bureaux ou de commerces en vue de leur vente en totalité ou par fractions, de leur location. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 6 mars 2023, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujé 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302538794634

**SARL BRODEVENT**, 8 Rue Vert Castel Bâtiment 2, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 810 288 704. Broderie et vente de tous textiles l'impression sur textile. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 septembre 2021, désignant liquidateur SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302538794637

**SAS LES PERLES A PIMPIN**, 31 Rue André Bénac, 33190 la Réole, RCS BORDEAUX 829 688 431. L'exploitation de tous de commerce de restaurant, bar à vins, plats à emporter, vente de boissons de 5<sup>ème</sup> groupe, organisation dans ses locaux de spectacles, concerts, expositions. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 décembre 2022, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Avenue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302538794643

**SAS CACTUS GARAGE**, 19 Bis Rue Claire, 33200 Bordeaux, RCS BORDEAUX 832 290 316. Garage automobile entretien réparation dépannage achat vente de véhicules d'occasion vente de pièces détachées. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 janvier 2023, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302538794646

**SARL GROOM SERVICES**, 8 Route de l'Atlantique, le Huga, 33680 Lacanau, RCS BORDEAUX 834 958 290. Conciergerie privée. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 7 juillet 2022, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Avenue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302538794649

**SARL SAEZ CONSTRUCTION**, 109 Rue de Peybois, 33290 Blanquefort, RCS BORDEAUX 838 236 388. Toute activité du bâtiment, de la construction, de la rénovation, de l'équipement du bâtiment, travaux de maçonnerie générale.

Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 28 février 2023, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Avenue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302538794652

**SARL IVNF**, 12 Chemin de Cantinolle, 33370 Salleboeuf, RCS BORDEAUX 839 654 134. Prise de participations dans le capital de toutes sociétés; gestion, administration, contrôle, direction du groupe constitué avec ses filiales; mise en valeur des titres détenus. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 février 2023, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujé 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302538794655

**TIUGA Claudiu-Cristinel**, 2 Bis Rue du Marche, 33210 Langon, RCS BORDEAUX 850 254 921. Travaux Viticoles. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 décembre 2022, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujé 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302538794658

**SAS ICHIGO COMPAGNIE (IC)**, 37 Chemin de l'Estey, 33610 Cestas, RCS BORDEAUX 845 381 789. Création, impression, publication, diffusion, achat et vente de tous supports de communication et artistiques, matériels et immatériels. le commerce de détails de tout article neuf ou occasion, le dépôt-vente de textiles, maroquineries, chaussures, accessoires, Puéricultures, jouets, cadeaux, décorations; achat et vente de tout objet neuf ou occasion; transformation et restauration de tout objet mobilier et décoratif; fabrication et personnalisation de tous textiles ou articles. la participation par tous moyens directs ou indirects à toutes opérations de marketing direct ou indirect, sur support matériel ou non, sous toutes ses formes et dans toutes les matières. création, impression, publication, diffusion, achat et vente de tous supports de communication et artistiques, matériels et immatériels. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 mars 2023, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302538794661

**SAS SOCIETE NILJA-GASSER**, 96-98 -100 Cours Alsace Lorraine 122-122 Bis-124 Ter Rue Sainte-Catherine, Résidence Sibal, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 849 056 270. Activité de restauration rapide sur place et à emporter. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 28 février 2023, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Avenue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302538794664

**SARL LES DELICES D'EYSINES**, 26 Centre Commercial du Gd Caill, 1 Place du Rouillaou, 33320 Eysines, RCS BORDEAUX 851 613 539. Restauration, snack, traiteur, Pizzeria, pâtisserie sans vente de boissons alcoolisées. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 mars 2023, désignant liquidateur SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302538794667

**SAS PRO'BAT**, 11 Rue Joan Miro, 33270 Floirac, RCS BORDEAUX 884 805 334. Travaux de revêtement des sols et des murs, travaux de peinture intérieure et travaux de peinture extérieure. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 août 2022, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujé 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302538794670

**SARL E.T.B.**, 117 Quai de Bacalan, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 449 354 653. Construction maison ossature bois menuiserie alu Pvc vente et pose négoce. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 10 mars 2023, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujé 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302538794673

**SARL APERO-33**, 13 Avenue Guy Celier, 33138 Lanton, RCS BORDEAUX 894 428 929. Livraison de repas, de boissons alcoolisées et non alcoolisées, et autres produits alimentaires. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 septembre 2021, désignant liquidateur SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302538794679

**SAS CASTEL VAILLANT**, 273b Cours de l'Argonne, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 902 629 393. Vente sur place et à emporter de plats, sandwiches, salades, desserts, boissons non alcoolisées et alcoolisées, traiteur. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 janvier 2023, désignant liquidateur SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302538794682

#### OUVVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 29 mars 2023)

**LOIZEAU Franck**, 4 Chemin du Courreaux, Fl 33 Lieu-Dit Saussac, 33112 Saint-Laurent Médoc. Non Communiquée. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 8 décembre 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302538794687

**SARL EUROL ARCA COMPUTING**, 74 Rue Georges Bonnac, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 523 998 334. La prestation de services en informatique (Ingénierie de systèmes et de réseaux intégration de systèmes, études, conseils et formations, assistance technique et maintenance). Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 23 mars 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL Ekip' 2 Avenue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302538794627

# ECHOS

JUDICIAIRES - GIRONDINS

SE CHARGENT DE VOTRE PUBLICITÉ LA PARUTION DANS NOTRE JOURNAL TOUS LES VENDREDIS



POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Tél. 05 56 52 32 13  
publicite@echos-judiciaires.com

**BRUM Alin, Alexandru**, 13 Bis Avenue Pierre Wiehn, 33600 Pessac, RCS BORDEAUX 807 413 398. Vente De Véhicules D'Occasion Fabrication Et Ramassage De Brande De Bruyère Montage De Clôtures Et De Grilles Entretien D'Espaces Verts Vente De Brande. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 24 février 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302538794676

MODIFICATION DU PLAN DE REDRESSEMENT

(Jugement du 29 mars 2023)

**SARL HAPPY AUTOS**, Zone Industrielle de Calens, 33640 Beautiran, RCS BORDEAUX 484 683 834. Réparation automobile vente de pièces détachées accessoires location de véhicules. Jugement modifiant le plan de redressement.

13302538794622

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 29 mars 2023)

**SARL BOULANGERIE PATISSERIE MILLET**, 46 Bis Avenue du Chemin de la Vi, 33440 Ambarès-Et-Lagrave, RCS BORDEAUX 814 244 224. Boulangerie pâtisserie achat et vente de produits alimentaires divers, vente à emporter. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux.

13302538794640

**BAUER André**, 41t Rue de Romainville, 33600 Pessac. Non Communiquée. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux.

13302538794685

CONVERSION EN REDRESSEMENT JUDICIAIRE DE LA PROCÉDURE DE SAUVEGARDE

(Jugement du 29 mars 2023)

**SARL ENTREPRISE BENOIT TRONCHE**, 11 Rue du Colisée, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 433 389 475. Peinture vitrerie revêtement de sols et de murs décoration. Jugement prononçant

L23EJ14883

la résolution du plan de sauvegarde et le redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 6 mars 2023 et désignant mandataire judiciaire SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302538794619

### TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOURS

**SARL SCM CONSULTINGS** Allée des Grands Champs 37510 BERTHENAY RCS TOURS 794 311 134 Le Tribunal de Commerce de TOURS a prononcé en date du 25/10/2022 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro 2022J275 date de cessation des paiements le 25/04/2021, mandataire judiciaire : Maître Hubert LAVALLART 12 place Jean Jaurès 41000 BLOIS , et a ouvert une période d'observation expirant le 25/04/2023. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au bodacc

L23EJ15302

### TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX

Par jugement en date du 10 Mars 2023 Le Tribunal, Prononce l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :

**Association RIZIBIZI** Activité : récupération de déchets triés 89 avenue du Périgord 33370 SALLEBOEUF SIRET : 789 054 913 00031.

Fixe provisoirement au 5 décembre 2022 la date de cessation de paiements.

Nomme Maître Jacques DE LATUDE, 14 rue Boudet - 33000 BORDEAUX, en qualité de liquidateur. Fixe à six mois le délai dans lequel Maître Jacques DE LATUDE devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1 du code du commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Maître Jacques DE LATUDE dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.creditors-services.com>



Les candidats intéressés sont invités à se manifester auprès de :

**SELARL FHB**  
Me Sylvain HUSTAIX  
Administrateurs  
Judiciaires Associés  
76 cours Georges  
Clémenceau  
33000 BORDEAUX  
[www.fhb.eu](http://www.fhb.eu)

e-mails :  
[lea.demeaux@fbx.eu](mailto:lea.demeaux@fbx.eu)  
[juliette.bardet@fbx.eu](mailto:juliette.bardet@fbx.eu)

### RECHERCHE DE REPRENEURS OU D'INVESTISSEURS

Hélène Bourbouloux | Jean-François Blanc | Gaël Couturier | Cécile Dür | Nathalie Leboucher | Sylvain Hustaix | Benjamin Tamboise | Charlotte Fort | Alicia Alves | Eric Samson | Théophile Fornacciari

**EARL DES CHATEAUX FERRE ET HAUT BRIGNAIS**  
Exploitation d'une propriété viticole de 21 hectares

Redressement judiciaire du 24/03/2023

- Activité : Exploitation de la propriété viticole dénommée «Château Ferré» sous l'appellation «Haut-Médoc», comprenant une superficie de 21 hectares de vignes et un ensemble de bâtiments d'exploitation en pleine propriété.
- Siège social : 3 rue Aubépines 33180 VERTHEUIL
- Chiffre d'affaires au 31/08/2022 (exercice clos) : 1 224 213 €
- Effectif total : 4 salariés

La date limite de dépôt des offres de reprise est fixée au 05/05/2023 à 12h00.

L'accès à une data room électronique sera autorisé après régularisation d'un engagement de confidentialité et une présentation succincte du candidat.



### REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



**SELARL EKIP' - MANDATAIRES JUDICIAIRES**  
2 RUE DE CAUDÉLAN, BP 20709  
33007 BORDEAUX CEDEX



### À CEDER

**FONDS DE COMMERCE DE distribution, conception et production de recettes conçues à partir de coproduits comestibles issus de l'agriculture biologique**

**A BORDEAUX (33100)**

87 QUAI DE QUEYRIES

Les offres devront impérativement être déposée entre les mains de M. Le Juge-Commissaire près le Tribunal de Commerce de Bordeaux, Place de la Bourse à Bordeaux (33000) lors de son audience qui se tiendra **le 26-04-2023 à 9h**

Les pièces du dossier ne seront accessibles qu'après communication par courriel de l'attestation de confidentialité dûment paraphée et librement téléchargeable sur le site : [www.ekip.eu](http://www.ekip.eu) Onglet : «cession d'actif»  
**Référence : 43384**

Coordonnées de la personne en charge du dossier : [laurie.ladeux@ ekip.eu](mailto:laurie.ladeux@ ekip.eu)

DESCRIPTIF SUR LE SITE [WWW.MJ-SO.COM](http://WWW.MJ-SO.COM)



**POUR RECEVOIR  
LE SERVICE REGULIER DE  
NOTRE JOURNAL**

**ABONNEZ-VOUS !**

**SERVICE ABONNEMENT**

TÉL. 05 57 14 07 55

[ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM](mailto:ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM)

**24H/24H**

PUBLICATION DE VOTRE  
ANNONCE LÉGALE EN LIGNE VIA  
NOTRE PLATEFORME INTERNET

# DROIT DE PRÉEMPTION DU LOCATAIRE COMMERCIAL

Pas de droit de préemption en cas de vente judiciaire du local.

**E**n cas de vente d'un local commercial, le locataire dispose d'un droit de préférence, ou droit de préemption, lui permettant d'acquérir le local en priorité par rapport aux autres acquéreurs potentiels.

À cet effet, le propriétaire qui souhaite vendre doit notifier son intention au locataire en indiquant le prix et les conditions de la vente. Cette notification vaut offre de vente au profit du locataire (Code de commerce, article L 145-46-1).

Le locataire dispose d'un délai d'un mois pour se prononcer, et en cas d'acceptation, de deux mois pour réaliser la vente (quatre mois en cas de recours à l'emprunt). Si, à l'expiration de ce délai, la vente n'a pas été réalisée, l'acceptation de l'offre de vente par le locataire est sans effet.

La Cour de cassation vient de juger que le droit de préférence du locataire commercial n'est pas applicable en cas de vente judiciaire du local.

L'article L 145-46-1 du Code de commerce ne vise que les ventes volontaires dans lesquelles le prix et les conditions sont déterminées par le propriétaire.

Dans cette affaire, le propriétaire de locaux commerciaux donnés en location avait fait l'objet d'une liquidation judiciaire.

Le liquidateur ayant été autorisé à vendre de gré à gré le local qu'il louait, le locataire lui avait adressé une offre d'achat pour un prix supérieur à celui de la vente. Faute de succès de sa démarche, le locataire avait alors demandé à être substitué à l'acheteur, faisant valoir son bail commercial et la méconnaissance de son droit de préférence.

La Cour de cassation a rejeté sa demande. Une vente de gré à gré d'un bien immobilier dépendant d'une liquidation judiciaire est une vente faite d'autorité de justice et non une vente volontaire permettant l'ouverture du droit de préférence au locataire.

La même solution s'applique en cas de saisie immobilière ou de vente sur adjudication dans le cadre de la liquidation amiable d'une société.

Référence

Cass. 3<sup>e</sup> ch. civ. 15 février 2023 n° 21-16.475

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2021 T2	118,41	+ 2,59 %
2021 T3	119,7	+ 3,46 %
2021 T4	118,59	+ 2,42 %
2022 T1	120,61	+ 3,32 %
2022 T2	123,65	+ 4,43 %
2022 T3	126,13	+ 5,37 %

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :

- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE PLAFOND MENSUEL	
<b>2023 : 3 666 €</b>	
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (43 992 €)	

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2022			
VOITURES PUISSANCE FISCALE	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,502	(d x 0,3) + 1 007 €	d x 0,35
4 CV	d x 0,575	(d x 0,323) + 1 262 €	d x 0,387
5 CV	d x 0,603	(d x 0,339) + 1 320 €	d x 0,405
6 CV	d x 0,631	(d x 0,355) + 1 382 €	d x 0,425
7 CV et plus	d x 0,661	(d x 0,374) + 1 435 €	d x 0,446
VÉLO-MOTEUR	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm <sup>3</sup>	d x 0,272	(d x 0,064) + 416 €	d x 0,147
MOTOS	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,341	(d x 0,085) + 768 €	d x 0,213
3, 4 ou 5 CV	d x 0,404	(d x 0,071) + 999 €	d x 0,237
plus de 5 CV	d x 0,523	(d x 0,068) + 1 365 €	d x 0,295

INDICE DES PRIX			
(BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	FÉVRIER 2022	FÉVRIER 2023	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	108,94	115,78	+ 6,3 %
INDICE HORS TABAC	108,14	115,06	+ 6,4 %
INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL			
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS		VARIATION ANNUELLE EN %
2 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2022	135,84		+ 3,6 %
3 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2022	136,27		+ 3,49 %
4 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2022	13,26		+ 3,5 %
SMIC			
HORAIRE		MENSUEL (35 H)	
11,27 €		1 709,28 €	

# TENDANCES BOURSE



**SÉBASTIEN  
HÉNIN**

Directeur de la Gestion Privée  
Alienor Capital

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	7 351,09	0,0%	13,6%	9,2%	7 373,21	6 594,57	France
SBF 120	5 603,59	-0,5%	12,7%	7,5%	5 649,72	5 063,88	France
EURO STOXX 50	4 318,26	0,5%	13,8%	9,3%	4 318,26	3 856,09	Europe
S&P 500	4 100,11	1,3%	6,8%	-10,5%	4 179,76	3 808,10	USA
NASDAQ 100	13 123,46	6,8%	20,0%	-13,4%	13 181,35	10 741,22	USA
FOOTSIE 100	7 639,34	-3,9%	2,5%	1,1%	8 014,31	7 335,40	Royaume-Uni
DAX 30	15 612,85	0,2%	12,1%	7,5%	15 653,58	14 069,26	Allemagne
SMI	11 073,48	-1,0%	3,2%	-10,3%	11 435,99	10 516,40	Suisse
NIKKEI	28 287,42	1,3%	8,4%	2,0%	28 623,15	25 716,86	Japon
SSE COMPOSITE	3 312,56	-0,5%	7,2%	0,9%	3 328,39	3 089,26	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Rendement 2022
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
AE LIS FARMA	14,15	-0,6%	4,5%	4,8%	14,28	13,54	-
AIR MARINE	1,07	0,0%	0,0%	-40,2%	1,07	1,07	-
ASHLER ET MANSON	4,20	2,4%	-7,5%	75,0%	4,58	3,40	0,7%
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	0,0%	0%	3,78	3,78	-
CERINNOV GROUP	2,14	16,8%	88,0%	53,5%	2,32	1,12	-
CHEOPS TECHNOLOGY	65,00	-2,3%	11,1%	-13,3%	66,50	54,00	2,3%
DOCK.PETR.AMBES AM	474,00	-2,1%	0,0%	4,9%	490,00	458,00	7,0%
EAUX DE ROYAN	76,50	-2,5%	-7,3%	-14,0%	83,00	76,50	8,3%
EUROPLASMA	0,71	-56,8%	1,4%	-99,8%	2,38	0,32	-
FERMENTALG	1,08	-29,2%	-29,0%	-61,5%	1,66	1,08	-
GASCOGNE	4,26	-1,2%	-4,7%	15,4%	4,48	4,02	-
GPE BERKEM	6,10	-12,9%	26,0%	-41,1%	7,12	4,95	1,0%
GPE PAROT (AUTO)	1,94	-10,6%	-9,3%	-9,3%	2,21	1,86	-
HYDROGENE DE FRANCE	17,26	-20,3%	-17,4%	-46,9%	22,70	17,06	-
HUNYVERS	12,65	-11,8%	6,8%	6,2%	14,85	11,90	-
I.CERAM	9,70	-1,4%	-4,9%	-9,3%	13,95	8,40	-
I2S	6,45	4,9%	5,7%	21,7%	6,45	5,85	2,2%
IMMERSION	3,50	0,0%	36,7%	-24,6%	4,60	2,75	-
IMPLANET	0,18	-5,9%	6,3%	-35,5%	0,19	0,17	-
KLARSEN DATA	2,95	58,8%	91,6%	19,0%	3,13	1,47	-
LECTRA	36,35	1,0%	3,3%	-16,8%	40,70	33,55	1,3%
LEGRAND	82,70	-7,2%	10,5%	-5,2%	89,52	75,22	2,3%
MULTIMICROCLOUD	0,35	0,0%	-12,5%	-50,7%	0,44	0,35	-
O SORBET D'AMOUR	2,44	67,1%	101,7%	14,0%	2,46	1,20	-
OENEO	12,85	-17,1%	-8,2%	-6,5%	15,50	12,85	2,3%
POUJOLAT	22,90	-21,0%	-17,6%	11,7%	32,60	22,90	1,0%
SERMA TECH.	430,00	0,0%	0,0%	31,9%	430,00	428,00	3,4%
UV GERMI	4,14	7,5%	25,5%	-12,3%	4,26	3,40	-
VALBIOTIS	3,88	-10,6%	7,8%	-43,9%	4,44	3,59	-



**GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS  
ET GESTION DE FONDS**

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : **05 56 81 17 22**  
www.alienorcapital.com

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »



Lola

**APPRENDRE  
LE GRAFF  
CHILLER  
DANS LES RUES  
DE NEW-YORK  
DEVENIR  
ASTRONAUTE**

*Soignée pour un sarcome*

**Il n'y a pas  
de petits rêves,  
il n'y a pas  
de petits dons**

**C'est le cancer qui doit renoncer,  
pas les malades.**

**Votre entreprise est prête à s'engager ?  
Quelle que soit sa taille et ses capacités  
financières, votre entreprise peut  
contribuer à la lutte contre le cancer**

